

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION

Alsace

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

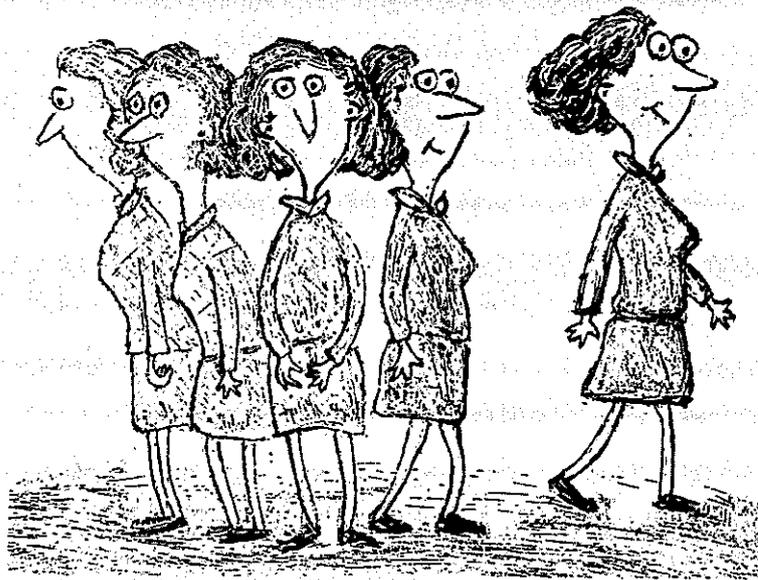
CAHIER N°14

**ACTES DE LA JOURNÉE D'INFORMATION,
D'ÉCHANGES ET DE RÉFLEXION**

du Mardi 29 Novembre 1994

**FEMMES DE L'IMMIGRATION :
IMAGES ET RÉALITÉ**

Mai 1995



*Rencontre régionale organisée avec le soutien des partenaires suivants :
Délégation Régionale du FAS, Délégation Régionale aux Droits des femmes,
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Ville de
Mulhouse et la Commission Européenne.*

Centre Ressources chargé de réunir les données existantes concernant l'immigration, d'analyser les évolutions, de produire des données et des outils opérationnels, d'informer les élus, les collectivités locales, les Services de l'Etat, les intervenants sociaux ou les associations, l'Observatoire Régional de l'Intégration constitue un outil d'aide à la décision pour l'ensemble des partenaires et acteurs des politiques régionales d'intégration des immigrés.

SOMMAIRE

Préambule	page 1
Introduction et ouverture	page 2
L'immigration féminine en France aujourd'hui : Enjeux et perspectives en Europe	page 9
Quelques éléments du débat	page 19
Emploi et formation : Quelle place pour les femmes de l'immigration ?	page 22
Atelier 1 : Quelle formation pour les femmes immigrées ? Quelle insertion sur le marché du travail ?	page 40
Atelier 2 : Quelle ouverture de la femme immigrée vers l'extérieur au quotidien ?	page 46
Atelier 3 : Quel rôle de la femme immigrée dans la cellule familiale ? Quelle fonction de transmission aux enfants ?	page 52
Atelier 4 : Jeunes filles d'origine étrangère : comment se situent- elles face à leur double culture ?	page 55
Synthèse des ateliers et perspectives par le Haut Conseil à l'Intégration	page 60
Clôture par M. Jean-Marie BOCKEL, Maire de Mulhouse	page 67
Annexes	page 72

PREAMBULE

La féminisation de la population étrangère liée à l'immigration familiale et l'émergence de nouvelles générations constituent des faits majeurs dans l'évolution du phénomène migratoire en France.

Si jusqu'à présent, la femme immigrée a plutôt été appréhendée dans la dimension familiale à travers son rôle d'épouse au foyer et mère des enfants, la femme autonome et susceptible de devenir acteur social est, elle, restée dans l'ombre. Pourtant, les enjeux liés à cette transformation sont de taille.

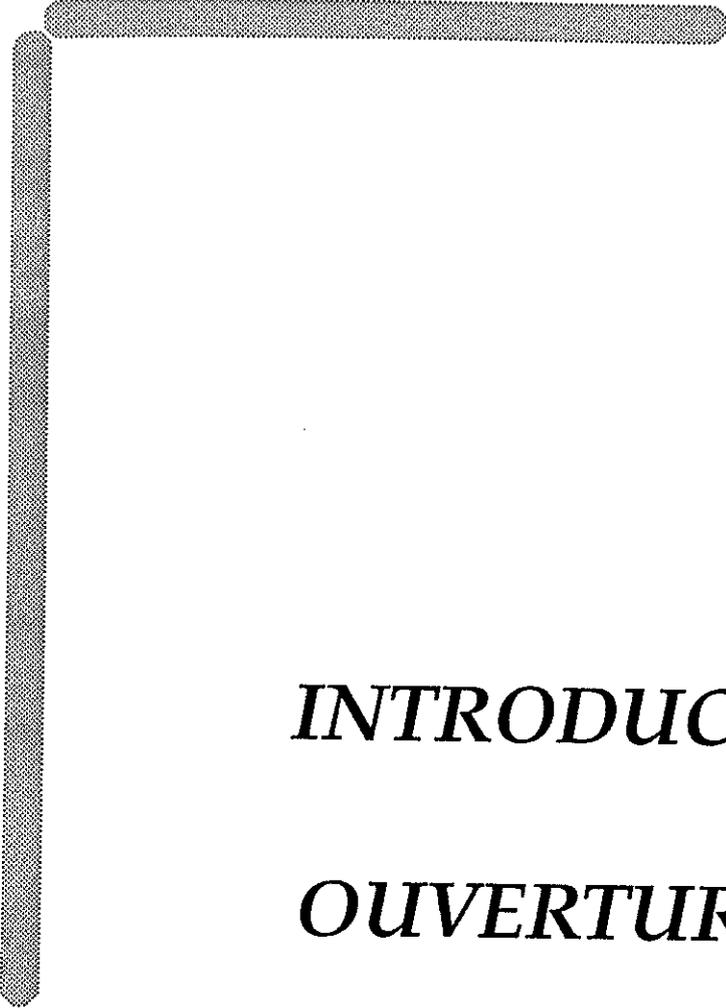
En Alsace, on compte au dernier recensement près de 60 000 femmes étrangères.

La féminisation grandissante de la population active étrangère est un indicateur fondamental et une réalité régionale. En effet, le taux d'activité des femmes étrangères est passé de 22,9 % à 27,8 % de 1982 à 1990. Actuellement, 40 % des demandes d'emploi des étrangers sont le fait de femmes dont plus des trois quart sont hors CEE.

Ces quelques éléments sont importants à signaler, même si l'apparition des femmes étrangères dans la vie active se fait dans un contexte économique particulièrement difficile. Néanmoins, leur propension à se porter plus nombreuses sur le marché du travail et leur désir de formation croissant ne font que traduire leur volonté d'insertion et de promotion sociale.

Cette journée de réflexion organisée conjointement par l'Observatoire Régional de l'Intégration, la Délégation Régionale du Fonds d'Action Sociale et la Délégation Régionale aux Droits des Femmes, avec le soutien de la Ville de Mulhouse, de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Commission Européenne, ouvre des pistes de réflexion quant aux nouveaux enjeux liés à l'immigration féminine étrangère aujourd'hui en France, et en Alsace plus particulièrement.

Assina IDIRI
Responsable de l'Observatoire



*INTRODUCTION ET
OUVERTURE DE LA
RENCONTRE*

Cathy LAURENT, Déléguée Régionale aux Droits des Femmes

Sur les femmes de l'immigration, on sait en définitive peu de choses dans notre région. C'est sans doute la raison pour laquelle on les représente selon des schémas qui évoluent peu : les jeunes filles sont assimilées à la problématique du port du foulard (il suffit pour s'en convaincre de se référer à la presse et à la majorité des photos qui illustrent les propos relatifs à l'immigration), et leurs mères sont généralement représentées soit comme des personnes enfermées, isolées ou à l'opposé comme les garantes de la cohésion sociale dans les quartiers : femmes médiatrices ou femmes relais.

Il est vrai que leur présence aussi importante en France est récente. La féminisation de la population étrangère s'est opérée à partir de 1974, le regroupement familial devenant le principal motif d'immigration.

L'arrivée des femmes a une influence déterminante sur l'intégration des familles et des communautés auxquelles elles appartiennent. Le regroupement familial signifie, dans la plupart des cas, l'abandon ou le report du projet de retour dans le pays d'origine : on passe ainsi d'une immigration tournante, caractérisée par des séjours en France courts, sans perspective d'intégration, à une immigration stabilisée et de longue durée où l'intégration acquiert un sens.

L'arrivée des femmes et des enfants met par ailleurs la communauté en contact avec tout un dispositif institutionnel avec lequel elle avait jusqu'alors peu de rapports : l'école, les services de protection sociale, les lieux de soins ou plus récemment les lieux relatifs à l'emploi ou à la formation.. qui deviennent autant de points de rencontre entre la société française et les migrants.

Les comportements des femmes de l'immigration ont beaucoup évolué durant ces quelques dernières années : quelques indicateurs illustrent cet état de fait, tout comme ils nous montrent que leurs comportements se rapprochent de ceux observés chez les femmes françaises.

On peut noter **trois indicateurs** :

- **l'investissement scolaire** et les résultats obtenus par les jeunes filles font l'objet d'un constat analogue à celui valable pour toute population confondue (leur taux de réussite au bac de 24,8 % est sensiblement supérieur à celui des garçons).

- la baisse de la fécondité qui a diminué de 11 % en 10 ans, passant de 3,2 enfants par femme en moyenne en 1981/82 à 2,8 en 1989/90. Il s'agit là d'un chiffre moyen qui nécessite la précision suivante : pour les ressortissantes d'Afrique du Nord et de Turquie, le nombre moyen d'enfants par femme a particulièrement diminué : il est aujourd'hui inférieur à 4.

- la progression des taux d'activité y compris chez les femmes dont le pays d'origine exclut quasiment toute activité professionnelle féminine. Ce taux d'activité atteint aujourd'hui 39,6 % en moyenne nationale en 1990, plus faible en Alsace où il est de 27,8 %.

Cette augmentation de l'activité féminine s'est opérée parallèlement à la diminution de l'activité masculine.

Le terme d'activité regroupe la situation de formation, de recherche d'emploi comme celle d'activité professionnelle proprement dite. Arrêtons-nous un instant sur ce dernier aspect : aujourd'hui 22,2 % des salariés étrangers sont des femmes, 40 % des demandeurs d'emplois étrangers sont des femmes contre 28 % en 1985. Il s'agit là de chiffres alsaciens.

Plus actives, plus en contact avec l'extérieur, mieux informées, les femmes de l'immigration ont franchi de grands pas. La situation reste cependant très contrastée, non seulement d'une nationalité à l'autre, mais aussi d'une ville à l'autre, d'un quartier à l'autre, d'une famille à l'autre. Ce sont toutes ces situations que nous aurons l'occasion d'aborder afin de pouvoir brosser le paysage le plus actuel, le plus près possible de leurs aspirations et difficultés.

C'est bien l'ambition de cette journée d'échanges qui met en relation les associations et les pouvoirs publics qui se préoccupent de la situation des immigrés et des femmes en général. L'idée est simple : que les conférences du matin avec leur apport théorique complétées par les ateliers de l'après-midi nous permettent de mieux connaître, reconnaître les réalités de l'immigration féminine. Il s'agit là d'une rencontre originale dont nous attendons qu'elle nous permette d'être des interlocuteurs avertis de toutes ces femmes.

Souhaitons enfin que cette journée soit suivie d'autres moments d'échanges, ce qui signifierait, qu'en Alsace, une réelle volonté de prise en compte de la question des femmes de l'immigration nous anime tous et toutes.

Alain JUND, Délégué Régional du Fonds d'Action Sociale

Permettez-moi tout d'abord de partager avec vous le plaisir de voir se réaliser cette journée exclusivement consacrée aux femmes de l'immigration.

Leur consacrer la journée, et plus j'espère, est le fruit de la collaboration entre la Délégation Régionale du FAS et la Délégation Régionale aux Droits des Femmes avec l'Observatoire de l'Intégration dont l'efficacité a contribué de manière déterminante à l'organisation de notre rencontre.

Je soulignerais également que nous avons à coeur que cette manifestation se déroule dans un endroit agréable. Là aussi, c'est il me semble plus que réussi.

Je voudrais donc vous dire à mon tour le plaisir que j'ai à vous accueillir dans ces lieux que je découvre. Je crois qu'un bon nombre d'entre vous y viennent peut-être pour la première fois. Le fait même que cette journée se déroule à La Filature est déjà en soi un symbole parce que ce lieu devrait ou doit également être un lieu de débat, de confrontation. C'est par ailleurs, une façon d'intégrer cet espace culturel dans la ville et dans les problématiques de la Ville de Mulhouse.

Je voudrais ensuite remercier un certain nombre d'institutions et de personnes qui ont permis la réalisation de cette journée. Je voudrais remercier Pierre FREYBURGER, qui est Adjoint au Maire de la Ville de Mulhouse, la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi qui y a contribué, ainsi que les intervenants et surtout intervenantes de la journée au premier rang desquelles Jacqueline COSTA-LASCOUX, Sabah CHAIB et Christiane DUCASTELLE du Haut Conseil à l'Intégration qui présentera la synthèse de cette journée, avant la clôture par Jean-Marie BOCKEL, Maire de Mulhouse.

Je voudrais également tirer un coup de chapeau à l'Observatoire de l'Intégration qui a tout de même été le maître d'oeuvre de cette journée, de son organisation, de tout le travail préalable qui a été effectué.

L'Observatoire de l'Intégration qui existe maintenant depuis trois ans et qui est à la fois, pour l'ensemble des pouvoirs publics, que ce soit les Services de l'Etat et les Collectivités locales, un outil d'aide à la décision mais aussi, pour l'ensemble des acteurs de terrain, un lieu ressource, un pôle de formation, d'information et d'échange.

Le débat sur les femmes issues de l'immigration : *un signe de sédentarisation*

L'apparition des femmes de l'immigration dans le débat de l'immigration ou de l'intégration est vraiment l'étape de la visibilité du changement, et donc de cette visibilité de la sédentarisation d'un certain nombre de projets migratoires.

C'est aussi la concrétisation de la fin du mythe du retour pour les familles et pour l'ensemble des autres partenaires qui travaillent dans ce domaine. On a un peu l'impression que les femmes de l'immigration sont entrées dans l'histoire de l'immigration alors que celle-ci était arrêtée. C'est un peu le rapport entre la valise et les racines. La sédentarisation et donc l'arrivée des femmes de l'immigration, c'est un peu les racines qui poussent quand la valise est posée. C'est aussi une présence souvent invisible qui, progressivement, dans le temps, commence à avoir toute sa visibilité, toute sa signification.

Les débats d'aujourd'hui tourneront autour de la question non seulement de la visibilité, mais aussi de la place, de l'espace, parfois occupé, parfois conquis, parfois revendiqué, parfois octroyé, des femmes de l'immigration dans la société française.

Les femmes issues de l'immigration : *la diversité des situations*

Je crois qu'il faut que nous évitions d'avoir une vision uniforme des femmes de l'immigration, que nous éliminions un certain nombre de clichés réducteurs ou un certain nombre de schémas simplistes : soit les femmes gardiennes des traditions ("le foulard"), soit les femmes vecteurs de l'intégration ("femmes modèles"). Quotidiennement, ce sont les clichés sur lesquels on s'appuie, ceux que l'on entend. Il y a en fait une complexité de situations très différentes, une diversité extraordinaire d'itinéraires, une diversité des trajectoires qui font que les femmes de l'immigration sont à l'image de notre société, que caractérise la diversité des situations.

Je voudrais également rappeler, la nécessité d'intégrer dans les débats d'aujourd'hui, une double exigence : l'exigence du temps et l'exigence de la mémoire.

L'exigence du temps : sur le thème qui nous réunit aujourd'hui, on peut dire qu'on ne traverse pas un siècle en une décennie et que le processus d'intégration est un processus lent. Si nous ne prenons pas le temps de trouver ensemble une vitesse commune de croisière, il y aura des ruptures, des conflits. La cohésion demande à la fois du temps et de la tenacité.

Je crois que dans le processus d'intégration des femmes de l'immigration, nous sommes un peu dans cette double notion du temps. Nous sommes de plus en plus habitués à voir le temps de l'image qui défile, qui passe et qu'on oublie. C'est aussi cette double contradiction, cet espace entre le satellite et l'omniprésence de l'image qui nous fait progressivement perdre un peu le temps du réel et le temps de l'enracinement qui est important pour tout le monde et qui de tout temps a été important dans l'arrivée, dans la sédentarisation, dans l'évolution des femmes de l'immigration, des femmes en général et de la société toute entière.

L'exigence de la mémoire : en France, de 1789 à au moins 1945, on a assisté à la longue marche des femmes, notamment vers le droit de vote. On ne peut pas, à partir d'un certain nombre d'images, oublier ce processus et cette longue marche qui a été vécue en France et qui ne s'est pas arrêtée en 1945. Il y a eu tout un processus, jusqu'au moins dans les années 1970, d'évolution, de responsabilités, de luttes quotidiennes qui ont fait qu'aujourd'hui les femmes ont leur place : une place certainement insuffisante, mais une place qui n'était pas celle d'il y a cinquante ans.

N'oublions pas également que la Turquie a octroyé le droit de vote aux femmes bien avant la France.

Dans cette exigence de la mémoire, le regard que nous portons sur les femmes de l'immigration, sur notre société nous oblige de temps en temps à nous retourner sur notre propre histoire.

En Alsace, il n'y a encore pas si longtemps, le modèle existant, à savoir "Kinder, Küche et Kirche" était encore dominant.

Je voudrais à ce propos vous lire un texte réalisé par l'Ecomusée, qui raconte l'itinéraire de treize hommes de la terre, notamment un petit extrait sur les années 50. Il paraît important de se remémorer la vision que nous avons il y a une génération de la place de la femme dans notre société. Les critères de la femme idéale n'étaient pas tout à fait les mêmes qu'aujourd'hui.

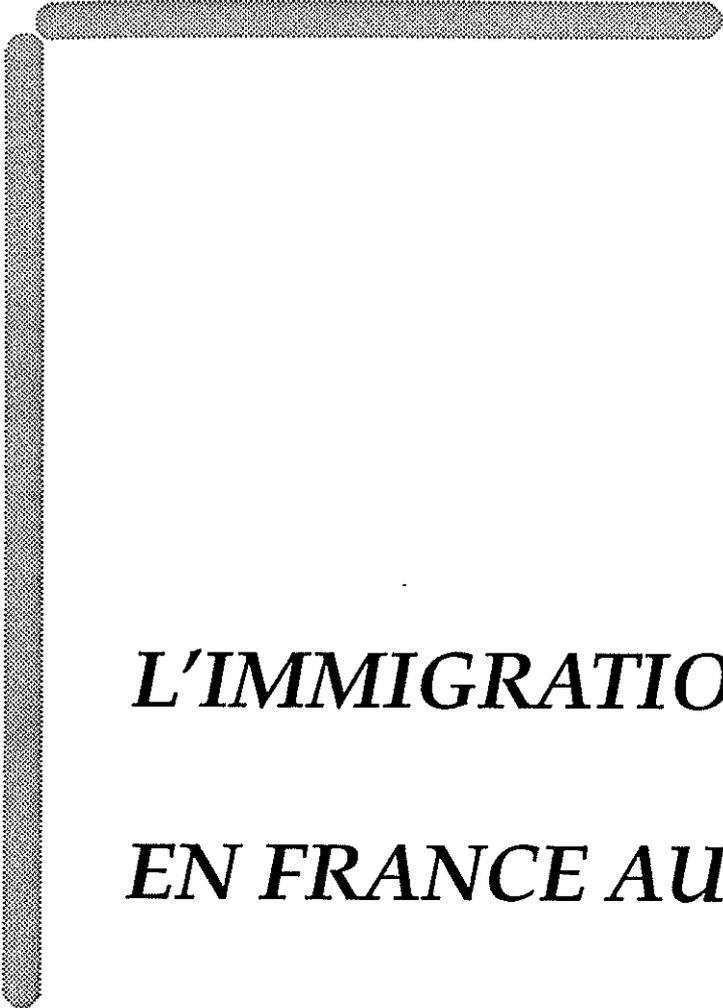
En tout premier lieu, un homme attendait de celle à laquelle il unirait sa destinée qu'elle donne naissance à ses enfants. La santé était donc un élément de première importance.

Il comptait aussi sur elle pour s'occuper de la maison et pour l'aider dans les champs. On connaissait les femmes, on savait lesquelles étaient travailleuses. Il était également important qu'elle soit économe : une fille qui avait la réputation d'être gourmande et d'aimer les bonbons était considérée comme dépensière. Une fille pouvait être coquette, on appréciait même son élégance, mais seulement si elle cousait ses vêtements de sa propre main.

Quand on épousait une fille d'agriculteur de son village, non seulement sa future épouse était accoutumée aux travaux agricoles, mais elle ramenait aussi sa part d'héritage et permettait ainsi d'agrandir l'exploitation familiale. Dans les bonnes familles, certaines filles étaient déjà promises dès leur naissance. Chez les petits agriculteurs, le cas était plutôt rare et l'amour pouvait tenir une place plus importante dans le choix du conjoint. Il arrivait qu'on fasse appel à une tierce personne pour arranger un mariage. Les gens pouvaient s'adresser au marchand de bestiaux, s'ils avaient un fils à marier, et lui demandaient de lui trouver une épouse dans un village voisin. En contrepartie, on lui remettait une petite somme d'argent ou on lui vendait une bête à un prix préférentiel. Le curé pouvait aussi être requis pour trouver un époux ou une épouse à l'enfant qu'on voulait marier. En ce temps-là, on disait fréquemment que l'amour devait venir dans le mariage.

J'ai souhaité lire ce texte pour que, par rapport à la vision que nous avons aujourd'hui des femmes de l'immigration, du regard que nous portons collectivement sur cette lente évolution, nous ayions un peu de décence et un peu de sérénité dans les jugements que nous portons et que nous prenions aussi en compte ce que nous avons été il n'y a pas si longtemps que cela.

Puissent ces deux exigences, être également présentes dans nos débats d'aujourd'hui.



*L'IMMIGRATION FEMININE
EN FRANCE AUJOURD'HUI :
ENJEUX ET PERSPECTIVES
EN EUROPE*

*Jacqueline COSTA-LASCOUX, Directeur de
recherche au CNRS et sous-directeur du Laboratoire
de sociologie juridique de l'Université Paris II*

FEMMES IMMIGREES : de l'oubli à l'action

Les études sur la question des femmes immigrées sont rares en France, alors que les réunions associatives se multiplient notamment au plan Européen. Il faut donc remercier l'Observatoire Régional de l'Intégration de Strasbourg d'avoir organisé un colloque sur la condition des femmes immigrées. Les données objectives font défaut¹ et les commentaires ont tendance à s'encombrer de considérations affectives ou à se centrer sur les actions militantes. Il devient donc urgent d'établir, avec le plus de sérénité possible, un bilan de la situation et de proposer de nouvelles pistes d'investigation.

Comment dépasser les interprétations globalisantes sur le rôle des femmes dans les cultures traditionnelles des pays du Tiers monde, interprétations qui sont ensuite abusivement transposées à la condition des femmes migrantes dans les pays d'accueil ? Comment dépasser la vision réductrice d'un "face à face société française/société d'origine", si souvent caricaturale sur le sujet ? Les clichés jouent toujours sur les mêmes traits défavorables, sur la même zone d'ombre réservée aux femmes immigrées. Pourtant, la réalité est plus complexe. Elle requiert une approche nuancée et comparative qui permette de saisir les aspects souvent contradictoires des évolutions.

La comparaison avec les sociétés d'origine et avec d'autres pays européens d'immigration fait mieux comprendre les processus qui sont à l'oeuvre. Du côté des pays d'émigration, les transformations sont aussi contrastées que dans les sociétés d'accueil : la distance socio-culturelle qui sépare, par exemple, une jeune universitaire travaillant dans une université du Maghreb et une paysanne vivant dans un village du Rif ou de la Kabylie est plus grande que celle qui existe entre elle et son homologue universitaire parisienne ou strasbourgeoise ; de même, le retour aux traditions n'est pas l'apanage de la société d'origine toute entière mais d'une fraction de celle-ci, tandis que d'autres milieux se proclament progressistes. Rien n'est homogène là-bas, pas plus qu'ici.

¹nous renvoyons ici au rapport très complet de Sabah CHAIB

A l'autre bout de la trajectoire migratoire, la condition des femmes ne tient pas uniquement à un transfert de pratiques ou de coutumes qu'elles auraient transportées dans la migration ; elle reflète directement les discriminations imposées par les catégories institutionnelles et les clivages sociaux du pays d'accueil : ainsi, l'exclusion si fréquemment dénoncée atteint particulièrement les femmes qui ont un statut étranger, et ce n'est pas un problème d'altérité culturelle ; de même, les réseaux de solidarité se dispersent dans l'exil, mais les liens de la société d'accueil elle-même se distendent en fragilisant les catégories les plus démunies. L'isolement de certaines femmes immigrées est-il traditionnel ou le résultat du manque d'ouverture de la société de résidence ? La condition des femmes immigrées réunit, en réalité, un ensemble de facteurs qui ne se résument pas à la seule emprise de la culture d'origine ou à une appartenance nationale.

Pour étudier les transformations qui s'opèrent, pour éviter de céder aux jugements hâtifs qui font office d'analyses des indicateurs de l'intégration, il convient de dresser un tableau critique de nos connaissances. Il convient aussi de rejeter les *a priori* qui flattent le sentiment de supériorité de la société d'accueil qui a toujours tendance à vanter sa capacité à respecter le principe d'égalité entre hommes et femmes... et à rapporter les inégalités sexistes aux cultures étrangères.

Les discours savants rejoignent en fait les déclarations partisans dans leur ignorance des modes de vie et des aspirations des femmes de l'immigration. Une attitude de dénégation prévaut, qui gomme le rôle déterminant des femmes aussi bien dans le choix des itinéraires migratoires que dans la relation à la société d'origine ou dans les modalités d'installation sur la terre étrangère. En fait, tout se passe comme si on voulait taire l'influence des femmes, en laissant entendre que leur effacement est un fait de culture, une réalité intangible. Ce n'est que sous la pression de leur nombre croissant et de leurs actions revendicatives, que les femmes ont été progressivement prises en compte.

Une révélation tardive

A la fin des années 1970, on parlait essentiellement des travailleurs, de leur force de travail dans les différents secteurs d'activité. Les écrits sur les femmes immigrées étaient alors fort peu nombreux : pour des raisons démographiques, tout d'abord, la majorité des immigrés étant, à l'époque, des hommes seuls, et aussi parce que l'idée régnait qu'il y avait une spécificité de la situation des femmes immigrées. Celles-ci étaient considérées comme majoritairement analphabètes ou peu instruites, femmes au foyer cantonnées dans "l'espace du dedans". Il s'ajoutait, il est

vrai, des difficultés méthodologiques d'enquête pour atteindre cette partie invisible de l'immigration².

Un autre facteur d'oubli a joué. Les femmes immigrées détonnaient dans les études "féministes", centrées sur l'activité et la formation professionnelles, sur les conditions d'émancipation et la participation à la vie publique, sur la maîtrise de la fécondité et la lutte contre le sexisme. Les milieux de l'immigration étaient alors jugés défavorables aux idées progressistes ; ils étaient taxés d'idées rétrogrades ou anachroniques. Les militantes des années 1970 avaient bien essayé d'intégrer à la défense des droits des immigrés et au combat contre le racisme la dénonciation de toutes les discriminations, y compris les discriminations sexistes. Cette attitude fut abandonnée pour éviter les dissensions quelle suscitait. Les femmes immigrées furent alors les "oubliées de la politique de l'immigration" ... mais aussi de la politique en général et de la recherche sur les femmes

Les discours sur les minorités ethniques, sur les identités religieuses, ont éloigné bon nombre de féministes, de laïques, de défenseurs des valeurs républicaines. Dans le champ de l'immigration, chacun s'est mis à combattre "ses" discriminations, à vouloir protéger "sa communauté", "son groupe ethnique". Les associations pour les droits de l'Homme, les syndicats, ne se sont pas toujours reconnus dans certaines revendications minoritaires et encore moins dans celles qui étaient relatives aux femmes "porteuses des valeurs traditionnelles". C'est au milieu des années 1980, avec les grandes campagnes "Vivre Ensemble", que les femmes d'immigrées sont apparues au premier plan des préoccupations des pouvoirs publics, des politiques sociales et culturelles, des réflexions sur l'insertion, des actions associatives. En France, la campagne "Vivre Ensemble" fut menée au moment où des affiches étaient placardées sur les murs portant le slogan "Faisons des Bébés". Il y avait conjonction entre la prise de conscience du déficit démographique et le sentiment d'une importance croissante du regroupement familial portant sur des familles nombreuses.

A partir des préoccupations démographiques et des interrogations sur le devenir des "deuxièmes générations", les propos sur les femmes immigrées se sont transformés en discours laudatifs teintés d'angélisme : les femmes étaient désormais les vecteurs de l'intégration. Après les avoir longtemps méconnues, on leur confiait la formation des futurs citoyens, l'équilibre des familles, la lutte contre la drogue et la délinquance.... Ce "surinvestissement" s'est accompagné d'une politique d'aides et de

²Notons toutefois, que le sociologue Absène Zehraoui fut le premier à souligner l'importance de l'immigration féminine et du regroupement familial dans l'immigration, notamment algérienne, in *Les travailleurs algériens en France*, Paris, Maspero, 1976. Ensuite, ce sera le travail d'Isabelle Leonetti et Florence Lévi, *Femmes immigrées*, Paris, La documentation française, 1979.

subventions en direction des associations présentant des projets de formation ou d'insertion des femmes. Mais lorsqu'on examinait le contenu des programmes, on découvrait un écart symptomatique entre les discours sur le rôle des femmes, investies d'une mission d'intégration, et les actions qui étaient soutenues : apprentissage de la cuisine pour enseigner à des femmes Bambara la cuisine traditionnelle "bambara", la couture ou la coiffure à des femmes maghrébines... une brassée de projets calqués sur des comportements "coutumiers" et respectueux de "la différence". Finalement, les représentations les plus traditionnalistes alimentaient des mesures qui se voulaient prospectives... l'échec était assuré!

L'abandon du folklore et de l'angélisme

Aujourd'hui, personne n'ose plus reprendre les vieux stéréotypes et se livrer à une sorte de "folklore" des particularismes culturels comme cela a été le cas dans les années 1980. L'affaire du foulard, le débat sur les mariages forcés et la polygamie, le développement de situations dramatiques concernant des jeunes filles maltraitées ou fugueuses, recueillies par des associations comme "Les Nanas Beurs", ont fait naître des images plus ambiguës, puis des attitudes plus tranchées. Si on continue à dire que les filles réussissent mieux à l'école, tout en ayant conscience que cela est peut-être en train de changer, on s'abstient de prôner le retour aux identités traditionnelles pour favoriser l'insertion socio-professionnelle. Les mouvements fontamentalistes et les intégrismes, conjugués à la perspective du chômage, obligent à envisager autrement la condition des femmes.

Les quelques statistiques disponibles révèlent la condition défavorisée des femmes immigrées. Elles sont encore illettrées à 40 et 45%, dans certaines régions et dans certaines communautés africaines. Aujourd'hui encore et parmi les postulantes à la naturalisation, les proportions de femmes n'ayant jamais fréquenté l'école ou ayant quelques rudiments d'instruction primaire dépasse les 15%!³ Elles ont une plus grande vulnérabilité au chômage que les françaises et représentaient encore 40% des demandeurs d'emploi en 1992. Les interprétations ont donc commencé à se faire plus timides sur la réussite des femmes immigrées et on a dû distinguer nettement les générations : entre les mères, souvent illettrées, et leurs filles lycéennes. Toutefois, la déception est grande, lorsque des "deuxième génération" constatent la vanité des efforts de leurs aînées pour acquérir une formation professionnelle, alors que la situation de l'emploi s'est considérablement détériorée.

³cf *La procédure et les critères de naturalisation*. Rapport de recherche par J. Costa-Lascoux, avec la collaboration d'E. Cabus, Ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la ville, Direction des populations et des migrations, 1995.

Une tendance semble cependant s'amorcer qui changera peut-être les perceptions négatives : la proportion des femmes étrangères connaissant une longue période de recherche d'emploi est pour la première fois moindre que celle des hommes dans la même situation (respectivement 35,4% et 38,6%)⁴. Par ailleurs, les stages offerts par l'ANPE bénéficient désormais plus aux femmes qu'aux hommes, principalement pour les stagiaires des trois nationalités des pays du Maghreb.⁵ Parallèlement, à l'abaissement du taux de fécondité, qui se rapproche progressivement de celui des Françaises, l'entrée dans la vie active se fait très sensiblement. Cette évolution, si elle se confirme, modifiera les fonctions familiales et sociales des femmes immigrées, mais différemment selon les origines géographiques, rurales ou urbaines, selon les options culturelles et religieuses, selon le statut matrimonial, selon les possibilités d'emploi offertes.

La diversité des situations s'accroît et les explications "culturalistes" s'avèrent de plus en plus inopérantes dans le contexte socio-économique actuel. Les contradictions se marquent selon les milieux et les lieux considérés. Expliciter, analyser l'étendue et les significations de cette hétérogénéité, oblige à sortir du "consensus mou" du "Vivre ensemble nos différences" qui masquait des inégalités réelles, révélatrices de la persistance des classes sociales autant que des spécificités culturelles. La condescendance paternaliste qui s'est particulièrement exprimée à l'égard des femmes immigrées commence à s'estomper. Il permettait à ses auteurs de réaffirmer une certaine supériorité tout en se donnant bonne conscience et en se parant des vertus de générosité et de tolérance. Mais c'était sans compter avec les évolutions rapides des comportements et des aspirations des femmes immigrées elles-mêmes ou des femmes qui, dans les sociétés d'origine, ont clairement condamné la complicité des "bien pensants de la différence" avec les mouvements les moins respectueux des libertés démocratiques.

Les contradictions de la diversité

Les attitudes des lycéennes et des lycéens "des banlieues" révèlent la palette des disparités sociales et de la diversité des réactions. Dans tel lycée, les révoltes sont violentes, les oppositions tranchées, la volonté de ne pas entrer en communication avec la société dominante est patente. L'inverse s'observe dans un quartier voisin, où les expériences d'animation et de création s'accompagnent de nouvelles formes de participation, encourageant une vie locale particulièrement riche. Explorer les interactions sociales et culturelles oblige à être prudent dans les analyses. Les données sont dispersées et peu fiables, les attentes qui

⁴cf André Lebon, Situation de l'immigration et présence étrangère en France: 1993-1994, Paris, La Documentation française, Direction de la Population et des migrations, 1994, p.48.

⁵André Lebon, *ibidem*, p. 52.

s'expriment dans les enquêtes souvent décalées des réalités. C'est alors que l'impact d'une réforme législative sur l'entrée et le séjour des étrangers, sur les conditions du regroupement familial, peut avoir des effets redoutables y compris chez ceux dont le statut est permanent ou qui sont naturalisés : au fur et à mesure que l'espoir du retour disparaît, l'impression de précarité peut curieusement se développer. Les femmes en perçoivent directement les effets, comme en boomerang. Mais la sensibilité aux évolutions de la société d'accueil s'aiguise aussi aux changements du pays d'origine.

Toutes les communautés immigrées vibrent à ce qui se passe "de l'autre côté", "là-bas". La relation à l'"ailleurs" est fondatrice. Mais chaque immigré ressent aussi profondément toute évolution de sa condition à la merci de la politique du pays où il réside. La conjonction de ces deux perceptions soumises à la conjoncture internationale peut être douloureuse. On songe notamment à la situation actuelle de femmes algériennes, menacées d'un côté, mal reçues de l'autre, et pour lesquelles la difficulté d'être seule confine au dénuement et au désespoir. Aucun immigré ne se désintéresse des événements qui se passent dans le pays d'origine. Pourquoi, lorsqu'il s'agit des femmes, ferait-on comme si elles ignoraient toute vie publique, tout choix politique... alors même qu'elles sont les premières victimes désignées ? Mais pourquoi aussi interpréter leurs difficultés en fonction d'une grille arbitraire de signification ? Ainsi, certains renvoient des images traditionnelles à des Algériennes qui se sont opposées au Code de la famille et au Code de statut personnel, d'autres jugent de façon péremptoire le sens du port du foulard ou de telles pratiques religieuses, sans s'interroger sur la valeur attribuée par les personnes concernées. La pluralité des significations culturelles et des opinions est le plus souvent déniée aux femmes immigrées comme si celles-ci étaient dépourvues de libre arbitre. Au delà, c'est tout un discours de "victimisation" qui s'est substitué à l'analyse objective et distanciée... comme si ces femmes "venues d'autres rives" ne pouvaient être que soumises et manipulées, assujetties.

La pauvreté et l'éparpillement des recherches sur les problèmes des femmes immigrées en Europe, est un constat. qui souligne la "minorisation" de leur condition dans l'imaginaire social et dans leur traitement institutionnel. Ce sera l'une des premières conclusions du rapport au Conseil de l'Europe qui doit être publié prochainement. Dans tous les pays il y a quelques monographies et des documents d'associations, mais la connaissance des évolutions récentes reste lacunaire. Pourtant, les femmes immigrées sont démographiquement de plus en plus nombreuses à résider en Europe : leur chiffre avoisine maintenant les 40-45% et, dans certaines régions, on approche les 50%. Elles travaillent, elles ont des enfants, elles font des études, elles ont des

activités associatives, culturelles, politiques, et dans un pays comme la France elles acquièrent la nationalité française, elles se marient de plus en plus avec des conjoints français (selon les chiffres de l'INSEE - Etat civil, il y a eu 13 310 mariages d'étrangères avec un Français, en 1992, dont 2 343 Algériennes et 1 833 Marocaines). Certaines s'inscrivent sur les listes électorales, ont déjà été élues et quelques unes sont députées au Parlement Européen. Quatre questions méritent désormais d'être approfondies : les femmes dans la cité, les femmes dans la vie publique, les femmes et l'entrée dans la nationalité du pays de résidence, enfin les femmes et l'Union européenne.

L'entrée dans la vie publique

Lorsque les pouvoirs publics affirmaient haut et fort, et continuent parfois à le faire, que l'intégration se fait "par et avec" les femmes, ils entendaient d'abord les mères et les épouses, celles qui transmettent les valeurs familiales, un héritage culturel, plus particulièrement à leurs filles. Il est évident que dans les sociétés traditionnelles, les femmes ont ce rôle assigné de transmission, détentrices d'un patrimoine "au féminin". Et, historiquement, il est vrai que les femmes sont venues principalement dans le cadre du regroupement familial. Elles ont donc été traitées en femmes "rejoignantes"; le sort de celles qui venaient seules pour travailler ou pour fuir un statut personnel contraignant, a été fort peu traité. Certaines femmes sont venues avec leurs enfants, d'autres avec un enfant né hors mariage sans reconnaissance juridique dans le pays d'origine. Combien, enfin, ont dû partir parce qu'elles étaient répudiées ou abandonnées par leur mari, poussées à l'exil ? Mais il serait injuste de noircir le tableau de la migration féminine. De nombreuses immigrées parlent aussi de leur découverte d'une société étrangère, de leur apprentissage professionnel, de leur émancipation acceptée et, parfois, encouragée par un père, un époux, et fréquemment par leur propre mère.

Les situations familiales et personnelles sont plus diversifiées qu'on ne le pensait, sans compter les femmes qui demandent l'asile et celles qui viennent pour faire des études et restent ou se marient avec un étranger. On ne dispose pas suffisamment de témoignages, d'enquêtes, sur la diversité de conditions des femmes dans l'immigration. La nature, les causes du départ, les lieux de transit et d'arrivée, les institutions fréquentées, les changements de statut... sont fréquemment ignorés à l'exception de rares monographies. Les P.M.I., par exemple, sont des lieux privilégiés d'information et de paroles avec les femmes; pourtant, les enquêtes sociologiques manquent. De même, qui s'est interrogé sur la place des femmes immigrées dans les associations de parents d'élèves ? Quelle étude a systématiquement étudié la promotion des femmes d'origine immigrée dans le travail social, dans la création, dans les professions de santé ?

Il a été demandé aux femmes immigrées de faire en dix ou quinze ans ce que d'autres ont fait en plusieurs décennies. Mais elles sont un peu comme ces "femmes de l'ombre" pendant la guerre, celles qui ont fui sur des milliers de kilomètres, qui ont dû affronter des situations qui n'étaient particulièrement égalitaires ni faciles, et qui ont dû prendre leurs responsabilités. Elles ont fait partie des "justes", des résistants, des réseaux d'entraide. Or c'est seulement maintenant qu'on commence à rendre hommage à celles qui ont permis de sauver des centaines d'enfants, des milliers de familles. Précisément, elles travaillaient dans les secteurs les moins valorisés, sans grande reconnaissance sociale. Actuellement, quelles études comment seulement à apprécier le rôle des femmes dans la lutte contre la délinquance, contre la toxicomanie, leur combat dans les associations de quartiers, où, malgré le travail à la maison, malgré des activités professionnelles, elles assument les tâches les plus ingrates aussi bien que des tâches d'organisation et de direction. Ce travail est peu valorisé au niveau national. Les discours, les fêtes, les apparitions à la télévision, l'attention des médias en général, ne portent pas sur les réseaux de proximité, là où les femmes font oeuvre utile.

Les femmes dans la cité accomplissent une grande variété d'activités, mais en cumulant les situations de discrimination. Il se produit alors une sorte de combinatoire dont les effets peuvent devenir psychologiquement destructeurs. Trop d'analyses négligent la combinaison des différents facteurs de discrimination qui interviennent à chaque modification de leur condition. Les hommes changent, certes, de statut professionnel ou de statut matrimonial et parental, mais les changements ont rarement la signification d'une rupture comme dans la vie des femmes. Pour des raisons historiques et culturelles, les études, le mariage, la maternité, le travail à l'extérieur, l'éloignement géographique des parents ou du mari, sont porteurs de sens et d'implications qui constituent autant de "passages initiatiques".

Comment parler des femmes immigrées en général, sans distinguer les âges de la vie et les différences de statuts ? Qu'il y a-t-il de commun entre une jeune fille de la "seconde génération" et les immigrées âgées ...et qui dira la détresse de ces dernières ? Beaucoup ne pourront être prises en charge par leurs enfants étant donné leurs conditions de vie et elles n'auront pas la retraite des travailleurs salariés. Certaines d'entre elles, seront veuves et abandonnées. Dans tous les pays européens, on voit apparaître de nouvelles formes de misère sociale, telles femmes turques en Allemagne, qui se trouvent seules ou avec un mari invalide à la suite d'un accident du travail, restant claquemurées dans leur appartement. Combien de femmes arrivent vers soixante ans, exténuées par l'éducation des enfants et les multiples travaux qu'elles n'ont cessé d'accomplir sans aucune aide autre que le R.M.I ? Il est urgent de reconnaître aux femmes

leur véritable rôle et leur légitimité dans la cité, de les encourager à exprimer leurs propres stratégies, puisqu'elles assument déjà, de fait, les responsabilités.

Des femmes, en nombre croissant, connaissent des phases de dépression qui succèdent à des phases de mobilisation, et tantôt la mobilisation se fait dans le sens "de l'intégration que l'on joue à fond", tantôt elle s'oriente vers le "retour aux traditions". Cette oscillation, cette alternance, n'est pas une incohérence; elle est le résultat d'un désarroi et d'un étouffement de la parole dans la vie sociale et publique. Les autorités ne semblent pas avoir pris la mesure de cette instabilité parce qu'ils sont habitués à négocier avec des leaders masculins qui rationalisent leurs projets et de leurs actions dans les termes attendus par les pouvoirs publics. De même, ils ne mesurent pas les formidables évolutions qui se produisent à l'intérieur des familles : il ne s'agit évidemment pas de prôner des enquêtes inquisitoriales, mais de favoriser une expression légitime. A partir des non-dits, des silences, les décideurs, les politiques, les travailleurs sociaux ont tendance à plaquer des interprétations et à jouer sur les représentations au risque d'accroître la détresse personnelle des femmes. Les hôpitaux signalent un développement de cas psychiatriques chez celles qui sont trop souvent privées d'espaces de liberté, avec des symptômes somatiques qui, précisément signifient cet enfermement auquel tout le monde participe.

Au delà des "affaires" qui défrayent la chronique, les femmes de l'immigration et leurs filles opèrent le changement social le plus profond, celui qui se fait avec le temps, qui portent sur les valeurs et les significations culturelles, celui dont la transmission n'use pas du fracas des mots mais de la puissance de la parole, du geste, de l'exemple.

Débat animé par Myriam NISS, Journaliste et chargée d'études

Jacqueline COSTA-LASCOUX répond à des questions qui font référence à *l'apparition des femmes dans les institutions et le rôle des travailleurs sociaux.*

Je n'ai peut-être pas dû assez insister à ce sujet. Nous nous trouvons en présence de femmes immigrées qui sont dans une situation historiquement comparable au rôle que les syndicats ont eu avec les travailleurs immigrés dès les années 1930. En effet, les services sociaux ont été les premiers organismes qui ont permis de donner une information exacte sur les institutions, de montrer quels étaient les droits, les aides possibles. L'information sur les droits est donc en grande partie passée par les travailleurs sociaux là où, pour les travailleurs dans l'histoire de l'immigration, l'information passait par les syndicats. Il paraît effectivement important de souligner que nous avons de plus en plus actuellement, dans le travail social, des femmes d'origine étrangère qui fournissent un réel travail.

D'autres questions sont posées à Jacqueline COSTA-LASCOUX dans la salle :

" Je suis directeur d'un centre socio-culturel à Strasbourg, immigré, de culture musulmane, donc tout propos que je pourrai tenir sur la condition de la femme serait un tant soit peu suspecté. Je vais faire un plaidoyer de tyran. Je suis évidemment pour un total affranchissement de la condition de la femme.

La femme, me semble-t-il aujourd'hui, est l'enjeu d'une symbolique. Autant, elle peut paraître pour la société d'accueil comme le symbole de l'intégration par excellence, autant elle peut paraître, pour les communautés d'origine, le symbole de l'intégrité voire même de l'intégrisme. Dans les deux cas, on choisit pour elle. Dans les deux cas, on ne choisit pas pour elle-même.

La deuxième observation est une observation de méthode : cette journée est consacrée aux femmes. D'autres journées ont été consacrées aux jeunes, à la petite enfance. On procède par saucissonnage. Or, l'immigration doit être réfléchi dans sa globalité.

Troisième observation : avant de venir, je lisais ce propos dans un journal de SOS Racisme "Pote à pote" : "Voici les beurettes telles que vous les rencontrez tous les jours, mais que vous ne verrez pas à la une des médias. Elles ne portent pas de foulard, sortent en boîte, font du sport, se baignent en monokini, adorent les fringues ; elles sont toutes allées à l'école, protégées des influences religieuses et familiales, elles ont rencontré des copins et copines, la vie quoi".

Je me dis d'une certaine manière que si on s'oppose au foulard de cette manière, c'est la meilleure façon de développer le foulard et, dans cette problématique identitaire, est-ce que la femme n'est pas un otage ? "

Je souscris tout à fait à ce que vous venez de dire, et quelle méconnaissance ! Ma fille ne va pas en boîte, ne pense pas que les "fringues" soient le plus important, ne croit pas que boire de l'alcool est une façon de se libérer ; elle est tolérante à l'égard de ceux qui apprécient ces choses-là. Je crois que beaucoup d'entre nous savent que l'essentiel de la vie ne passe pas par cet espèce d'affichage de société de consommation et que, en effet, la femme objet telle que la société de consommation la présente dans les publicités n'est sûrement pas un idéal. Cela n'est vraiment pas, je crois, l'idéal de beaucoup de femmes quel que soit leur origine.

Par ailleurs, je ne sais pas si l'on entame la discussion sur le foulard, mais j'aimerais dire tout de suite qu'il faut que toutes les informations soient données sur ces questions, que toute la diversité des situations soit respectée, mais que chacun dise aussi quels sont les principes auxquels il tient. Des principes, non pas des espèces de vagues attitudes extérieures qui ne sont pas la liberté. A la fin du 18^e siècle, quand les Philosophes des Lumières ont parlé de la liberté, ils ont distingué liberté et libertinage. Il serait temps que l'on dise que c'est effectivement la liberté que l'on recherche.

Pour poursuivre, il y a un léger point de désaccord avec vous, mais je crois que c'est parce que l'on ne pense pas aux mêmes choses au même moment. A propos du "saucissonnage", il est vrai qu'il y a des problèmes qui doivent être abordés dans leur généralité. Par exemple, si on veut parler de la politique actuelle à l'égard de la petite enfance, c'est le thème qui est à l'ordre du jour, et il est tout à fait normal de l'aborder de cette façon, que ce soit pour les femmes immigrées ou pour n'importe quelle autre femme. Ce qui est parfois très contraignant pour les femmes immigrées, c'est qu'on ne leur renvoie les problèmes qu'en tant que femmes immigrées. Il y a des moments où elles ont à intervenir en tant que parents d'élèves, en tant que femmes usagers d'une PMI ou encore en tant que femme militante de je ne sais quelle cause. Il faut accepter le caractère opératoire et positif d'une discussion sur des thèmes précis pour voir ce qu'on fait ensemble, et à certains moments respecter certaines spécificités au nom de certains types d'immigration.

" Je vous remercie pour le brio avec lequel vous avez pointé les difficultés que rencontrent les femmes immigrées.

Au coeur de l'immigration, il y a un voyage. Un voyage suppose un point de départ et un point d'arrivée. Le point de départ c'est ce que l'on connaît et là où

on est reconnu, le point d'arrivée c'est l'inconnu et là où on n'est pas reconnu. Les difficultés que rencontrent les femmes, qu'ont rencontré également les hommes immigrés, ne se situe-t-il pas dans la vision globale de la culture en France ? Nous sommes dans la maison de la Culture, avec un grand "C" ; la culture occidentale apparaît comme étant la meilleure et ayant du mal à reconnaître les autres cultures.

La question que je vous pose est la suivante : quel est le levier sur lequel nous pouvons globalement agir pour faire évoluer cet état de fait ? "

C'est vrai que le phénomène migratoire s'inscrit et dans une histoire coloniale et post-coloniale, et dans une situation de développement inégal. C'est vrai qu'au regard de certains critères précis, les cultures ne sont pas égales pour le développement technologique : il y a des cultures qui sont plus développées que d'autres. Là où il y a malhonnêteté, c'est quand on traite des cultures comme des entités closes, fermées, alors qu'à l'intérieur de chaque ensemble culturel, il y a des intellectuels mais il y a aussi des hommes ou des femmes d'origine rurale qui n'ont pas accédé à l'école. C'est un critère mais c'est un critère parmi d'autres. C'est l'égalité en dignité des personnes qui est le plus important. Le développement inégal introduit des hiérarchies, des représentations culturelles inégalitaires qui recouvrent de vraies inégalités de fait, mais qui ne devraient pas justifier des inégalités en dignité des êtres humains. Or, malheureusement on observe, y compris chez les gens qui veulent soi-disant s'intéresser à la défense des droits des immigrés, une vision tellement condescendante et paternaliste, qu'on a vraiment l'impression d'être effectivement dans une situation post-coloniale. L'immigration a vraiment pris le relais de la colonisation sur le plan culturel. C'est dans ce domaine qu'on s'en sort le moins bien, y compris avec de bonnes intentions.

Quand on parle d'identité française, il y a certes des traits, des grandes tendances dans l'Histoire de France, mais je ne me reconnais pas dans l'identité française définie par Monsieur De Villiers. Ce n'est donc pas seulement un face à face entre la société française et une société d'origine. La société française est clivée en des mouvements extrêmement différents et il y a des personnes qui se réclament d'une tradition qui n'est pas la mienne.

Cette diversité là, on la retrouve aussi dans l'immigration. Il est donc fondamental de dépasser ces espèces de face à face d'images stéréotypées. Non, la liberté ce n'est effectivement pas le fait d' "aller en boîte", sinon, à ce moment-là, chacun se repliera sur ce qu'il croit être sa tradition.

EMPLOI ET FORMATION :
QUELLE PLACE POUR LES
FEMMES DE
L'IMMIGRATION ?

**L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES FEMMES
IMMIGRÉES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE :
éléments de problématique**

Introduction :

Le thème de l'insertion socioprofessionnelle des femmes immigrées ou d'origine étrangère ne s'impose pas comme une évidence. Peut-être que ce colloque aidera à légitimer ce thème de recherche qui s'est avéré difficile d'accès.

Ce travail s'est en effet révélé difficile à traiter : cela renvoie aux limites d'une bibliographie, notamment sur ce sujet, que ce soit du côté des travaux sur l'immigration ou du côté des travaux sur les femmes immigrées.

Ce travail de synthèse nous a donné l'occasion de constater combien la **bibliographie constituée autour des femmes immigrées est à la fois abondante mais aussi très inégale** : beaucoup de données empiriques, cloisonnement des terrains, caractère limité et morcelé des travaux, déficit conceptuel (l'outillage conceptuel semble encore plus pauvre, en effet, par rapport aux autres domaines de recherche : les concepts tels que acteur, stratégie, émancipation... ne sont ni explicités, ni critiqués mais souvent plus simplement appliqués). Le fait que cette littérature soit issue d'acteurs très différents (agents en contact avec les populations immigrées, associations, travailleurs sociaux, administrations, chercheurs...) accroît l'impression du caractère dispersé, inégal à l'intérieur de ce champ de recherche. En outre, un fait remarqué par F. DUBET dans son bilan de connaissance sur les travaux portant sur l'immigration, la construction de l'objet "immigré" consiste souvent à jouer sur l'effet de ressemblance ou sur l'effet de différence - dans le cas des ouvrages portant sur les femmes immigrées, la spécificité de l'objet est d'ailleurs plus souvent supposée que réelle -.

Tous ces éléments contribuent pour partie à la marginalisation de ce champ de recherche (cela crée ou donne l'illusion d'un champ spécifique), qui ne profite pas ainsi des avancées des champs de recherche portant sur l'immigration et sur les femmes : comme le souligne G. NOIRIEL,

"L'histoire des femmes immigrées se heurte en effet à une double lacune de la recherche historique, celle qui touche l'histoire de l'immigration et celle qui touche l'histoire des femmes" ⁶.

Ainsi, ce thème nous a permis de mettre en évidence les limites des travaux portant sur l'immigration parmi lesquelles les travaux sur les femmes immigrées se révélant souvent de moins bonne qualité encore. Par ailleurs, ce thème nous a permis de saisir (au sens quasi matériel du terme) le paradoxe (si l'on se réfère à la définition que donne le petit Robert, le fait d'aller à l'encontre de l'opinion communément admise, l'antinomie, la contradiction, le sophisme). On retrouve certaines facettes du paradoxe dans les discours écrits portant sur les femmes immigrées. Un des procédés qui crée le paradoxe est que le discours produit sur ces femmes s'impose si bien que "le discours sur l'objet fait partie de l'objet étudié" ⁷. Et les discours l'emportent souvent sur les faits, ce qui conduit parfois à une réelle "méconnaissance" de l'objet voire de malentendu au sens où l'entend V.JANKELEVITCH ⁸. Bien plus, le thème de l'insertion socio-professionnelle nous a permis de constater à maintes reprises que le discours peut pratiquement se passer de son objet !

Le thème de l'insertion socio-professionnelle, vous l'aurez compris, n'a pas ou peu été étudié en tant que tel (nous avons été contraint de "rechercher" les femmes immigrées "noyées" dans des ouvrages généraux sur l'immigration et de reconstituer des éléments de ce thème en rassemblant, au sens matériel et symbolique du terme, les documents issus des différents centres de documentation des diverses institutions chargées de l'intégration des populations immigrées (DPM, FAS, ADRI) et issus des bibliothèques universitaires. Ce ne sont d'ailleurs pas les instances chargées de l'intégration des populations immigrées qui disposent de la documentation pertinente sur ce sujet ; ce sont, il faut l'avouer, les rares travaux de recherche universitaire qui constituent une base sur ce sujet (équipes d'économistes, de démographes et de sociologues).

On est en droit de s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'activité des femmes immigrées ne s'impose pas comme une évidence phénoménologique (il est des phénomènes pour ne pas dire des illusions qui arrivent pourtant à s'imposer) et comme un véritable domaine de recherche. A l'évidence, ce thème ne s'impose pas et s'accommode d'un

⁶ G. NOIRIEL "L'histoire des femmes immigrées" in Cahier du GREC, n°8, 1990, pp.12-19.

⁷ "Les maux à mots de l'immigration. Entretien entre J. LECA et A. SAYAD", In Politix, n°12, 1990, pp.7-24.

⁸ V. JANKELEVITCH Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien. Tome 2 La méconnaissance, le malentendu, Paris, Seuil, 1980.

traitement paradoxal. Le paradoxe est, en effet, probant car si l'on dresse un bilan rapide sur la production portant sur les femmes, on constate que le thème a fait l'objet de quelques développements dans les années 70, puis est resté peu étudié en dépit des faits et des statistiques. Une étude rapide de la production sur les femmes immigrées nous permet de repérer les préoccupations des différents acteurs durant ces deux décennies et nous révèle la conception que l'on se fait du rôle de ces femmes et de leurs responsabilités.

On peut résumer la littérature des années 70 en une seule image, celle de la femme-handicap. Dans ces études, les femmes sont caractérisées en terme de "personnes à problèmes"; il est fait état de leur isolement, de leur inactivité, des décalages qui s'instaurent entre elles et les membres de leur famille, de leur incompréhension du monde industriel qui les entoure ; c'est une littérature qui décrit donc essentiellement leurs handicaps (analphabète, inactive, éducation traditionnelle). L'approche est réductrice puisqu'elle privilégie le concept de l'identité culturelle et de ses transformations par rapport aux pays d'origine et au pays d'accueil; les problèmes de la transmission des valeurs (la tradition) et de l'adaptation aux normes dominantes constituent ainsi les clés d'analyse des objets comme la contraception et le travail. L'insertion socio-professionnelle n'est pas étudiée en tant que telle ; pourtant, ce sont bien les travaux produits dans les années 70 que l'on trouve les principales données sur ce sujet : l'activité des femme portugaises, espagnoles, yougoslaves, italiennes et leurs caractéristiques ont fait l'objet de développement chez des auteurs comme M. MOROKVASIC, I. TABOADA ou F.LEVI.⁹

Les années 80 voient s'accroître les travaux sur les femmes en général (création du Ministère des Droits de la femme), avec un intérêt accru pour les femmes immigrées ; on constate, dans cette décennie, un intérêt soutenu de la part des institutions internationales sur ce thème. On peut résumer le passage d'une littérature sur la femme-handicap à une littérature sur la femme-novatrice : on passe ainsi de la description de "la femme qui ne sait pas faire" à "la femme qui sait faire". Le nouveau regard porté sur ces femmes va ainsi s'attacher à montrer comment les femmes ont pris sur leur environnement.

La demande de recherche sur la femme immigrée porte pleinement sur la culture dans les années 80, non pas une culture que la femme subit et qui

⁹ I. LEONETTI, F. LEVI, *Femmes et immigrées; insertion des femmes immigrées en France*, Paris, La Documentation Française, 1979, 286 p. et MOROKVASIC, "L'émigration des femmes et quelques unes des transformations sociales qu'elles entraînent, envisagées du point de vue des femmes yougoslaves" in *Migration*, 1975, pp. 125-138; *One way ticket : migration and female labour*, London, 1983, 162 p.

l'handicape comme l'avaient brossé les écrits des années 70, mais une culture que la femme immigrée réinterprète, devenant à la fois pilier de cette culture et agent de transformation de la culture d'origine. On institue dès lors les femmes immigrées comme agent de l'intégration : on suppose que les femmes immigrées sont dotées d'une potentialité d'intégration plus forte que celle des hommes, liée à leur place dans la famille (rôle de mère et d'épouse) ; par cette place singulière dans la famille, on conclut qu'elles seules peuvent favoriser l'intégration de la communauté dans son ensemble ; les filles d'origine étrangère se réapproprient ce discours qui trouve sa concrétisation dans la création d'associations de femmes immigrées (Nana Beur, etc) ; elles instituent un rapport privilégié avec leurs mères qui consistent à la fois à réhabiliter la culture d'origine (savoir-faire, cuisine, danse) et à montrer que leurs mères sont modernes. Le discours euphorique sur l'intégration au féminin est donc la préoccupation des années 80 qui débouche sur des problématiques souvent limitées : il en ressort, en effet, trop souvent que la femme est culture et l'homme, force de travail (les années 80 sont des années de crise de l'emploi, et du retour, thématiques essentiellement masculines, qu'ils soient "vieux" ou "jeunes"). Le paradoxe demeure encore et toujours puisque l'on a vu surgir dans ces années des concepts, notamment de stratégie et d'acteurs qui se réfèrent principalement à la sphère culturelle, la sphère économique étant réservée aux hommes.

Ainsi le thème de l'insertion socio-professionnelle a peu avancé dans cette décennie ; il apparaît que la prédominance de l'approche culturelle qui renvoie surtout à des présupposés forts dont celui de la spécificité des populations étudiées, de même que la focalisation sur les femmes maghrébines a souvent joué dans le retard de la mise en évidence de la participation des femmes immigrées au marché du travail.

La préoccupation de l'insertion socio-économique qui domine aujourd'hui (amorcée cependant dans les années 80) s'impose comme thème de réflexion et d'action sur le mode de la quasi urgence (il n'est qu'à voir la reconversion de nombreuses associations culturelles en entreprises d'insertion économique). Par ailleurs, implicitement, ce thème à la suite du rapport Schwartz (1981) focalise sur la catégorie des jeunes d'origine étrangère ; ainsi, il n'est pas certain que l'aspect marginal et accidentel de l'activité des femmes s'efface pour une certaine catégorie de femmes (on pense aux premières générations ou aux primo arrivantes) et surdétermine le regard porté sur les nouvelles migrations ou perçues comme telles.

Le paradoxe est toujours là : l'insertion sociale et économique s'impose, mais on dispose de peu de données sur les modalités d'insertion (et donc de leur exclusion) des femmes immigrées dont on ne sait pas par

ailleurs quel public est réellement visé par les pouvoirs publics et les instances chargées de leur intégration (Française par acquisition /femmes d'origine étrangères, femmes immigrées/étrangères.)

I. L'ACTIVITE DES FEMMES : tendances et lacunes

Les différentes données statistiques et sociologiques que l'on trouve dans les rapports internationaux ou nationaux, et notamment les données fournies par l'OCDE en 1984, brossent un tableau plutôt noir de l'insertion des femmes dans l'appareil productif, et les tendances observées se retrouvent dans tous les pays de l'OCDE avec plus ou moins d'intensité. Le problème est de connaître les caractéristiques sociologiques précises de ces femmes.

Les données révèlent une ségrégation dans l'emploi : l'intégration des étrangères dans le marché de l'emploi se résume à la concentration dans quelques emplois, à l'intérieur de quelques secteurs d'activité : secteur industriel traditionnellement féminin (textile, chaussure) à la différence des femmes autochtones, et dans les secteurs dont la main-d'oeuvre est principalement masculine (emballeuse, bobineuse, câbleuse, magasinière, convoyeuse etc).

L'intégration des femmes étrangères dans le monde du travail paraît se différencier de celle des hommes étrangers essentiellement par les niveaux de qualifications et de salaires, et de celle des femmes autochtones par les degrés de concentration, les secteurs d'emploi, les horaires et les conditions de travail : même si la législation s'applique indifféremment aux femmes, la concentration des femmes immigrées dans des secteurs où les conditions de travail sont pénibles (notamment le travail à la chaîne) fait que les horaires et les conditions de travail sont plus défavorables à celles-ci (OCDE, 1984).

Il est fait aussi largement état du chômage des étrangères : le fait le plus remarquable dans l'évolution de l'activité de la main-d'oeuvre immigrée est la féminisation importante du chômage donnant, à défaut de statistiques correctes sur l'emploi des étrangers, un aperçu de la montée de l'emploi féminin ¹⁰. L'élément commun à toutes les nationalités est effectivement la **vulnérabilité plus grande des femmes aux problèmes du chômage** : la situation des femmes étrangères est, quel que soit le groupe national, plus difficile que celle des actifs masculins ; les analyses font apparaître des différences importantes, particulièrement prononcées selon les nationalités, et la situation des femmes est particulièrement

¹⁰M. TRIBALAT et Alli, Cent ans d'immigration. Etrangers d'hier Français d'aujourd'hui, Paris, PUF/INED, 1991.

préoccupante dans certaines nationalités (Haut Conseil à l'Intégration, 1992). L'analyse par classe d'âge de l'activité et du chômage montre ainsi des différences entre Français et étrangers beaucoup plus accentuées chez les jeunes et les femmes : de la classe d'âge de 15-19 ans à celle de 55-59 ans, le taux de chômage des étrangères est supérieur à celui des hommes étrangers et à celui des Français et des Françaises (Haut Conseil à l'Intégration, 1992).

L'évolution du chômage des étrangers paraît déterminée par l'activité des femmes : en l'absence de reprise vigoureuse de ces courants migratoires, seule la population féminine, encore globalement peu active, offre des réserves de main-d'oeuvre dont une partie est susceptible d'alimenter encore le chômage des étrangers. (SILBERMAN et MOULIER, 1982 ; DE TROY, 1987 ; OCDE, 1984 ; TRIBALAT, 1991).

Quelles sont les raisons pour lesquelles nous disposons de peu d'études et de données sur ce sujet alors que les rares travaux existants sur ce sujet ont pourtant bien montré que l'activité des femmes ira en s'accroissant et que ces femmes constituent une donnée structurelle de l'immigration, de même qu'une donnée structurelle dans le marché du travail ?

Des lacunes majeures expliquent que cette situation se perpétue : les données sociologiques et statistiques manquent de façon flagrante par l'absence d'études approfondies, mais aussi par les difficultés méthodologiques que pose la saisie taxinomique qui est très imparfaite : les catégories "Etranger" et "Française par acquisition" ne sont pas complètement appropriées à l'étude des caractéristiques de l'emploi des femmes immigrées ; les catégories "Etrangères" et "Françaises par acquisition" ne permettent pas de savoir de quelles étrangères il s'agit (étrangères nées au pays d'origine totalement scolarisées en France, étrangères arrivées récemment en France et totalement scolarisées au pays d'origine...) ou de quelles Françaises par acquisition il s'agit (enfants nées en France mais scolarisées en grande partie au pays d'origine, des va-et-vient fréquents avec le pays d'origine...).

Si d'une manière générale, les travaux sont souvent considérés comme trop généraux pour une compréhension fine des processus divers qui concourent au tableau d'ensemble (et expliquent les conclusions hâtives, abusives ou erronées)¹¹, les travaux ou données disponibles sur les femmes immigrées le sont encore plus. Ainsi, les sources statistiques ne renseignent pas sur les caractéristiques des emplois occupés par les

¹¹ J. LAUTMAN et L. COUTROT L'intégration des immigrés et le marché du travail : état du savoir et questions, FAS/GRETSE, 1993.

femmes étrangères, et il faudrait ainsi apporter une approche complémentaire, monographique. Or celle-ci est limitée d'un point de vue bibliographique. (O. MERCKLING, 1988).¹²

Les secteurs d'activité, comme les services marchands aux entreprises, regroupent une très grande hétérogénéité d'activité - secteurs où se concentrent précisément les femmes étrangères ; il faudrait pouvoir faire éclater l'homogénéité apparente des services du tertiaire. Les emplois qualifiés et les emplois précaires seraient ainsi nettement distingués. Une étude des secteurs d'activité devrait donc "déconstruire" la nomenclature existante et "révéler" les postes ou emplois occupés. Les critères de détermination de la qualification pose également des problèmes : le changement intervenu dans la nomenclature de l'INSEE en 1982 conduit à s'interroger sur la réelle mobilité de catégorie, notamment le personnel de service classé parmi les employés mais dont beaucoup ont un niveau de faible qualification et dont le statut précaire les rapproche davantage des ouvriers que des employés proprement dits.

Par ailleurs, la variable du sexe n'est pas toujours prise en compte dans les enquêtes (par exemple, les limites du fichier sur les émigrés diplômés n'ont pu faire une distribution par sexe D. RIGAUDIAT Les nouveaux travailleurs immigrés 1979-1990, DPM).

L'étude approfondie de SILBERMAN et MOULIER sur les recensements de 1968-1975 constitue une base de réflexion sur l'évolution de l'activité caractérisée par la montée des ouvrières non qualifiées, le glissement des femmes immigrées vers des activités tertiaires autres que domestiques, et les substitutions de nationalités opérées au sein du personnel de service. Une réactualisation de cette étude permettrait de vérifier les tendances ou phénomènes mis en évidence par celle-ci, de même que la signification de la tertiarisation de l'activité des femmes entre la mobilité sociale et la précarisation accrue. La création d'entreprise et les formes particulières d'emploi que sont le travail au noir, le travail informel et la sous-traitance sont à cet égard des problématiques peu connues et renvoient à la nécessité d'enquête qualitative, la nature de l'emploi ou les différents statuts l'y obligeant. Le travail clandestin est lié pour partie à une autre problématique, à savoir l'immigration féminine autonome. A titre indicatif, l'opération de régularisation exceptionnelle de 1981-1982 a permis de repérer un certain nombre de femmes étrangères vivant seules (célibataires, veuves, divorcées, séparées) en France et qui représentent donc un segment de la population féminine vulnérable (95% d'entre elles avaient un emploi au moment de la régularisation) ; les foyers

¹² O. MERCKLING, Notes au Haut Conseil de la Population et de la Famille, 1988.

monoparentaux ont par ailleurs souvent, pour chefs de famille, une femme.

Aux lacunes statistiques et sociologiques peuvent s'ajouter des approches trop empiriques (à la rigueur incertaines, les échantillons peu nombreux, choisis à titre d'exemplarité plus que de représentativité) et des problématiques vagues (plus descriptif qu'explicatif, voire pas de problématique) contribuent à perpétuer l'indigence du thème de l'insertion socio-professionnelle. Comme on l'a vu, l'approche culturaliste ou interprétée comme telle et la focalisation sur les femmes maghrébines a contribué à faire vivre l'idée selon laquelle l'activité des femmes étrangères est marginale ou anormale (PAPERMAN), la norme étant qu'elle ne travaille pas ou que son travail ne compte pas autant que celui d'un homme - image qui renverrait aux rapports de force supposée dans les familles étrangères. L'arrivée de nouveaux courants migratoires (familles turques, africaines) ou perçus comme tel contribue à perpétuer cette image (à tort ou à raison). Les travaux portant sur les femmes turques ou africaines rappellent quelque peu les ouvrages des années 70 (tableau des conditions de vie de ces femmes, leur représentation de la vie en France...). Cela suffit pour que l'image ordinaire, "moyenne", de la femme immigrée ne soit pas remise en cause et qu'il ne s'opère pas de rupture radicale avec le sens commun.

A cet égard, peu de travaux tentent de dépasser l'impressionnisme ambiant en se donnant les moyens d'une recherche rigoureuse statistique, assortie d'une enquête qualitative et qui renouvelle ou explicite son approche et sa problématique. Les enquêtes socio-démographiques disponibles sur ce sujet (SILBERMAN, TRIBALAT) ont permis de rompre avec l'impressionnisme ambiant par une recherche rigoureuse des facteurs explicatifs de l'activité de ces femmes et l'identification des diverses catégories de femmes actives ou au chômage. Ces travaux apportent ainsi des éléments nouveaux quant au rôle et au statut des femmes à l'intérieur de ces courants dont l'existence de l'immigration féminine autonome -phénomène appelé à se développer d'ailleurs au vu des transformations dans les pays d'origine (urbanisation, baisse de la fécondité, allongement de la scolarité)-.

Ces travaux ouvrent également des perspectives sur des études historiques concernant la fonction des femmes en tant que protagonistes actives de l'immigration¹³. Ainsi, le repérage de la phase du processus migratoire apparaît comme une donnée importante dans la compréhension du taux d'activité des femmes par nationalité et de leur taux de chômage. L'étude des courants permet de proposer une explication, autre que culturaliste, au faible taux d'activité des femmes

¹³P. CORTI, "Sociétés sans hommes et intégration des femmes à l'étranger : mouvements migratoires et rôles féminins. Le cas de l'Italie", in *REMI*, n°2, 1993, pp.114-125.

maghrébines. Des travaux d'économistes ont d'ailleurs infirmé ces théories pour montrer l'activité pour partie de ces femmes dans le pays d'origine¹⁴ et les similitudes à venir entre ces deux migrations¹⁵. C'est moins la culture d'origine que la phase du processus migratoire qui explique (en grande partie) la situation des femmes immigrées sur le marché du travail. Ainsi, les nationalités latines et yougoslaves présentent, dès le départ des vagues migratoires, des taux de regroupement familial très élevés en France, d'où une féminisation rapide de la migration européenne ; à contrario, la migration algérienne compte l'un des taux de regroupement les plus faibles à ancienneté comparable de la migration. La suspension de l'immigration en 1974 a conduit à des mouvements importants de regroupement familial dans cette communauté, d'où le profil particulier de cette migration : une féminisation retardée mais "accélérée", de même qu'un rajeunissement et une progression rapide dans l'activité. (SILBERMAN, 1982). Autrement dit, la différence de taux d'activité des femmes étrangères s'explique par l'effet de la dynamique migratoire et de l'achèvement du regroupement familial et confirme l'hypothèse selon laquelle la durée de présence est un facteur décisif de la transformation du statut des femmes immigrées¹⁶.

Il se mêle aussi des effets de comportements où la variable nationale peut être décisive : c'est le cas des Yougoslaves, qui, en France et en RFA, ont toujours été plus actives que les autres flux migratoires et les autochtones. L'émigration semble avoir exercé ainsi un effet de sélection des plus actifs (TAPINOS, 1992) - caractéristiques que l'on trouve dans toutes les migrations -. Les candidates à l'émigration ont par ailleurs vraisemblablement une propension particulière, par rapport aux femmes du pays d'origine, à se porter sur le marché du travail (SILBERMAN, 1982). L'activité des femmes étrangères dans le pays d'accueil est ainsi souvent plus forte que dans le pays d'origine. Le cas des femmes turques montre également que des comportements d'activité enregistrés dans un pays (la RFA par exemple) ne se traduisent pas avec la même intensité dans un autre (en France). Là encore, l'effet de la variable de la dynamique migratoire joue pleinement - l'installation étant plus ancienne en Allemagne qu'en France (MOROKVASIC 1983). L'exemple des femmes yougoslaves montre que l'importance de l'activité ne peut pas être non plus interprétée comme un indicateur de changement de statut lié à la

¹⁴R. SILBERMAN, "Femmes immigrées et discrimination supplémentaire", In Greco 13-Recherches sur les migrations internationales, n°4-5, 1983.

¹⁵R. SILBERMAN et Y. MOULIER, "La progression de l'activité des femmes étrangères en France : une tendance qui ira en s'accroissant", in Travail et Emploi, n°12, 1982.

¹⁶G. TAPINOS, "Immigration féminine et statut des femmes étrangères en France", in Revue Française des Affaires sociales, décembre 1992.

migration (TAPINOS 1992). Cependant, un des rôles que peut jouer la migration concerne l'effet de révélation de l'activité (SILBERMAN, 1982).

L'approche socio-démographique permet non pas d'évacuer le facteur culturel, mais de le relativiser en proposant des facteurs explicatifs autres liés notamment à la migration comme processus sélectif et de révélation de l'offre de travail, l'évolution des pays d'origine (activité des femmes, scolarité, baisse de la fécondité et modification du profil des migrantes, rôle du marché du travail, impact des mesures restrictives à l'emploi).

Ainsi, la mise en valeur de nombreux facteurs explicatifs implique une meilleure connaissance de la sociologie des migrantes ; elle passe par la déconstruction de la catégorie de la seconde génération. Les recommandations émises par l'OCDE quant à la nécessité d'un fichier détaillant l'état civil, le dernier emploi dans le pays d'origine, le niveau d'étude montrent bien la perception incomplète des données sociales des migrantes. A cet égard, les travaux peu nombreux qui s'interrogent sur les trajectoires (sociales, professionnelles, scolaire...) doivent être appliqués aux femmes immigrées (la variable du sexe n'est pas toujours prise en compte dans ces études). En effet, par cette interrogation - et par conséquent, le regard sur les migrants - l'immigration passerait d'une dimension synchronique à une dimension diachronique. On a vu combien les migrantes notamment étaient le plus souvent "enfermées" dans une dimension synchronique qui les coupent de l'apport d'éléments dynamiques internes ou externes ; elles sont figées dans une image qui évolue plus lentement que la réalité : c'est le système même de la représentation. L'enjeu est donc bien d'introduire une historicité qui fait défaut car elle seule permet de mettre en évidence que les individus ou les courants migratoires dont ils sont issus sont les produits d'une histoire (histoire individuelle, familiale, régionale, nationale, professionnelle...). Cette historicité permet de concevoir le phénomène migratoire comme un véritable processus - processus qui recrée une continuité entre pays d'origine et pays d'accueil ; cela conduit en quelque sorte à mettre en évidence des variables d'origine et des variables d'aboutissement. Cette historicité permet plus généralement de considérer de manière dynamique les diverses variables sociales, migratoires, économiques... Ainsi, les quelques travaux qui portent sur les trajectoires ou qui tentent une problématique en terme de trajectoires¹⁷ (scolaires, sociales,

¹⁷ G. ABOU-SAADA et Z. ZEROULOU, "L'insertion sociale et professionnelle des jeunes diplômés issus de l'immigration", in *Critique Régionale*, n°19, 1993; A. MUXEL, *Insertion sociale, économique des jeunes et citoyenneté*, FNSP/MIRE, 1990; A.M FREAUD, *L'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi des jeunes d'origine étrangère à Cergy-Pontoise*, Rapport, DPM, 1991. (les mêmes enquêtes dans le département des Yvelines et dans la région Nord-Pas-De-Calais ont été menées par D. PAPADOPOULOU et l'équipe OMINOR), A. AISSI, C. JACQUIER, M. KADDAR, *Les processus de qualification et d'insertion professionnelle dans la communauté Maghrébine en France*, GETUR/DPM, 1988.

professionnelles) partent de ces "intuitions" ou de ces "hypothèses", selon la force ou la faiblesse des fondements théoriques du travail. Les recours aux concepts tels que "prédispositions", "ressources", "héritage familial", "reproduction sociale", "mobilité sociale", même s'ils ne font pas référence à des méthodes et des fondements théoriques identiques, tendent implicitement vers le même but, à savoir rendre compte d'une "épaisseur historique" et d'un processus -le terme de "cheminement" qui est souvent utilisé rend assez bien compte de ces deux aspects¹⁸ -.

Ainsi, comme le soulignent J. LAUTMAN et L. COUTROT, "les relations entre origines culturelles et sociales, formation générale, qualification et compétences, position familiale et réseaux sociaux, trajets et projets de mobilité constituent un vaste écheveau dans lequel on sait bien que des liaisons existent mais qu'elles sont encore mal connues".¹⁹

II. FEMMES ET FORMATION

Comme on l'a vu, le thème de l'activité ne peut progresser que par une meilleure perception de la sociologie des migrantes. Cette connaissance est d'autant plus importante pour les instances chargées de leur formation qu'elles doivent définir les actions adéquates. Or, les problèmes que doivent affronter ces instances concernent justement la perception des publics, la perception des besoins, auxquels s'ajoutent des problèmes de moyens mis en oeuvre qu'ils soient matériels ou conceptuels. La documentation dont disposent ces instances comme instruments d'information et d'évaluation résume à elle seule toutes ces difficultés que je viens d'énoncer.

Les sources documentaires

Il n'y a pas de rapports faisant réellement le point sur la formation des femmes immigrées, seuls existent des notes techniques (DPM), des comptes-rendus du Haut Conseil à la Population ou des contributions du FAS, et une note de synthèse CEE. Un rapport de 1987 sur Les réseaux associatifs et l'insertion socio-professionnelle des femmes étrangères, d'origine étrangère et issues de l'immigration (DPM/FAS) tente de faire le point sur les actions de formation par les associations en faveur des femmes immigrées. Plus significativement, un dépouillement des programmes d'études financés ou co-financés par le FAS depuis 1990 du

¹⁸ voir L. COUTROT, C. DUBAR, Cheminements professionnels et mobilité sociale, Paris, La Documentation Française, 1992.; F. DE CONINCK, F. GODARD, Les cheminements professionnels des jeunes : mise à l'épreuve des concepts d'insertion professionnelle et de stratégie de différenciation, MIRE, 1990

¹⁹ L. COUTROT, J. LAUTMAN op.cit..

point de vue de la formation des femmes immigrées donne très peu de résultats. C'est une rupture par rapport aux années 70 où les études d'évaluations des besoins de formation pour les populations immigrées étaient nombreuses. En effet, l'essentiel des recherches sur la formation des femmes immigrées date des années 70 avec le rapport Tillon. La réflexion sur les actions de formation destinées à ce public féminin en France a donné lieu à trois rapports très consistants en quantité et en qualité : ceux de Maurice Catani, de Jocelyne Streiff, et Sossie Andézian dans le cadre d'un colloque organisé par l'UNESCO.²⁰

A l'heure actuelle, la documentation sur les actions de formation en faveur des femmes immigrées fait largement état des actions de préformation, essentiellement à dominante linguistique qui privilégient ainsi implicitement une seule catégorie de femmes.

A l'origine de ce matériel d'information sur la formation des femmes immigrées, nous trouvons principalement les associations. En effet, cette formation professionnelle est laissée aux associations, et la qualité de ces formations ne fait pas l'objet de suivi, faute de moyens et souffre d'un manque évident d'évaluation (peu d'écrits). La lacune majeure des études réside, en effet, dans l'absence de statistiques ou dans l'imprécision dans le descriptif de la population féminine étrangère.

Éléments de problématique

L'offre de formation consiste pour l'instance chargée de la politique d'intégration des populations immigrées, le FAS, en aides spécifiques qui concernent l'alphabétisation, l'adaptation linguistique, les préformations et les formations à visée professionnelle. Les problèmes relevés renvoient aux contenus imprécis de ces formations, à une pédagogie incertaine, à une absence d'évaluation (faiblesse des contrôles des associations subventionnées et grande dispersion des acteurs) et à une efficacité difficile à mesurer. Les problèmes se cristallisent autour d'un point central à savoir la définition du public qui détermine la perception des besoins, le choix des actions et les moyens mis en oeuvre. Entre ces trois éléments (public, besoins et moyens) existent une interaction et une interdépendance, le but véritable étant l'adéquation entre ces trois éléments. Cette recherche d'adéquation n'est pas toujours évidente et se fait souvent au prix d'erreur d'appréciation ou d'illusion (confusion volontaire ou involontaire de ces éléments, par exemple prendre les

²⁰ M. CATANI, "Je ne suis rien, ou, quand on change de pays, il faut changer de drapeau", UNESCO, 1977; J. STREIFF-FENART "Les actions de formation auprès des femmes immigrées", UNESCO, 1977; J. STREIFF-FENART, S. ANDEZIAN "Transposition et réinterprétation du rôle féminin en situation d'immigration" UNESCO, 1982, pp. 308-317.

besoins pour les moyens ou le public pour les besoins...) voire démagogique (il n'est pas rare que la définition des besoins ne soit le reflet des possibilités offertes par les institutions - ainsi besoin équivaut à moyen). Ce dernier fait prend d'ailleurs tout son sens pour la catégorie de public ayant un projet professionnel, intéressé par une réelle formation professionnelle et qui se voit offrir des formations sans réelle visée professionnelle ou des ersatz de formations à visée professionnelle calquées sur le marché du travail (technicienne des sols, atelier de couture).

Les années 70

Les difficultés de repérage et d'adéquation de ces trois éléments sont liées à la mise en place des actions socio-éducatives en direction des femmes immigrées et à la prégnance de la représentation que l'on se fait de ces femmes à partir de ces actions.

Ces actions ont été définies en 1975 par la Commission Germaine TILLON, à savoir des actions devant aider à l'adaptation à la société d'accueil des femmes primo-arrivantes, souvent analphabètes, sans réelle qualification - la qualification n'était d'ailleurs pas le but affiché de ces actions, mais la rupture de l'isolement dans lequel étaient plongées ces femmes. Ces actions (cours linguistique, initiation aux institutions sanitaires et sociales) renvoyaient donc à la représentation (réelle ou supposée) de la femme immigrée "handicapée", "qui ne sait pas faire". Considérant que ce public est majoritaire ("femmes culturellement démunies, perturbées par l'exil", ICEI), il ne saurait y avoir d'objectifs jugés trop ambitieux (préformation, formation professionnelle). Ainsi, s'il est reconnu que ce public "encombre" les cours socio-éducatifs, ce fait est considéré comme la preuve que l'objectif d'insertion et de promotion est atteint. L'encombrement de ces cours n'a donc pas donné lieu à une remise en cause de la perception des problèmes - bien au contraire, face à la diversité croissante (par l'origine sociale et ethnique) des femmes "encombrant" ces cours, les mêmes actions sont reconduites, la représentation que l'on se fait de ces femmes étant plus forte que la réalité.

Les années 80 : la rupture

Ce manque de prise en considération de la diversité des femmes immigrées explique l'émergence des associations de/pour femmes immigrées dans les années 80, se démarquant volontairement des associations de rencontres ou des associations féministes. La multiplication des acteurs est accompagnée d'une diversification de l'offre de formation qui n'a pas fait l'objet d'une évaluation rigoureuse.

Ainsi, la redéfinition du public et sa classification en trois groupes affiche un souci de prise en compte de l'hétérogénéité de ce public, devenant des publics ; cette redéfinition entraîne du coup une redéfinition des besoins et des moyens. L'arrivée des jeunes filles d'origine étrangère (dans les associations, sur la "scène publique", etc) n'est pas étrangère à la remise en cause de la représentation "singulière" du public féminin immigré.

Ainsi, le **premier groupe** est un public dont on définit l'objectif, à savoir l'insertion professionnelle. Ce nouvel objectif renvoie donc presque nécessairement à la définition d'un nouveau public, non encore appréhendé : **les jeunes filles de "la seconde génération"**, nées en France ou arrivées très jeunes, scolarisées en France et les femmes et jeunes filles réfugiées. Dans ce premier groupe, **la référence au pays d'origine n'est pas primordiale**, même dans le cas des réfugiées, puisque la **variable prédominante et implicite** semble le **niveau d'instruction**.

Le **second groupe** concerne les **mères de famille**, -public là encore différent de celui évoqué dans la période précédente- ; c'est un public intermédiaire que l'on définit en terme volontaire ("**la volonté d'acquérir un certain nombre de connaissance**", "**la volonté de se prendre en charge**"). La définition de ce public contient une dimension temporelle - un public qui doit évoluer d'un point à un autre - que l'on retrouve dans la définition des objectifs, qui eux-mêmes évoluent d'un point à un autre : "**de l'autonomie sociale à un projet professionnel**".

Enfin, le **troisième groupe** n'est autre que le public dont la définition est désormais "**commune**", les **femmes dont l'arrivée est récente**, isolées, et dont le besoin est de **sortir de l'isolement**. Ainsi, d'un public dominant, il ne devient qu'une composante d'un public plus large.

Ainsi, si trois publics sont bien perçus, l'appareil de formation (au sens large, associations y compris) se révèle incapable de répondre aux attentes de ces publics et de mettre en place des outils appropriés. Les moyens institutionnels mis en place révèlent rapidement que les acteurs institutionnels répondent, ou bien plus, ne savent répondre efficacement qu'à un même type de public : ainsi, si le public du groupe 1 sort d'une détermination migratoire et est laissé à l'appareil de formation proprement dit, le public des groupes 2 et 3 reste cantonné dans des actions socio-éducatives traditionnelles, dont l'objectif est l'acquisition d'un ensemble de connaissances (acquisition de notions d'économie sociale et familiale ou portant sur l'ensemble des questions relatives aux problèmes de leur vie quotidienne : hygiène et santé, puériculture, vie conjugale, contrôle des naissances, éducation des enfants) et la rupture de l'isolement (rencontre de femmes dans un quartier autour d'un thème).

Ainsi, les associations sont amenées à jouer le rôle "d'accoucheur" des projets des femmes immigrées ou "maieutique" dans un but d'autonomisation à partir de leur vécu et des acquis des réseaux associatifs ²¹ (ce type de démarche a été formalisée par la CIMADE sous la forme du programme Tannina). Mais si l'on reconnaît à ce public un projet professionnel ou des potentialités d'émergence de projet professionnel, l'offre de formations à visée professionnelle souffre le plus souvent de manque de moyens matériels ou conceptuels. L'exemple de la création d'entreprise est à cet égard significatif : si ce thème a connu un vif succès à la fin des années 80, le constat d'échec est pourtant probant. Les enquêtes disponibles sur ce sujet montrent bien que les femmes qui se lancent seules (c'est-à-dire sans l'aide d'une association) dans la création d'entreprise ne sont pas "n'importe qui" : elles disposent d'un capital scolaire et/ou social (expérience, tradition entrepreneuriale, aides de la famille ou des réseaux, etc). Les enquêtes sur les femmes créatrices d'entreprises passant par le réseau associatif font en fait l'évaluation des associations. Les enquêtes de M. HERSENT, S.FAYMAN et F. DARRIUS montrent bien les présupposés ambitieux de la démarche de l'insertion et de l'autonomisation et la complexité de ces démarches auxquelles ne s'attendent ni les associations, ni les femmes : les limites relatives aux ressources du groupe, à la structure associative et les limites des membres y participant ressortent clairement. L'obstacle du manque de capital scolaire ou social des femmes passant par le réseau associatif est, en effet, le plus souvent soit "négligé" soit "euphémisé" par les associations qui n'ont d'ailleurs pas souvent elles-mêmes ces capitaux pour se lancer dans la création d'entreprise et qui font ainsi preuve de manque de bon sens.

Ce type d'expérience révèle pourtant l'enjeu déterminant d'une offre de formation adéquate qui n'aboutit pas à un processus de "clôture" des aspirations et volontés des femmes demandeuses de formation : déçues par les formations qui leur sont offertes, en effet, le plus souvent soit elles abandonnent tout projet de formation, soit elles restent cantonnées dans les formations qui leur sont offertes et les subissent passivement. Ce type d'expérience nous invite à réfléchir sur la responsabilité (ou la non-responsabilité des pouvoirs publics ?) que l'on fait peser sur les associations et à la responsabilité des associations elles-mêmes qui ne sont pas toujours "honnêtes" vis-à-vis d'elles-mêmes ou de leur public (il n'est qu'à voir la reconversion d'associations jusque-là cantonnées dans des actions socio-éducatives "traditionnelles" en entreprise d'insertion par l'économique au moment où le thème de la création d'entreprise rencontre un vif succès).

²¹ S. FAYMAN, Réseaux associatifs et insertion socio-professionnelle des femmes étrangères, d'origine étrangère et issues de l'immigration, ACT/DPM, 1986.

Les difficultés de l'appareil de formation face aux attentes du public ne peuvent aller qu'en s'accroissant ; les attentes en terme de projet professionnel se doublent parfois de difficultés sociales (familles monoparentales, femmes isolées, en détresse morale et sociale) qui accroissent l'importance et l'urgence de formations efficaces et adaptées à la demande d'un public de plus en plus hétérogène pour lequel l'offre de formation s'avère insuffisante.

Par ailleurs, un véritable processus de formation (et non pas du "bricolage" de savoir-faire) doit permettre aux femmes, intéressées par une qualification professionnelle, un véritable accès à des formations de droit commun, qui apparaît bien souvent comme une étape impensable et impossible.

Plus de la moitié des femmes immigrées demandeurs d'emploi sont sans qualification déclarée. Ces faits, mis en regard des transformations de l'économie, montrent en matière de formation professionnelle à la fois l'ampleur des besoins et les difficultés à surmonter. Si la présence des femmes immigrées dans les actions destinées à permettre l'accès aux dispositifs de droit commun d'insertion socio-professionnelle -formations générales de base, formation générale à dominante linguistique (F.G.D.L.), remises à niveau, préformations et formations à visée professionnelle (P.F.V.P.) connaît une sur-représentation depuis une décennie, une analyse plus poussée des enquêtes nationales des actions du FAS montrerait que plus les femmes immigrées intègrent les dispositifs spécifiques d'accès à la formation professionnelle, moins elles se rapprochent de la formation professionnelle. Très peu de femmes accèdent, en effet, à des formations de droit commun.

La faible et constante proportion des femmes immigrées dans le dispositif de droit commun de 1978 à 1990 reste à éclaircir par des études sur les conditions d'accès à la formation de ce public : 5,9%, soit 400 femmes étrangères sur 7423 stagiaires étrangers à l'AFPA en 1979 ; 4,9% en 1978) et 4,5%, soit 1840 sur 9769 stagiaires étrangers en 1990)²².

La formation générale à dominante linguistique est prépondérante chez les femmes immigrées. En 1983, sur 32 580 stagiaires, 41% étaient des femmes. 680 cycles spécifiquement féminins ont été organisés en 1983 ; ils représentent 28% de l'ensemble des cycles organisés dans ce secteur.

²² Enquête nationale sur les actions de formation financées par le FAS, 1987, p. 20 et Enquête nationale sur les actions de formation 1988-1989, in *La Lettre du FAS*, supplément au n°21, septembre 1990.

La spécificité : pour quoi faire ?

Le constat d'échec des formations dans une optique professionnelle en direction des femmes immigrées nous invite à réfléchir sur la pertinence de la spécificité (réelle ou supposée) de ce public et des actions mises en oeuvre à son encontre. L'enjeu de la spécificité concerne sa signification : en effet, soit elle signifie un outil opératoire qui vient pallier un handicap réel, soit elle signifie un obstacle à l'accès aux formations communes ou enfin, elle signifie un instrument de lutte contre des situations de discrimination. Ce dernier élément ne fait, en France, pas partie de la "culture politique" (discrimination positive...). Il reste pourtant à réfléchir sur l'enjeu de ces éléments.

Il apparaît notamment que l'enjeu des rapports de force entre les différents partenaires pour la définition du public des femmes immigrées renvoie à des luttes "corporatistes" de représentation déterminant la légitimité des représentants de ces populations. Dans ce contexte, les organismes chargés de l'intégration des populations immigrées ont tendance à perpétuer volontairement ou à s'accoutumer (par conviction) à la représentation qu'ils se font de ces populations - représentation qui légitime par là-même leur existence institutionnelle. Le public féminin immigré intéressé par des actions de formation adéquates ne peut que pâtir de cette situation. La remise en cause de la représentation que se font les formateurs de leur public poserait en outre la question, non pas sur la légitimité de la spécificité mais sur le dysfonctionnement de la complémentarité des actions de formation et du passage des dispositifs spécifiques aux dispositifs de droit commun. En effet, on peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles le public féminin fait exception à la "normalisation" : le plus grand nombre des immigrés en formation sont, en effet, dans le droit commun (120 000 étrangers dans les dispositifs ordinaires pour la formation à temps plein contre 5 000 étrangers et Français d'origine étrangère dans les dispositifs FAS). Pour le moment, le bilan des actions de formation en direction des femmes immigrées n'apporte pas d'éléments suffisants pour élaborer une réflexion sur le devenir d'un dispositif spécifique de formation....

ATELIER 1

QUELLE FORMATION POUR LES FEMMES IMMIGRÉES ?

QUELLE INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ?

Animateur :

Cathy LAURENT

Déléguée Régionale aux Droits des Femmes

Intervenants :

Ufuk DOGRUSOZ

Chargé de mission "Formation" à la Délégation
Régionale du FAS

Clément HECHT

Direction Régionale du Travail et de l'Emploi

Agnès SADOWSKA

Logis-Service

Monique FABIAN

Cabinet Le Frêne, chargée de la réalisation de la
Maîtrise d'Oeuvre Sociale à Lauterbourg

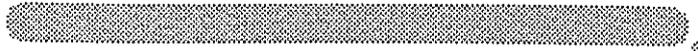
Alphonse SCHNEIDER

ANPE Mulhouse

Rapporteur :

Murielle MAFFESSOLI

Observatoire Régional de l'Intégration



M. Clément HECHT (Direction Régionale du Travail et de l'Emploi) propose de donner quelques éléments de cadrage statistique, tout en constatant qu'il y a absence, carence d'informations quant à l'activité et la formation des femmes immigrées.

Une population féminine en hausse

La population féminine étrangère a augmenté, sans doute sous l'effet du regroupement familial. Les femmes turques sont les plus nombreuses à connaître cette évolution, et dans une moindre mesure les Marocaines. Le rajeunissement de cette population féminine étrangère est un autre effet du regroupement familial.

Croissance du taux d'activité ... mais risque de chômage accru

Le taux d'activité des femmes étrangères demeure inférieur à celui des femmes françaises, mais toutefois ce taux a connu une progression sensible.

M. HECHT constate que cette évolution qui traduit une volonté d'intégration n'a pas été freinée par les effets de la crise économique actuelle. La recherche d'emploi est mesurée en France par l'inscription à l'ANPE ; or, 40 % des demandes d'emplois émanant d'étrangers sont le fait de femmes. Ce ratio n'a pas évolué depuis le début des années 90. Mais la demande d'emplois émanant de jeunes filles étrangères reste inférieure à la moyenne régionale.

38 % des femmes étrangères sont chômeuses de longue durée (c'est-à-dire de plus d'un an) contre 28 % pour l'ensemble des femmes.

Un recours plus important à la formation

Au niveau de la formation, les données statistiques sont limitées. Le dispositif statistique est insuffisant. Néanmoins, on constate que ces femmes ont souvent recours à la formation en raison de leur faible niveau de qualification. Les actions de formation linguistique, financées par le FAS, profitent surtout aux femmes étrangères. Sur 1500 stagiaires, 65 % sont des femmes et 35 % des hommes. L'ensemble des dispositifs : AIF, CES, CFI pour les jeunes, concerne plus souvent les femmes étrangères que les hommes.

M. Alphonse SCHNEIDER (ANPE Mulhouse) regrette l'absence de données départementales sur l'emploi des femmes étrangères. En effet, il considère cet apport statistique comme essentiel et permettant de dépasser les représentations.

M. SCHNEIDER constate tout d'abord que les femmes étrangères ont une faible qualification, voire même ne disposent d'aucun diplôme.

Plus le niveau est élevé, moins on note la présence de femmes étrangères. En fait, le plus grand nombre a un niveau VI (pas de formation).

Partant de ce constat d'absence de formation, de qualification, il s'agit d'agir au mieux étant entendu que, selon Monsieur SCHNEIDER, l'action doit être ajustée selon les cas.

Il établit une distinction entre plusieurs groupes :

- Premier groupe ⇒ **les primo-arrivantes** : à leur niveau se posent des problèmes de langue, de qualification (absence ou inadéquation) et d'insertion sociale (problème du foulard, inadéquation des cultures).

- Deuxième groupe ⇒ **la deuxième génération** ("celles qui sont là") : ces personnes, même quand elles ont la nationalité française, connaissent des discriminations car elles demeurent différentes (visibilité). Ce sont souvent des femmes brillantes dans leurs études, mais qui ont des difficultés à être reconnues (en raison de leur apparence, de leur nom, de l'environnement familial).

- Troisième groupe ⇒ **les assimilées** : il ne reste dans ce cas que l'handicap du nom et de l'apparence physique (notamment couleur de peau).

Pour Monsieur SCHNEIDER, leur intégration passe par la formation. C'est un élément extrêmement important car il remarque que lorsque ces femmes suivent une formation, l'évolution est plus rapide.

Au niveau de l'agence, le problème majeur demeure celui de la compréhension du fait de l'existence de codes culturels différents et de langues différentes. Afin de faciliter la compréhension des demandes, un interprète intervient depuis deux ans (salarié de COTRAMI, tous les lundis matin). Il sert d'interface, évite les conflits et joue un rôle de médiateur.

Mais le problème principal demeure celui de l'emploi. Il existe une discrimination importante, il faut donc utiliser un maximum de mesures, donner un plus à ces populations afin qu'elles accèdent à l'emploi. Dans ce cadre, le CES est un élément intéressant car il permet d'entrer "par la petite porte" sur le marché du travail.

Question : le plus souvent les employeurs de personnes sous CES sont les services publics. Or, ceux-ci utilisent rarement le mi-temps réservé à la formation alors que c'est une obligation.

Ce devoir de formation est parfois difficilement compatible avec la réalité des formations offertes. On constate, en effet, un problème d'adaptation des formations au personnel CES : problèmes d'horaires, nombre insuffisant de personnes, diversité du public...

Sur le plan législatif, l'employeur d'une personne sous CES est responsable du volet formation, et celui-ci est financé par la DDETFP.

Monsieur HECHT pense qu'il y a également un problème de motivation des publics pour ce volet formation : c'est l'employeur qui doit faire passer le message auprès du salarié.

L'association AGATE (quartier Neuhof à Strasbourg) a fait remarquer que quelques femmes ont la volonté de faire une formation complémentaire mais très souvent se pose le problème des horaires : en effet, souvent les organismes de formation ne tiennent pas compte des impératifs temporels de ces publics.

Trois axes sont donc à développer :

- **mobilisation des employeurs pour l'utilisation de ce mi-temps formation**
- **information aux femmes de l'intérêt d'une formation**
- **adaptation des organismes de formation à ces publics (notamment au niveau du contenu, des horaires...)**

M. Ufuk DOGRUSOZ (Fonds d'Action Sociale), dans son intervention, s'est voulu un peu provocateur. En effet, il a souhaité faire réfléchir les participants sur la philosophie du FAS.

Pour les participants, le FAS est le premier recours, la première demande. Le FAS répond à la nécessité d'apporter une réponse spécifique aux problèmes posés par les publics immigrés. Une fois cette étape passée, ces publics seront en capacité de recourir au droit commun.

L'un des axes majeurs d'intervention du FAS est le soutien aux organismes de formation qui s'adressent aux populations immigrées : 60 % de ces organismes s'occupent de formation linguistique (souvent d'alphabétisation), 20 % d'action professionnelle, 10 à 15 % de soutien aux acteurs : centres ressources, actions d'accompagnement, formation de formateurs.

Pour les personnes présentes, l'action du FAS concernant l'alphabétisation demeure majeure et nécessaire.

Mme Agnès SADOWSKA présente l'action menée par LOGIS-SERVICE - Entreprise d'Insertion (Emplois familiaux)

Cette entreprise d'insertion, qui existe depuis 4 ans, accueille des femmes en difficulté dont 50 % sont étrangères, 20 nationalités différentes sont représentées. Les femmes maghrébines sont néanmoins les plus nombreuses.

Elle ne constate pas de véritable différence entre femmes étrangères et femmes françaises. 20 % des femmes accueillies n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit d'une spécificité plutôt étrangère, 40 % ont un niveau VI. Les problèmes majeurs sont ceux de la langue et de la non connaissance du marché du travail.

Ces femmes souhaitent une activité, souvent parce que l'époux n'a plus d'emploi (chômage, retraite, accidents du travail).

La notion d'emplois familiaux leur est souvent étrangère alors que par rapport à ce public, c'est un créneau porteur.

Ce travail qui repose le plus souvent sur des actes ménagers nécessite néanmoins une formation au niveau des actes professionnels. Cette formation à un métier qu'elles croient connaître, est mal perçue. Les femmes la ressentent comme une mise en cause de leur propre vécu, de leur passé.

Logis-service propose à ces femmes, quelle que soit leur catégorie, une formation non classique avec un suivi et une formation individualisés.

La responsable de la structure constate des problèmes de discriminations raciales, même si ces comportements demeurent atypiques. Ces phénomènes se rencontrent plus fréquemment dans les emplois de services aux particuliers. Les "clients" définissent le profil type de la personne qu'ils souhaitent recruter.

Ce comportement oblige parfois la structure à occulter l'appartenance à certaines nationalités. Dans la mesure du possible, afin d'éviter ces problèmes de discrimination, elle accompagne le salarié à domicile. La maîtrise de la langue française, au moins partiellement, est une donnée importante.

Ce dernier exposé a suscité un débat avec la salle. Les personnes ayant eu des expériences dans ce domaine ont souhaité s'exprimer.

Il faudrait en fait proposer au particulier une période d'essai et accompagner le nouveau salarié au domicile du "client".

De toute évidence, il s'agit de mettre en place des stratégies spécifiques : préparation, accueil et suivi des salariés.

Pour les employeurs, la question se pose différemment que pour les particuliers qui visent la rentabilité et le bénéfice. S'il est reconnu que la personne est compétente, il n'y a plus de problèmes.

Actuellement, pour les femmes issues de l'immigration souhaitant accéder à un emploi, le premier élément d'une bonne intégration passe par la maîtrise de la langue.

ATELIER 2

QUELLE OUVERTURE DE LA FEMME IMMIGREE VERS L'EXTERIEUR AU QUOTIDIEN ?

Animateur :

Dominique PARMENTIER

Centre d'Information aux Droits des Femmes

Intervenants :

Danièle SOUVILLE

Chargée de mission départementale aux Droits
des Femmes

Aziz SEKRI

Chargé de mission à la vie associative à Alsace
Plurielle

Claudine KAMMERER

Assistante sociale au SSAE

Sémiha SIPAHI

Médiatrice interculturelle au C.S.C. Papin

Nadine WEIBEL

Anthropologue rattachée au centre "Société,
Droit et Religion en Europe" auprès du CNRS à
Strasbourg

Rapporteur :

Sophie-Anne DIRRINGER

Délégation Régionale aux Droits des Femmes

La diversité des intervenants de cet atelier et la richesse des témoignages ont permis d'aborder différents axes de réflexion.

La notion de temps : une variable fondamentale

L'accent a été mis sur l'importance de la notion de temps : le temps nécessaire pour arriver, s'installer, effectuer des choix, suivre les étapes de l'intégration.

Claudine KAMMERER, assistante sociale au SSAE, souligne que, dans sa mission d'accueil des populations migrantes, notamment les personnes qui arrivent dans le cadre du regroupement familial et les réfugiés politiques, le facteur temps est primordial : "il faut laisser les gens poser leurs valises".

Une intervention de la salle émet des critiques à l'égard des politiques d'accueil et déplore qu'il faille quelquefois 20 ans pour que les gens déposent leur valise.

Les ghettos : un frein à l'intégration

Les femmes sont confrontées aux problèmes de la concentration dans certains quartiers qui favorise de plus en plus la formation de ghettos, y compris au niveau des associations communautaires.

La représentante de l'Association "Thé à la Menthe" de Colmar stipule que les femmes qui se retrouvent dans ces quartiers à leur arrivée, sans les avoir choisis, ne peuvent pas s'intégrer. Le mélange des populations est dans ce sens tout à fait bénéfique.

Un membre de la CRIPI déplore le rejet des associations communautaires par les centres socio-culturels qui ne pratiquent pas de politique partenariale, ce que conteste une animatrice d'un centre socio-culturel.

A la question : comment faire pour inciter les femmes à sortir de chez elles ? il importe avant tout que les choix de ces femmes soient respectés et ensuite que "le bouche à oreille" fonctionne.

Il est difficile pour certaines femmes de sortir car les maris s'y opposent ; une intervention extérieure est quelquefois nécessaire. Le SSAE travaille dans ce sens avec des médiatrices interculturelles.

Quand les femmes sont décidées à sortir, cela passe souvent par les centres sociaux : travaux de cuisine et de couture, apprentissage du français... activités qui peuvent déboucher quelquefois sur un emploi.

Le rôle de Sémiha SIPAHI, médiatrice interculturelle, rattachée au centre socio-culturel du quartier Papin de Mulhouse, est de mettre en relation des personnes de cultures différentes, de lutter contre l'exclusion, de créer une dynamique collective, d'informer le public, d'accueillir les primo-arrivants. Cette intervenante souligne que pour les femmes, l'arrivée en France est souvent le moment de la première solitude et de la première autonomie.

L'exigence de la tolérance et du respect de la diversité

Un autre axe de réflexion a porté sur la nécessaire prise en compte de la diversité des situations et des richesses culturelles. Il n'existe pas de schéma type d'intégration : chaque personne est différente et il importe de tenir compte du trajet de chacun, de trouver l'interface entre la volonté publique et le désir des familles. Cela se nomme : la tolérance.

Les personnes qui arrivent ont le désir de s'intégrer et d'apporter leurs propres richesses.

La question de l'interculturalité est donc au coeur du problème : comment peut-on passer d'une culture à l'autre ?

Il est souhaité que les associations communautaires soient mieux connues et décrivent leurs activités.

Au cours du débat, on déplore que les filles qui portent le foulard se voient fermer les portes des centres sociaux et des emplois ; or, le port du foulard ne doit pas être vécu comme un handicap. A ce propos, la représentante de l'association "NPF" de Strasbourg précise quant au port du foulard qu'il s'agit pour elle d'une volonté personnelle, d'un contrat entre Dieu et elle. Son but n'est en aucun cas de choquer.

Des cours d'alphabétisation et une formation professionnelle qualifiante

Les cours d'alphabétisation sont considérés comme un excellent support d'intégration pour les femmes du quartier.

En tout premier lieu, dès leur arrivée, il est important que les femmes sortent de chez elles, apprennent le français et parviennent à se débrouiller dans les administrations. Il y a 20 ans, le mythe du retour au pays était encore très fort et les mères ne voyaient pas l'utilité d'apprendre la langue du pays d'accueil. Puis, celles-ci ont vu leurs enfants grandir et les jeunes filles incitent alors souvent leur mère à apprendre le français.

Le centre socio-culturel Papin à Mulhouse a mis en place des stages de préformation et d'alphabétisation depuis 7 ans. Il observe une considérable évolution sur le plan de l'assiduité de ces femmes et sur le plan du contenu des formations : les cours dispensés actuellement diffèrent radicalement de ceux proposés au départ.

Développement de lieux de parole et d'échange

Pour réussir une intégration, le temps et l'écoute sont importants. C'est pour cela que espaces d'échanges sont nécessaires. Entre les Françaises et les immigrées, les échanges commencent à peine. Il y a des Françaises qui ne sortent pas des quartiers. Des débats sereins sur la laïcité et d'autres sujets sont importants, de même qu'un travail sur l'individu et pas uniquement sur le groupe.

Le Cediff a travaillé sur le quartier Brossolette à Mulhouse, d'abord dans le cadre de la réhabilitation, et ensuite pour permettre l'intégration de toutes les femmes, de celles qui n'ont pas droit à la parole. Cet organisme estime qu'il faut les rencontrer là où elles sont : à la sortie des écoles par exemple.

Les femmes immigrées ont confiance dans l'école et il paraît judicieux d'organiser des actions en partant de ce constat.

Sémiha SIPAHI affirme qu'à Mulhouse, les mamans entrent dans l'école et participent à des ateliers, parfois dans leur langue d'origine avec leurs richesses (contes, cultures, gâteaux). Il y a une forte motivation de la part des femmes et de l'école. Cette action est suivie par des débats au centre socio-culturel. Les femmes participent aux conseils d'école. Pour leur permettre de sortir, des garderies ont été mises en place au sein des centres sociaux. Créer un climat de confiance s'avère indispensable.

Une conseillère municipale de Strasbourg parle du Conseil Consultatif des Etrangers mis en place à Strasbourg pour permettre aux étrangers qui n'ont pas le droit de vote de s'exprimer.

Les femmes actrices de leur vie

Pour les femmes, l'arrivée en France est souvent le moment de la première solitude, et de la première autonomie : savoir se situer et se repérer dans les écoles et dans les administrations. Des travailleurs sociaux aident les femmes dans le suivi scolaire des enfants, les rencontres avec les enseignants, les rencontres interculturelles puis les sorties en groupe à l'extérieur du quartier.

Nadine WEIBEL, chargée d'études sur l'Islam en Europe, et notamment sur la place des femmes dans ce qui est appelé l'Islam radical, estime que les femmes peuvent considérer le port du "Hijab" comme positif. Celui-ci leur permet, en effet, d'entrer dans un fonctionnement et dans une logique interne, de se démarquer de l'autre, de s'éloigner de la condition d'objet sexuel pour arriver à une véritable égalité avec les hommes. C'est aussi le moyen de reconquérir la rue, l'école et l'université. Ces femmes revendiquent une place au sein de la société, à mi-chemin entre le modèle occidental et le modèle musulman. Certaines s'opposent au pouvoir masculin (père-mari). La base est la non-mixité, mais pas la discrimination. Le port du "Hijab" n'est pas la seule alternative, mais en est une qui permet à quelques femmes de devenir actrices de leur propre vie. C'est quelque chose que nous ne pouvons évacuer.

Dans la salle, une personne considère que les droits des femmes sont valables pour toutes les femmes, malgré l'effritement des valeurs morales : pour certaines femmes, quelles sont les autres solutions que le port du voile ?

La représentante de l'association "Nouvelles Perspectives Féminines" de Strasbourg pense qu'il faut montrer aux pères et aux maris que la femme peut s'en sortir et s'occuper de la scolarité des enfants même en portant le foulard.

Plus de reconnaissance et valorisation des femmes qui ont réussi

Un membre de la Commission Régionale d'Insertion pour les Populations Immigrées met l'accent sur le fait que, pour les femmes qui arrivent, la tâche est difficile. Les médias présentent une caricature de la femme voilée, avec dix enfants. Or, il faut également parler de la réussite de certaines femmes, celles qui militent dans les associations, qui occupent des emplois intéressants.

La situation de toutes les femmes progresse et il importe de rompre avec les images négatives.

Il faudrait songer aux femmes qui ont fait des études dans les pays d'origine et pour lesquelles les diplômes ne sont pas reconnus. Il y a un réel problème de reconnaissance des diplômes. Il existe également de nouvelles formations aux emplois familiaux qui contribuent à donner plus de reconnaissance aux "travailleuses de l'ombre".

Les femmes qui militent dans les associations sont déjà dans un processus de réussite.

Aziz SEKRI souligne que sous l'impulsion de la Ville de Mulhouse et du FAS, Alsace Plurielle a en charge la promotion des communautés culturelles du Haut-Rhin, une mission de coordination socio-éducative et le développement de la vie associative par le repérage et l'accompagnement des projets. Elle a en charge la réalisation d'une étude sur 60 associations communautaires de Mulhouse. Cette étude a montré que d'une part, seules 5 d'entre elles sont des associations de femmes, que d'autre part il n'y a que peu de place pour les femmes dans les Conseils d'Administration. Par contre, cette étude montre que les associations de femmes ont une position plus volontariste et une très forte motivation car elles savent bien que leurs problèmes ne sont pas pris en compte ailleurs. Il s'agit là d'un passage obligé pour se faire reconnaître dans la société. Les femmes ont besoin de cette reconnaissance à l'extérieur et au sein même de la communauté. Elles cherchent à se dégager du processus qui les maintient dans leur condition, elles ont besoin d'être informées, d'échanger, de sortir et de confronter les pratiques.

Les femmes recherchent souvent un référent pour les suivre dans leur cheminement.

ATELIER 3

QUEL RÔLE DE LA FEMME IMMIGREE DANS LA CELLULE FAMILIALE ?

QUELLE FONCTION DE TRANSMISSION AUX ENFANTS ?

Animateur :

Marie-Nicole RUBIO

Coordinatrice Petite Enfance auprès du FAS

Intervenants :

Michèle DAULL

CEDIFF - CIDF Mulhouse

Jean-Claude FIMBEL

Secrétaire Général à l'UDAF

Alice CHAVANNE

Assistante Sociale au SSAE

Zoubida NAILI

Représentante de la CRIPI

Rapporteur :

Liliana EGE

Migrations Santé

Marie-Nicole RUBIO introduit l'atelier en définissant les axes des interventions.

Les jeunes filles face au poids de la tradition

Michèle DAULL présente les actions du CEDIFF : elles s'adressent à un public de femmes en difficultés, de tout milieu et de toute classe sociale. De ce fait, les constats du CEDIFF sont définis d'emblée comme parcellaires.

Le CEDIFF est consulté dans les cas de situations conflictuelles, comme par exemple : le souhait des mères migrantes de transmettre des rites qui vont à l'encontre des désirs des jeunes filles. Celles-ci disent subir, de la part des parents, un comportement autoritaire beaucoup plus fort qu'à l'égard des garçons qui eux ne rencontrent jamais d'interdit.

Ce modèle d'éducation, appliqué par les parents, est largement influencé par le sentiment de responsabilité que ceux-ci ressentent vis-à-vis de la communauté à laquelle ils appartiennent. Le regard de cette communauté détermine les actes et alimente "le sens de l'honneur" qui repose essentiellement sur les épaules des femmes.

Valeurs du pays d'origine et du pays d'accueil dans l'adaptation des familles immigrées

Les familles immigrées résidant en France font partie, depuis 1975, de l'ensemble des familles que l'UDAF a pour mission de représenter et dont elle défend les intérêts.

Jean-Claude FIMBEL souligne l'importance du "réseau social" dans le processus adaptatif de la famille car rien ne se fait seul ou limité à la cellule familiale.

Les éléments nouveaux, empruntés à la société d'accueil et s'introduisant dans les comportements, ne proviennent pas uniquement des parents, mais sont également importés par les enfants qui jouent un rôle important. Si la mère peut être médiatrice et interface entre l'univers du dedans et le mode de vie occidental "promu" par les enfants, elle ne maintient pas moins, avec le père, les valeurs traditionnelles qu'ils transmettent ensemble.

La fracture avec le modèle d'origine est freinée par l'expression probablement mythique du retour au pays. Pour éviter le conflit entre valeurs nouvelles et traditionnelles, il n'y a pas de "recette" toute faite mais des pistes et des stratégies à explorer.

Alice CHAVANNE, dont la tâche est d'accueillir au sein du SSAE les familles arrivant par le biais du regroupement familial dans le Bas-Rhin,

rappelle que tout émigrant, quelle que soit la raison de son départ (économique, sociale, politique ou familiale) espère une amélioration de sa situation personnelle et de celle des siens. Ce mieux-être espéré n'est cependant pas toujours au rendez-vous car le regroupement familial nécessite le réajustement des rôles dans la famille, que ce soit le mari qui fasse venir sa femme, ou la femme qui introduise le mari, le conjoint "rejoignant" souffrant dans ce cas de l'éloignement du pays et de l'entourage familial, de la solitude, et du partage de l'autorité.

Cette période d'adaptation, difficile en soi, peut durer environ deux ans. Pendant toute cette durée, le travailleur social est appelé à "accompagner" la famille pour permettre à chacun de retrouver une place et à la femme d'accéder à nouveau à un équilibre favorable à la transmission.

Quelle place et quel rôle pour la femme au sein de la famille ?

En partant d'une petite analyse de la place de la femme et de la mère (en milieu traditionnel) dans les contes kabyles, Zoubida NAILI a soulevé quelques questions autour de la transmission : aujourd'hui, dans l'immigration, a-t-on encore la mémoire des contes ? Comment la mère exerce-t-elle aujourd'hui sa fonction de pilier de la famille ? En quoi sa position contribue-t-elle à l'équilibre du couple ? En quoi favorise-t-elle la fonction du père ? La femme peut-elle exister autrement qu'en tant que mère ?

Au-delà des préjugés et d'une vision uniforme de la réalité de l'immigration

Le débat ayant suivi les interventions, ou les ayant interrompues, a traduit avec une certaine lassitude et animosité à la fois, un profond malaise de la part de certains travailleurs sociaux. Ceux-ci disent ne retrouver, dans les axes développés par les intervenants et dans les cas cités en exemple, ni les préoccupations, ni le public auxquels ils ont à faire face dans leur pratique professionnelle.

Leurs propos ont été relativisés par des affirmations soulignant que la réalité rencontrée sur le terrain par les professionnels ne traduit pas la réalité globale de la population immigrée. Ce qui a néanmoins été pointé est la dislocation des familles, la carence de transmission, surtout un contexte hostile à celle-ci où personne ne trouve plus de sens à donner aux échanges.

La nécessité de se défaire des préjugés et des images dominantes au sujet des familles et des mères paraît à tous primordiale. Jean-Claude FIMBEL a insisté sur le fait que le mal-être constaté n'est pas culturel, il n'est pas lié au fait migratoire, mais aux conditions socio-économiques de vie des familles.

ATELIER 4

JEUNES FILLES D'ORIGINE ETRANGERE :

COMMENT SE SITUENT- ELLES FACE A LEUR DOUBLE CULTURE ?

Animateur :

Assina IDIRI

Responsable de l'Observatoire Régional
de l'Intégration

Intervenants :

Mehranguiz HACHEMIZADEH

Responsable du secteur femmes au CLAPEST

Nicole GREIB

Mouvement Français du Planning Familial

Bernadette SCHWARTZ

Conseillère emploi-formation à Sémaphore

Rudi WAGNER

Responsable du secteur éducatif Association

Prévention Animation Meinau

Hossein MOKRY

Chargé de mission "jeunes" au FAS

Rapporteur :

Petra ROSAY

Chargée d'études au CLAPEST

Les femmes vecteurs de l'intégration ?

Les travaux cet atelier ont amené une réflexion sur la place de la femme immigrée dans la société. En effet, on entend souvent dire que la clé de l'intégration des populations d'origine étrangère repose sur les femmes, à travers l'éducation des enfants, mais aussi à travers le maintien de la structure familiale.

Il paraît intéressant, dans cette optique, de s'interroger sur le rôle, le statut, mais aussi les difficultés qu'éprouvent des jeunes filles issues de l'immigration, futures femmes et mères de famille, dans la société française. Il est souligné que cette question est peu évoquée dans les rencontres et les réflexions ayant trait à l'immigration. L'absence de débat sur ce sujet pourrait s'expliquer par l'inexistence de visibilité sociale des jeunes filles en dehors des divers stéréotypes.

Femmes de l'immigration et diversité des références culturelles

Assina IDIRI introduit l'atelier par une anecdote. Lors d'une rencontre à Strasbourg réunissant des jeunes filles d'origine diverse, l'une d'elles a posé le problème en ces termes : "en France je suis arabe, et en Algérie je suis une Française ; je ne sais plus d'où je suis".

Cette remarque a constitué le point de départ de cet atelier et traduit notamment le malaise lié à des références culturelles multiples. Les divers intervenants ont introduit cette question en exposant leurs expériences professionnelles avec des jeunes filles issues de l'immigration.

Ainsi, Mehri HACHEMIZADEH, responsable du secteur femmes au CLAPEST, a présenté un récent travail mené avec des groupes de jeunes filles issues de différents quartiers strasbourgeois. L'idée de faire en sorte que des jeunes filles puissent se rencontrer est née dans le cadre d'une manifestation qui s'est déroulée en novembre 1993, intitulée "Femmes du Monde entier". Différentes actions avaient été menées, dont une rencontre avec des femmes autour du thème "chez moi je suis quelqu'un...", visant à l'expression des femmes à travers des mises en scène de la vie quotidienne. Les jeunes filles qui y ont assisté et ont découvert une partie du vécu de leurs mères. Elles ont alors fait part de leur souhait de s'exprimer sur leur propre ressenti, mais hors de la présence des mères. C'est précisément cette demande qui a été à l'origine de l'idée d'organiser des rencontres à partir du réseau associatif existant dans les quartiers de la ville.

Les jeunes filles d'origine étrangère et leur environnement familial

Partant du constat que les jeunes filles rencontraient dans leurs familles des problèmes spécifiques liés à la migration de leurs parents, cet atelier se destinait à leur offrir un espace de rencontre et de dialogue.

Les thèmes abordés ont été très variés. Ainsi, les discussions portaient sur la culture, l'identité, la place des filles au sein de la famille, au sein de la communauté, les relations avec les garçons, etc... Les jeunes filles se montraient très révoltées par rapport à leur condition, à l'absence de dialogue avec les parents, à la double vie qu'elles se sentaient obligées de mener, tout en faisant néanmoins preuve d'une certaine compréhension à l'égard des réactions de leurs parents.

Ces échanges ont permis de mettre en lumière l'ambiguïté et la complexité de leurs situations. Ils constituent par là même une base de travail permettant d'envisager des actions avec les jeunes filles qui le souhaitent.

Nicole GREIB du Mouvement Français du Planning Familial insiste sur la nécessité d'absence de visibilité sociale dans certains domaines. Ainsi, le cadre du centre d'accueil paraît tout à fait adapté aux jeunes filles qui ont des difficultés, puisqu'il propose des consultations gratuites, anonymes et sans autorisation parentale. L'invisibilité sociale ou l'anonymat des filles est indispensable à la création d'un dialogue. Si les situations individuelles peuvent varier, beaucoup de jeunes filles sont confrontées au tabou de la sexualité qui existe dans leur pays d'origine et qui reste important en France.

L'intégration scolaire et professionnelle des jeunes filles

Un constat analogue relatif à la complexité des situations a été établi par Bernadette SCHWARTZ, conseillère emploi-formation à Sémaphore, pour ce qui concerne les difficultés rencontrées par les jeunes filles dans leur réussite scolaire et professionnelle.

Selon elle, l'intégration est très difficile pour un certain nombre de jeunes filles qui se trouvent en rupture avec leurs familles. Souvent les parents "baissent les bras" face à leurs enfants nés en France, et les filles, qui souffrent d'un manque d'orientation et de structuration, n'ont plus d'attache et se trouvent dans une situation de détresse affective. Par ailleurs, l'absence du père peut amener la prise en main de l'exercice de l'autorité par un frère et freiner ainsi l'évolution et l'émancipation de la fille.

L'intégration professionnelle proprement dite pose de réels problèmes dans la mesure où un certain nombre de jeunes filles sont insuffisamment scolarisées et que, les amener à une qualification professionnelle est alors d'autant plus difficile. La place qu'on assigne traditionnellement à la femme dans certaines familles issues de l'immigration (la femme doit rester au foyer auprès des enfants), représente également un obstacle à l'intégration professionnelle des jeunes filles.

Il a été néanmoins souligné, dans cet atelier, que lorsque les jeunes filles ont envie de faire des études, de réussir, c'est aussi pour bénéficier d'une certaine reconnaissance au sein de leur famille.

Qu'est-ce que la double culture ?

Les questions et remarques soulevées par le public ont rejoint les affirmations des intervenants, tout en les précisant davantage.

Une des questions posée visait à éclaircir le terme culture, de façon à ce que l'on sache de quoi on parle lorsque l'on utilise ce terme. D'autres demandent à réfléchir sur la signification du concept même de "double culture" et la manière dont les individus se situent dans ces cadres culturels.

D'après Hossein MOKRY, chargé de mission au FAS, si la culture est un ensemble d'influences (la langue, l'histoire, l'environnement, l'enseignement, la technologie...), les personnes issues de l'immigration doivent prendre conscience que, dans leur situation, ces influences sont multiples. Ceci ne doit pas être vécu comme une déchirure, mais comme une richesse. Par ailleurs, il souligne que la culture n'est pas statique, mais par essence dynamique et en évolution constante.

Parler de double culture n'a donc que peu de sens, la culture d'origine étant transmise, pour l'essentiel, par les parents et la famille. Cette dernière constitue un héritage qui n'évolue plus guère, alors que les individus sont confrontés quotidiennement à la culture française à travers des canaux multiples. Selon certains intervenants, le problème que poserait la double culture de façon plus spécifique pour les jeunes filles, peut aussi dissimuler des difficultés profondes relatives à l'inégalité existant dans nombre de familles entre les garçons et les filles.

Traiter du concept "culture" ne peut se faire sans y associer des précisions sur la population concernée et suppose ainsi une meilleure connaissance des jeunes et des jeunes filles en particulier. Le débat a fait apparaître la complexité du phénomène, et ce au travers de la multiplicité des

situations individuelles que vivent les jeunes filles. Certaines affirment ne rencontrer aucun obstacle dans leurs parcours scolaire ou leur insertion professionnelle et se "sentir bien avec deux cultures". Elles soulignent qu'il importe que l'on porte le débat aussi sur celles qui réussissent et estiment qu'il s'agit là d'un public apparemment non rencontré par les trois intervenants de la table-ronde.

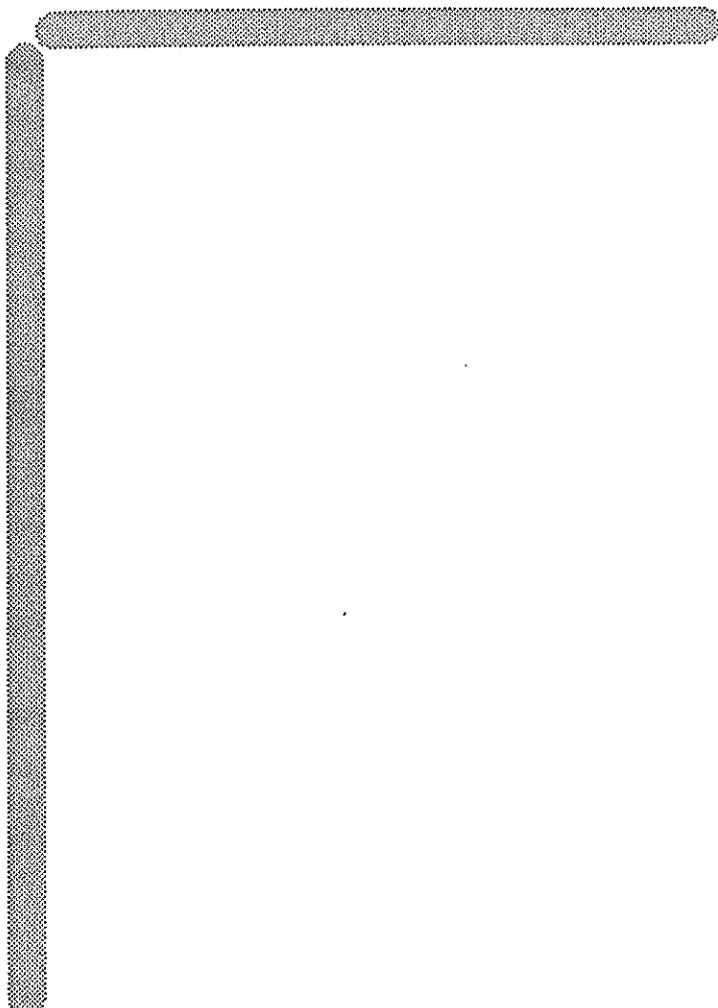
Au-delà des représentations véhiculées par la société d'accueil

Hossein MOKRY fait remarquer que les représentations que nous avons des jeunes filles issues de l'immigration sont différentes, multiples et que l'image "beurette" d'une part et "tchador" d'autre part sont les deux pôles extrêmes de ces représentations. Entre ces deux pôles, les réalités qu'il faut s'attacher à comprendre sont diverses.

S'il convient de s'interroger sur les réalités de l'immigration, certains évoquent le problème de leur acceptation par la société d'accueil qui, elle, peut être excluante et stigmatisante par les représentations qu'elle véhicule. Prendre des distances avec les stéréotypes que les uns et les autres ont de ces réalités à partir d'expériences réduites, de fragments de réalité s'avère donc nécessaire. A ce sujet, il est évident qu'un nombre de filles ne se reconnaît pas dans l'image construite selon laquelle elles vivent en bonne harmonie avec leurs familles et leur entourage. Le débat et les actions ne doivent porter que sur celles qui se trouvent dans des situations qu'elles mêmes jugent difficiles à vivre.

Une partie du public s'est accordée à dire que l'intégration, l'insertion des filles dans leur environnement social passe par la formation, l'apprentissage d'un métier, la réussite dans les études. Il s'agit là d'un point important pour les jeunes filles issues de l'immigration comme pour toutes les autres. La formation paraît d'autant plus importante que les filles, dans les mêmes conditions, ont un taux de réussite plus élevé que les garçons.

En conclusion, il faut constater que la reconnaissance de la place des jeunes filles issues de l'immigration passe par la connaissance de la complexité et la multiplicité des situations individuelles. Un travail conceptuel autour de la signification des apports culturels et de la transmission de ceux-ci pourrait aider à une meilleure compréhension des influences qu'elles subissent.



SYNTHESE DES ATELIERS

ET

PERSPECTIVES

*Christiane DUCASTELLE,
Haut Conseil à l'Intégration*

Nous arrivons à la clôture de cette journée après une matinée fort intéressante où nous avons pu prendre conscience de la grande diversité liée à la question qui est posée.

Le thème de cette journée porte sur "les femmes de l'immigration". La première des choses que nous avons pu comprendre est qu'il était extrêmement difficile et dangereux de parler de façon globale. Nous sommes face à des situations d'immigration extrêmement diverses qui ont beaucoup évolué depuis le début des années 1970, de par la réalité même de l'immigration, de par l'émergence d'une génération née en France et de par la divergence existant entre les représentations de la femme immigrée qui sont essentiellement des constructions, et la réalité elle-même très diverse.

Cet après-midi consistait en un travail en quatre ateliers :

- Quelle formation pour les femmes immigrées ? Quelle insertion sur le marché du travail ?
- Quelle ouverture de la femme immigrée vers l'extérieur au quotidien ?
- Quel rôle de la femme immigrée dans la cellule familiale ? Quelle fonction de transmission aux enfants ?
- Jeunes filles d'origine étrangère : comment se situent-elles face à leur double culture ?

On peut noter que le public était réparti de façon quasi égale entre les différents ateliers, si ce n'est peut-être une légère préférence pour l'atelier portant sur les jeunes filles d'origine étrangère.

Si nous nous penchons sur la nature des thèmes des différents ateliers, on peut constater que trois d'entre eux sont consacrés à la femme qui a été amenée à être mobile dans sa vie, qui est née quelque part et qui, pour une certaine raison, est venue s'installer en France. L'un d'entre eux a trait à la génération qu'on appelle quelquefois la deuxième génération, qu'on a du mal à nommer parce que ce n'est pas une réalité bien identifiée : il s'agit des jeunes filles qui sont nées ici, dont les parents ont un jour émigré et qui se retrouvent ici totalement immergées dans la culture française, mais avec toutefois un apport supplémentaire.

Il s'agit à présent de dégager les idées forces de chaque atelier afin que celles-ci puissent être soumises ultérieurement à débat par les différents partenaires concernés.

L'atelier 1 abordait la question de l'insertion sur le marché du travail.

Ce qui a été souligné, et qui l'avait d'ailleurs déjà été ce matin, est l'absence d'informations chiffrées. Les services qui s'occupent de l'accès à l'emploi disposent de très peu d'informations, si ce n'est des informations sur la nationalité qui se présentent de surcroît sous une forme regroupée. Par ailleurs, concernant les actions de formation se situant dans ce qu'on appelle le droit commun, les étrangers y ont accès au même titre que tout autre résident. Dès lors, pour ceux qui ont en charge ce domaine d'activité, il n'y a pas lieu de différencier les uns des autres.

Cet atelier mettait en évidence des aspects positifs, par exemple :

- le taux d'activité féminin, au moins sur l'Alsace, augmente et ce, malgré la crise,
- dans les actions de formation et quand des études spécifiques sont effectuées, le rapport entre les hommes et les femmes chez les étrangers est tout à fait équivalent à celui observé dans la population d'ensemble.

L'ANPE a proposé une typologie dans le cadre d'une étude un peu plus fine qui distingue les femmes primo-arrivantes des autres. Les débats ont porté essentiellement sur les primo-arrivantes. En effet, ces dernières se caractérisent par le fait qu'elles ont globalement (statistiquement) une très faible connaissance de la langue française et très souvent une absence de qualification. Ceci les amène généralement à s'orienter vers des emplois de type "emplois familiaux" où elles rencontrent des difficultés de compréhension avec l'employeur. D'après les personnes qui sont intervenues, ces difficultés proviendraient essentiellement de problèmes de codes culturels.

Les intervenants faisaient également part de comportements discriminatoires de la part des employeurs face à ces jeunes femmes étrangères. Un débat intéressant a eu lieu à ce sujet. Prenons le cas d'une famille qui souhaite employer une personne comme aide à la vie de la famille et qui demande par exemple une femme portugaise. L'entreprise d'insertion propose l'offre à une Algérienne intéressée en lui suggérant de se présenter comme Portugaise pour augmenter ses chances. La question posée ici est de savoir si on est obligé de demander aux personnes en quelque sorte de nier ce qu'ils sont pour qu'ils puissent trouver du travail, ou si au contraire l'effort n'est pas à porter plutôt du côté des employeurs en leur expliquant que les personnes présentées ont toutes les qualités requises pour le travail demandé.

Dans cet atelier, les propositions émises allaient dans le sens d'une orientation des efforts à mener vers des actions de communication, un travail sur les représentations véhiculées par les uns et les autres, surtout en direction des employeurs, de manière à faire accepter les valeurs des personnes étrangères comme des valeurs positives.

Un deuxième type de proposition consistait en l'accompagnement de la personne au moment où celle-ci se présente devant l'employeur. L'idée de la mise en place d'un suivi, de façon à rassurer l'employeur et à intervenir dès que se pose un problème de manière à le désamorcer, a également été émise.

Enfin, a été soulignée la nécessité d'un minimum de connaissance de la langue française, atout majeur pour une ouverture vers différents domaines, et d'actions de formation adaptée au public.

L'atelier 2 a porté sur la question de l'ouverture de la femme immigrée vers l'extérieur.

Les axes de réflexion ont mis l'accent sur différents aspects de la vie des femmes lors de leur arrivée et dans le processus d'intégration.

L'importance du temps a été soulignée : le temps pour arriver, pour faire un choix, pour vivre les différentes étapes de l'intégration.

La diversité des situations et des parcours doit être prise en compte et implique de la tolérance.

Un référent peut aider les femmes dans leur cheminement.

La mise en place de lieux de parole et d'échanges s'avère indispensable et permettrait aux femmes de sortir de chez elles et d'échanger : débats sur la laïcité par exemple, participation à des actions avec l'école : dialogue avec les enseignants, implication des parents dans l'école...

Les cours d'alphabétisation constituent un support d'intégration indispensable. L'exigence des femmes est forte par rapport à leur situation. Elles demandent des actions de formation de qualité, dans lesquelles elles sont partenaires et non passives.

Un débat a porté sur le voile. Celui-ci ne doit pas être considéré comme choquant mais relevant d'une volonté personnelle. Le port du Hijab, s'il ne constitue pas la seule alternative, peut en être une pour permettre aux femmes de devenir actrices de leur propre vie, à mi-chemin entre le modèle occidental et le modèle musulman.

La nécessité de rompre avec les images négatives de la femme voilée avec beaucoup d'enfants est soulignée. Il y a des femmes qui réussissent, qui font des études, qui s'engagent dans la vie associative, qui sont reconnues au sein de la société et de leur communauté et qui veulent faire entendre leur voix. Les femmes ont besoin d'être informées, d'échanger, de confronter leurs pratiques. Il a d'ailleurs également été évoquée la question de la reconnaissance des diplômes obtenus dans le pays d'origine.

L'atelier 3 a porté sur le rôle de la femme immigrée dans la cellule familiale. Un certain nombre d'interventions émanaient de représentants d'associations ou d'instances travaillant dans le domaine de l'intégration.

Une première réflexion consistait à se demander ce que transmettent les mères. Il s'agit de la transmission aux enfants à l'intérieur de la cellule familiale. Ce que transmettent les mères ne correspond pas forcément à ce que veulent les jeunes filles. Ceci, au moins pour les communautés turques et les communautés d'origine maghrébine. La situation est en revanche très différente pour les garçons.

Une seconde intervention évoquait les changements qui interviennent à l'intérieur de la famille. Ces changements sont réels et interviennent avec le temps ; quelquefois, ces changements se passent de façon imperceptible et les individus ne s'en aperçoivent même pas. Quelquefois aussi, ils sont impulsés par les enfants, et en direction de la mère. La mère est présentée comme le facteur principal de transformation de la famille.

Des précisions ont également été apportées sur le regroupement familial. Celui-ci peut se présenter sous trois formes, à savoir :

- la femme seule qui rejoint son mari,
- la femme seule qui rejoint son mari avec des enfants,
- le mari qui rejoint la femme : il s'agit là d'une situation manifestement de plus en plus courante qui concerne 30 % des regroupements familiaux observés en Alsace cette année (ou en 1993).

Dans tous les cas de figure, les retrouvailles de la famille entraînent des difficultés d'adaptation relativement longues puisqu'elles peuvent durer de 1 à 2 ans et nécessitent un accompagnement pour que la femme soit en mesure de transmettre quelque chose.

Une autre intervenante a présenté les problèmes de transmission à travers un exemple précis faisant référence à la manière dont les mères utilisent les contes kabyles. La transmission de ce qui figure dans ces contes, et le rôle des mères tel qu'il est présenté dans ces contes, peut quelquefois se trouver en contradiction avec la réalité de la vie des mères en situation d'immigration en France.

Il semblerait que le débat qui a suivi ces présentations ait été un peu houleux. Il a été essentiellement le fait de travailleurs sociaux qui ont exprimé une certaine lassitude et même une certaine animosité face à ce qui avait été exposé car ils ne reconnaissent ni leur public, ni leurs préoccupations, ni les situations auxquelles ils sont confrontés. Ces dernières sont bien plus souvent des situations de dislocations familiales, de manque de transmission dans un contexte hostile à la transmission. La société française ne favoriserait plus cette transmission dans la mesure où elle ne permettrait plus de donner un sens à ce qui veut être transmis.

La conclusion émanant des travailleurs sociaux consistait en une **demande d'aide et de distanciation par rapport aux représentations véhiculées**, car le malaise que connaissent les familles issues de l'immigration proviendrait davantage de conditions socio-économiques que de problèmes culturels.

L'atelier 4 concernait les **jeunes filles d'origine étrangère et leur double culture**. Ce qui a d'emblée été précisé est la difficulté à parler des jeunes filles d'origine étrangère tant les situations sont diverses.

Les réflexions ont été multiples : comment définir la double culture ? De quelle culture parle-t-on ? A quel moment apparaissent les obstacles ? Les obstacles sont-ils inhérents à la culture en cause ou viennent-ils de la confrontation avec une réalité de terrain ? Cette double culture est-elle une richesse ?

Les interventions de la salle ont montré qu'il y avait une multitude de cas : des jeunes filles qui vivaient très bien cette double culture, des jeunes filles au contraire qui racontaient les situations difficiles qu'elles vivaient (situations familiales, interventions de leurs frères, échec scolaire...).

L'accent a été mis sur le fait que les représentations élaborées, tant par la société d'accueil au sujet des jeunes filles d'origine étrangère, que par les familles immigrées concernant la société d'accueil, étaient la plupart du temps des représentations négatives.

Pour ce qui concerne la double culture, le débat a porté sur l'intégration des valeurs françaises. A ce sujet, l'atelier s'est accordé à dire que la question se pose différemment pour les jeunes filles comme d'ailleurs pour les garçons nés ici : ils vivent dans la culture française depuis qu'ils sont nés, à travers la rue, l'école, la télévision.

Cet atelier a tenu à souligner l'importance des études comme meilleur garant de la capacité à vivre dans la société française avec une autre culture qui devient en fait une richesse. La volonté d'être considérées comme des individus, reconnues et non stigmatisées par une origine a été souligné par des jeunes filles d'origine étrangère présentes dans la salle.

En conclusion :

Personnellement, je tire de cette journée d'abord une réelle volonté de vouloir échapper à toute stigmatisation, à tout traitement trop facile du problème en le traitant globalement. Toutes les réalités sont à prendre en compte.

Ce sujet est un sujet au coeur des questions telles qu'on se les pose en ce moment et rejoint totalement les travaux que le Haut Conseil à l'Intégration effectue actuellement sur l'incidence des liens culturels sur l'intégration.

Je voudrais donc remercier les organisateurs de cette journée et leur dire combien ces travaux pourront être utiles aux travaux du Haut Conseil à l'Intégration.

CLÔTURE

*Jean-Marie BOCKEL,
Maire de Mulhouse,
Conseiller Général du Haut-Rhin*

Quelques remarques du Maire de Mulhouse à la suite de vos travaux dont j'ai pu entendre la synthèse.

Nous sommes très contents d'avoir participé à ce colloque. A Mulhouse, la politique de la ville est pour nous une priorité. D'autre part, nous considérons que la femme issue de l'immigration est un acteur incontournable de la politique de la ville. C'est dire si pour nous le sujet sur lequel vous avez travaillé aujourd'hui est d'importance.

Je concluerai, en tant que Maire de la Ville de Mulhouse, sur la manière dont je perçois le rôle de la femme de l'immigration dans l'intégration, et ceci au regard des tensions sociales que nous rencontrons de plus en plus fortement dans un certain nombre de quartiers de nos villes. On peut même parler quelque fois de fractures sociales. C'est un phénomène qui n'est évidemment pas propre à l'immigration, mais qui touche aussi un certain nombre de jeunes et de moins jeunes issus de l'immigration.

Par rapport au sujet d'aujourd'hui, je ferai deux remarques : l'une porte sur la famille, l'autre sur l'émancipation.

La famille : un rôle déterminant face aux difficultés liées à l'intégration

J'aborderai ce qui a trait à la famille de façon synthétique.

J'ai envie de dire que ces problèmes, ces tensions, ces difficultés véritablement croissantes, que l'on rencontre chez un certain nombre de jeunes et qui constituent de plus en plus notre travail au quotidien, apparaissent souvent comme des freins, des obstacles à tout le travail d'insertion que j'évoquais tout à l'heure. Parfois, on a l'impression que certains comportements viennent casser tout un travail qui se fait en direction d'un nombre important de jeunes. Face à cette difficulté que je considère comme grave, évidemment se pose la question du rôle que joue aujourd'hui la famille et notamment la famille immigrée.

J'ai lu récemment un article sur la déconstruction de la famille en France, ce terme étant certainement plus adapté que celui de destruction dans la mesure où, pendant que des choses se déconstruisent, d'autres se construisent. Ce phénomène de déconstruction touche aussi la famille immigrée, même si le contexte culturel est différent. A diplôme égal, à bagage égal, on rencontre plus de difficultés. Ce n'est pas seulement affaire de racisme, même si c'est un facteur qu'on ne peut évincer. Là naturellement, on en revient à la famille. Je ne voudrais pas avoir un propos sexiste en évoquant le rôle de la mère de famille car si je parle du rôle de la mère dans la famille, je dois le faire également pour le père. C'est souvent le problème du père qui est posé, on le sait très bien.

L'émancipation de la femme dans le processus de réussite sociale

L'idée que je voudrais lancer est le rôle de la grande soeur.

La grande soeur ou la fille dans la famille, et vous l'avez sûrement dit dans vos travaux, a souvent bien, voire mieux réussi que le garçon, non seulement son émancipation, mais son insertion dans la vie. A la limite, elle s'est bien débrouillée parce que face à tous les problèmes que peuvent rencontrer ses petits frères, elle tente de réussir sa vie. Cette grande soeur, on la comprend et on est content de cette réussite parce qu'elle est essentielle pour tous.

Dans nos villes, nous parlons souvent des grands frères et il est certain que le rôle de ceux-ci est important. Parlons donc un peu du rôle de la grande soeur. Elle-même se rend compte peut-être aussi qu'un certain nombre de problèmes graves, que j'évoquais tout à l'heure, peuvent constituer un frein, un handicap à sa propre réussite, car nécessairement, il y a un effet retour, un effet miroir.

Dernière remarque sur l'émancipation. Je souhaiterais faire une dernière remarque. Quand je parle de l'émancipation, ce mot pouvant être compris de différentes manières, j'évoque bien entendu la réussite, mais aussi le positionnement par rapport au problème que j'évoquais tout à l'heure : celui du **fondamentalisme**.

Je rencontrais l'autre jour en Mairie une Mulhousienne, qui est née à Mulhouse et qui a vécu trente ans dans un de nos quartiers. Il y a quelques années, elle est retournée en Algérie à la suite d'un mariage. Elle revient régulièrement en vacances en France. Elle est venue en me disant : " je veux vous voir, j'aime votre ville, j'y suis née, je m'y rends régulièrement ; je vis aujourd'hui dans une grande ville d'Algérie, mais la situation d'un certain nombre de mes amies femmes se dégrade de plus en plus. Je ne les retrouve plus, je ne les reconnais plus, elles n'ont plus les mêmes attitudes, les mêmes comportements, la même joie de vivre, la même liberté et cela m'inquiète. Moi je peux vous dire que dans ma ville, avec beaucoup de femmes, des milliers de femmes, nous tiendrons bon, nous résisterons, nous ne nous laisserons pas faire par rapport à l'idée que nous avons sur la place de la femme dans la société ".

Ce propos m'a interpellé. Par rapport à cela, ce qui est important, c'est cet équilibre entre la femme et les racines qu'elle porte et qu'elle incarne, peut-être mieux que l'homme souvent déstabilisé, déraciné. Vous l'avez dit et répété dans votre synthèse mieux que je ne saurais le faire. Si on n'a pas la fierté de ses racines, si on n'est pas en paix avec soi-même et tout ce

qu'on peut avoir en soi à la fois de contradictions et de richesses, ça ne peut pas marcher. Sans entrer dans les grandes théories françaises d'intégration, d'assimilation, car ce n'est pas comme cela que ça se passe, on peut souligner la capacité des femmes à assumer en permanence, et de manière évolutive, ce compromis entre d'une part tout cet enrichissement culturel à apporter, qui ne doit pas être paralysant, et d'autre part ce monde nouveau dans lequel il faut trouver sa place, parfois d'ailleurs imposer sa place pour ne pas se laisser écraser.

Dans ce processus d'émancipation équilibré, le rôle de la femme n'est donc pas uniquement celui de la jeune fille qui réussit sa vie, même si c'est extrêmement important. Ce qui compte, c'est le rôle de la femme de manière plus générale et qui est tout à fait essentiel.

Ce matin, nous inaugurons une école maternelle dans le quartier Brossolette à Bourzwiller, avec beaucoup de petits enfants et leurs mamans. Au milieu de toute cette vie, nous avons discuté avec les parents d'élèves et l'équipe pédagogique.

C'est une école où les enfants sont en quasi-totalité des enfants issus de l'immigration. J'ai senti, dans la discussion, l'importance de cet aller-retour entre ces enfants qui découvrent, apprennent, vivent un grand nombre de choses nouvelles, et qui nécessairement, en rentrant chez eux font, même involontairement, passer des messages. Leurs mamans, quelle que soit leur culture, quelle que soit leur relation à la tradition ou à la modernité, sont au coeur de tout cela.

Je parlais tout à l'heure de compromis entre les racines, les traditions, la richesse culturelle, mais il y a en même temps, le devoir pour ces mères d'assumer la réussite de leurs enfants. On sent bien que ce rôle est tout à fait prioritaire, et cela va bien au-delà de toutes les théories, de toutes les différences que ces femmes représentent. Au moment de l'inauguration de cette école, elles étaient là, dans leur diversité, et il y a là quelque chose de très important qui est en mouvement.

Nous avons le devoir, au niveau de nos villes, au niveau des politiques lourdes, de ne pas nous laisser paralyser, écraser par un certain nombre de contradictions, de tensions qui mettent quelquefois en échec ce que nous réalisons.

En même temps, nous avons ce devoir d'être plus à l'écoute, en étant présent aux côtés de ces femmes lorsque, au-delà du rôle social si important qu'elles assument déjà, elles décident en outre de s'assumer ensemble, de se regrouper, d'avoir des actions communes, de créer des associations, de les faire vivre, de s'impliquer davantage dans les difficultés que rencontrent souvent leurs garçons.

A ce niveau-là, plus que par le passé où primaient d'autres combats tels que l'alphabétisation qui se poursuit actuellement bien entendu, nous avons le devoir, et c'est ce que nous essayons de faire modestement, sûrement insuffisamment, d'accompagner ce mouvement, non seulement d'émancipation, mais également de présence forte, d'équilibre que peuvent constituer ces femmes, jeunes ou moins jeunes, dans un monde et dans une ville qui est aujourd'hui au bord de la fracture, et qui se cherche.

Mon regard sur la femme immigrée à Mulhouse est, pour l'essentiel, un regard optimiste. Merci pour vos travaux, ils nous seront utiles.

ANNEXES

Rappel du programme de la rencontre
Liste des participants
Article de Jacqueline COSTA-LASCOUX
Revue de presse

**Quelle formation pour les femmes immigrées ?
 Quelle insertion sur le marché du travail ?**

Animateur : Cathy LAURENT,
 Déléguée Régionale aux Droits des Femmes
Rapporteur : Murielle MAFFESSOLI,
 Observatoire Régional de l'Intégration
Intervenants : Ufuk DOGRUSOZ,
 Chargé de mission «formation» au FAS
 Clément HECHT,
 Direction Régionale du Travail et de l'Emploi
 Gabrielle GRAMONT,
 Animatrice à la permanence emploi de l'Association
 AGATE (quartier du Neuhof)
 Monique FABIAN,
 Cabinet Le Frêne, chargée de la réalisation de la
 Maîtrise d'Oeuvre Sociale à Lauterbourg
 Alphonse SCHNEIDER, ANIPE Mulhouse

Accueil des participants

9h30
 Introduction et ouverture
 Cathy LAURENT,
 Déléguée Régionale aux Droits des Femmes
 Alain JUND,
 Délégué Régional du FAS Alsace

10h00
 L'immigration féminine en France aujourd'hui :
 enjeux et perspectives en Europe
 Jacqueline COSTA-LASCOUX,
 Directeur de recherche au CNRS
 et sous-directeur du Laboratoire de sociologie
 juridique de l'Université PARIS II

11h00
 Emploi et formation : quelle place pour les
 femmes de l'immigration ?
 Sabbah CHAIB,
 Institut d'Etudes Politiques de Paris

12 h00
 Débat avec les participants animé par
 Myriam NISS
 Journaliste et Chargée d'études

12h30
 Déjeuner
 Restaurant de l'Esplanade

14h15
 Travaux d'ateliers (voir détails)

16h00
 Pause :
 Buffet gourmand organisé par des femmes
 issues de l'immigration
 Défilé de mode présenté par
 Fatima LAZREG, styliste mulhousienne

16h40
 Synthèse des ateliers et perspectives
 Christiane DUCASTELLE,
 Secrétaire du Haut Conseil à l'Intégration

17h00
 Clôture
 Jean-Marie BOCKEL,
 Maire de Mulhouse,
 Conseiller Général du Haut-Rhin

**Quel rôle de la femme immigrée dans la cellule familiale ?
 Quelle fonction de transmission aux enfants ?**

Animatrice : Marie-Nicole RUBIO,
 Coordinatrice Petite Enfance auprès du FAS
Rapporteur : Liliana EGE,
 Migrations Santé
Intervenants : Michèle DAULL,
 CEDIFF - CIDF Mulhouse
 Jean-Claude FIMBEL,
 Secrétaire Général à l'UDAF
 Alice CHAVANNE,
 Assistante sociale au SSAE
 Zoubida NAILI,
 Représentante de la CRIPI

**Jeunes filles d'origine étrangère : comment se situent-elles
 face à leur double culture ?**

Animatrice : Assina IDIRI,
 Observatoire Régional de l'Intégration
Rapporteur : Petra ROSAY,
 Chargée d'études au CLAPEST
Intervenants : Mehrouz HACHEMIZADEH,
 Responsable du secteur femmes au CLAPEST
 Nicole GREIB,
 Mouvement Français du Planning Familial
 Bernadette SCHWARTZ,
 Conseillère emploi-formation à Sémaphore
 Rudi WAGNER,
 Responsable du service éducatif à la PAM
 (Prévention Animation Meinau)
 Hossein MOKRY,
 Chargé de mission «jeunes» au FAS

**Quelle ouverture de la femme immigrée
 vers l'extérieur au quotidien ?**

Animateur : Dominique PARMENTIER,
 Centre d'Information aux Droits des Femmes
Rapporteur : Sophie-Anne DIRRINGER,
 Délégation Régionale aux Droits des Femmes
Intervenants : Danièle SOUVILLE,
 Chargée de mission départementale aux Droits
 des Femmes
 Aziz SEKRI,
 Chargé de mission à la vie associative à Alsace
 Plurielle
 Claudine KAMMERER,
 Assistante sociale au SSAE
 Sémih SIPAHI,
 Médiatrice interculturelle au C.S.C. Papin (Mulhouse)
 Nadine WEIBEL,
 Anthropologue rattachée au centre «Société, Droit
 et Religion en Europe» auprès du CNRS à Strasbourg

Des femmes et associations de femmes issues de
 l'immigration participeront aux différents ateliers.

RENCONTRE du 29/11/94 "FEMMES DE L'IMMIGRATION : images et réalités"

LISTE DES PARTICIPANTS

CLAP Madame Leïla ABDELOUAS Médiatrice	Place Cuvier 25200 BETHONCOURT
CLAP Madame Fathia ADDALA	Place Cuvier 25200 BETHONCOURT
ADRI Monsieur Marcel AHANO	4 rue René Villemé 75011 PARIS
Centre Culturel et Social du Neuhof Monsieur Driss AJBALI Directeur	11 rue Antoine Becker 67100 STRASBOURG
Ass. Pain et Liberté Madame Jasmine AKGUL Formatrice-Coordinatrice-Animatrice	Maison des associations 6 route d'Ingersheim 68000 COLMAR
Contact et Promotion Madame Leyla ALINCA Médiatrice	4 rue de Birkenfels 67100 STRASBOURG
Monsieur Mohamed AMMI Membre CRIPI	4 rue Paul Drumm 68170 RIXHEIM
Alsace Plurielle Madame Louisa AMRANI	
Observatoire Régional de l'Intégration Madame Françoise AMRHEIN Secrétaire	1 rue de la Course 67000 STRASBOURG
S.S.A.E. Madame Bernadette ANCEY Assistante Sociale	8 rue d'Oslo 68000 COLMAR
CIAREM Monsieur Jésus ANTIGUEDAD Directeur	36 rue Buhler 68100 MULHOUSE
C.S.C. Papin Madame Dikel ARHI	
S.S.A.E. Madame Suzanne ARNOLD Assistante Sociale	8 rue d'Oslo 68000 COLMAR
INSEE Monsieur Bernard AUBRY Chargé de Mission	2 rue de l'Hôpital Militaire 67084 STRASBOURG CEDEX

Madame Néjéa AYADI Animatrice	Entrée B - 29 rue du Général Brulard 25000 BESANÇON
Association La Palmeraie Madame Fatima BAALA Animatrice Socio-Culturelle	17 rue Brulard 25000 BESANÇON
Centre Administratif - C.U.S. Madame Madeleine BACH-GÉNY Conseillère chargée des associations d'étrangers	Place de l'Etoile 67000 STRASBOURG
APP Pulversheim Madame Catherine BACHSCHMIDT Coordinatrice	Place Charles de Gaulle 68840 PULVERSHEIM
Caisse des Dépôts et Consignations Madame Margaret BAJOL représentant le Directeur M. Hubert Reys	15 rue des Juifs 67080 STRASBOURG CEDEX
F.A.S. Région Centre Monsieur Guillaume BAPST Délégué Régional	23 rue de la Bretonnerie 45000 ORLÉANS
S.D.A.S. Madame Marie-Hélène BARBAUD Assistante Sociale - Animatrice - Coordinatrice	182 avenue Leclerc 54000 NANCY
SDAS Madame Marie-Hélène BARBAUD Assistante Sociale	182 avenue Leclerc 54000 NANCY
Madame Naïma BAROUDI	3 rue Gutenberg 25200 BETHONCOURT
Radio Amitié 99,2 FM Monsieur Abdelkader BAROUDI Directeur	B.P. 134 25200 BETHONCOURT
Saenger Ingenierie Sociale Madame Marie BARTHELEMY Agent de Développement social	2 rue du Rossberg 68270 WITTENHEIM
Ville de Thann Monsieur Michel BAUDEMONT Adjoint aux solidarités	2 rue Bellevue 68800 THANN
Centre Socio-Culturel Pax Madame Adjiha BECHLEM	
JEEP HautePierre Madame Fatima BELFACI	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
Migrations Santé Madame Amel BEN MAHIDI Chargée de Mission	20 avenue des Vosges 67000 STRASBOURG
ParChemins Madame Lydie BERNARDI secrétaire	1 rue de la Course 67000 STRASBOURG

C.C.A.S. de Valentigney Madame Murielle BERTHET Conseillère en ESF	4 rue Villedieu 25700 VALENTIGNEY
Délégation Régionale aux Droits des Femmes Madame Sandrine BIANCHI	Hôtel du Préfet - Petit Broglie 67073 STRASBOURG CEDEX
Ass. Les Amies de l'Afrique Madame Thérèse BISSINGER	
Hôtel de Ville Monsieur Jean-Marie BOCKEL Maire de Mulhouse - Conseiller Général	2 rue Pierre Curie 68200 MULHOUSE
Ass. P.A.M. Madame Léonora BOEHM Vice Présidente	1 rue de Champagne 67100 STRASBOURG
SGARE - Préfecture Monsieur Xavier BOOS Chargé d'études	5 Place de la République 67000 STRASBOURG
Centre Socioculturel de Kœnigshoffen Madame Chantal BORG Responsable cours femmes	41 rue Virgile 67200 STRASBOURG
C.S.C. Porte du Miroir Madame Nadjat BOUGUERN	
JEEP HautePierre Madame Leïla BOUHMIDA	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
JEEP HautePierre Madame Abiba BOUKROUT	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
Alsace Plurielle Madame Nadia BOULGHOBRA	
COTRAMI Monsieur Bachir BOULKEROUA Responsable du bureau d'accueil	124 rue Vauban 68100 MULHOUSE
Thé à la Menthe Madame Rachida BOULOUDI Vice présidente	11 avenue de Rome 68000 COLMAR
Contact et Promotion Madame Ahlem BOUROGAA Animatrice	4 rue de Birkenfels 67100 STRASBOURG
AGATE Monsieur Mouldi BOUTEBEN Directeur	2 rue du Commandant François 67100 STRASBOURG
JEEP HautePierre Monsieur Raphaël BOUTEILLER Educateur spécialisé	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG

F.A.S. Mademoiselle Karima BOUZIANE Stagiaire	1 rue de la Course 67000 STRASBOURG
Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP) Madame Marie-Odile BRASS Educatrice Spécialisée	18 rue de Verdun 67000 STRASBOURG
C.S.C. Pax Madame Céline CAPERA Conseillère en économie familiale	54 rue de Sultz 68200 MULHOUSE
Ville de Mulhouse Monsieur Dominique CAPRILI Conseiller technique vie sociale	39 avenue Kennedy 68100 MULHOUSE
Association "Mission Locale" Madame Françoise CASTELLANO Conseillère	4 rue Rapp 68000 COLMAR
F.A.S. Paris Madame Denise CAUSSE Chargée de Mission	209 rue de Bercy 75585 PARIS CEDEX 12
SIVOM de la Doller Madame Marcelle CAVAGNAC Secrétaire générale	9 place des Alliés 68290 MASEVAUX
Institut d'Etudes Politiques de Paris Madame Sabbah CHAIB	9 Boulevard de la Tour Maubourg 75007 PARIS
Centre des Cultures Méditerranéennes Monsieur Mouloud CHAJIA Chargé de Mission	Tour 41 - rue G. Pompidou 90000 BELFORT
S.S.A.E. Madame Alice CHAVANNE Assistante Sociale	9 rue du Général Gouraud 67000 STRASBOURG
Monsieur Kamel CHIBOUT Membre CRIPI	108 rue Pierre Brossolette 68200 MULHOUSE
JEEP HautePierre Madame Btissam CHOURI	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
Association La Palmeraie Madame CHOUT Trésorière	17 rue Brulard 25000 BESANÇON
C.S.C. Porte du Miroir Monsieur Christian COLAS Directeur	3 rue St.-Michel - B.P. 1274 68055 MULHOUSE CEDEX
AFSCO Madame Odile COLLANGE Responsable Secteur	10 rue Pierre Loti 68200 MULHOUSE
Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) Madame Jacqueline COSTA-LASCOUX Directeur de Recherches au CNRS	10 rue de la Chaise 75007 PARIS

Coordination Petite enfance
Mademoiselle Rachida DAFI
Secrétaire

1 rue de la Course
67000 STRASBOURG

Thé à la Menthe
Madame Drissia DANOUCH
Secrétaire

11 avenue de Rome
68000 COLMAR

CEDIFF - CIDE
Madame Michèle DAULL

20 avenue Kennedy
68200 MULHOUSE

COTRAMI
Madame Chantal DEFORGE
Service accompagnement social

124 rue Vauban - B.P. 1025
68050 MULHOUSE CEDEX

D.S.U. Contrat de Ville
Madame Anne-Marie DELIGNE
Agent de développement social

7 rue de l'Armistice
68200 MULHOUSE

Librairie Alsatia
Monsieur DELPHIN

Ass. Les Amies de l'Afrique
Madame Roquia DEMBELE

Madame Fatima DEMOUGEOT
Formatrice

29 rue de Belfort
25000 BESANÇON

CEDIFF
Madame Agnès DESHAYES
Informatrice

20 avenue du Président Kennedy
68200 MULHOUSE

Délégation Régionale aux Droits des Femmes
Madame Sophie-Anne DIRRINGER

Hôtel du Préfet - Petit Broglie
67000 STRASBOURG

CLAP
Madame Sejia DJAID

Place Cuvier
25200 BETHONCOURT

Fonds d'Action Social
Monsieur Ufuk DOGRUSÖZ
Chargé de Mission Formation

1 rue de la Course
67000 STRASBOURG

Association Réseau AAMIS
Monsieur Abderrazak DORAFI
Directeur

5 Cours François Villon
70000 VESOUL

Monsieur Pascal DRIAN
Chercheur

rue des Glaieuls
67600 SÉLESTAT

Haut Conseil à l'intégration - Conseil d'Etat
Madame Christiane DUCASTELLE
Secrétaire

Place du Palais Royal
75001 PARIS

Association N.P.F.
Madame Serife DURAN
Vice-Présidente

34 rue Herrade
67200 STRASBOURG

AGIR Madame Nadia DUROSAY Agent d'insertion	13 Place Joffre 68800 THANN
D.R.A.S.S. Monsieur Dominique ECREMENT Conseiller Technique Régional	Cité Administrative - rue de l'Hôpital Militaire 67084 STRASBOURG CEDEX
Migrations Santé Madame Liliana EGE Directrice	20 avenue des Vosges 67000 STRASBOURG
Association la Ruche Monsieur Ayat EL AOUFIR Educateur	B.P. 2341 68350 MULHOUSE CEDEX
Association Najma Madame Fouzia ELALOUA Bénévole	3 Quartier Léo Lagrange 68500 GUEBWILLER
Association Najma Madame Latifa ELOUZZANI Bénévole	4 rue de Neufchâtel 67000 STRASBOURG
D.S.S.S.- Conseil Général Madame Martine ESCHRICH-BECKER Assistante Sociale	Hôtel du Département - Place du Quartier Blanc 67070 STRASBOURG CEDEX
Cabinet le Frêne Madame Monique FABIAN Chargée de Mission	13 rue Kageneck 67000 STRASBOURG
JEEP HautePierre Madame Marguerite FELDER Educatrice spécialisée	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
U.D.A.F. Monsieur Jean-Claude FIMBEL Secrétaire Général	19 Faubourg National 67000 STRASBOURG
Association Najma Madame Nora FLISSI Bénévole	Cité Paul Appell D/410 - 8 rue de Palerme 67000 STRASBOURG
Association Najma Madame Safia FLISSI Bénévole	1 rue PE Dubois 25700 VALENTIGNEY
Centre Social "Les Coteaux" Mademoiselle Catherine FOERDERER Conseillère en économie sociale et familiale	10 rue Pierre Loti 68200 MULHOUSE
DDASS - I.S.E. Madame Marie Hélène FORESTIER Assistante Sociale	Cité Administrative rue de l'Hôpital Militaire 67070 STRASBOURG
Pastorale de Migrants Haut-Rhin - Diocèse de Strasbourg Mademoiselle Laurence FORET Coopératrice pastorale	68 rue de Soultz 68200 MULHOUSE
ASTI - Pain et Liberté Colmar Madame Simone FOUERE Formatrice	6 route d'Ingersheim 68000 COLMAR

Alsace Plurielle Madame Saliha FOURA Secrétaire-comptable	42 rue de Bâle 68100 MULHOUSE
Mission Contrat de Ville Mulhouse Monsieur Jean-Claude FOURNIER Chef de projet	7 rue de Valmy 68100 MULHOUSE
Ville de Mulhouse Monsieur Pierre FREYBURGER Adjoint au Maire	39 avenue Kennedy 68100 MULHOUSE
Ass. Femme Africaine Madame Assata GAKOU	
Conseil Régional Madame Liliane GALL Conseillère Régionale	35 avenue de la Paix 67000 STRASBOURG
Contrat de Ville de Mulhouse Monsieur Jacques GAUS Chef de projet	3 rue M. Grūnewald 68200 MULHOUSE
Centre d'Orientation et d'Action Educative Madame Marie-Claire GEMÄHLING Assistante Sociale	10 boulevard du Président Poincaré 67000 STRASBOURG
District Urbain du Pays de Montbéliard Monsieur Abdelhamid GHERABI Conseiller Chargé du Suivi	4 Cour du Château 25200 MONTBÉLIARD
Mouvement Haut-Rhinois Planning Familial Madame Marie-Thérèse GIROD Animatrice	20 avenue Kennedy 68200 MULHOUSE
S.S.A.E. Madame Marie-Pierre GRANJON Assistante sociale	9 rue du Général Gouraud 67000 STRASBOURG
Mouvement Français du Planning Familial Madame Nicole GREIB	7 rue Salzmann 67000 STRASBOURG
AFPA Strasbourg Monsieur Pascal GRENAT	1 rue Guynemer 67201 ECKBOLSHEIM
Contact et Promotion Madame Marie-France GUINOT-DELÉRY Chargée d'Etudes	4 rue de Birkenfels 67100 STRASBOURG
CLAPEST Madame Mehranguiz HACHEMIZADEH Responsable du secteur femmes	76 avenue des Vosges 67000 STRASBOURG
JEEP HautePierre Madame Zohra HAFED	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
Colmarienne du Logement Madame Isabelle HAFFNER-PLAISANCE Conciliatrice	32 Cours Ste-Anne 68000 COLMAR

Délégation Régionale aux Droits des Femmes Madame Monique HALMOS	Hôtel du Préfet - Petit Broglie 67073 STRASBOURG CEDEX
AGATE Madame Leïla HAMOUD Formatrice	2rue du Commandant François 67100 STRASBOURG
GIFOP Madame Farida HANINE Conseillère en Formation	15 rue des Frères Lumière - B.P. 2333 68069 MULHOUSE CEDEX
Direction Régionale du Travail et de l'Emploi Monsieur Clément HECHT	16 rue de Bouxwiller 67082 STRASBOURG CEDEX
Conseil consultatif des Etrangers Monsieur Claude HECKEL Coordinateur permanent	1 place de l'Etoile 67070 STRASBOURG CEDEX
Ville de Mulhouse Madame Irène HEINKELE Infirmière	7 rue du Chanoine Winterer 68100 MULHOUSE
Organisation du Buffet Gourmand Madame Marie HEINTZ	
Association Asma Madame Saïda HIDA Présidente	6 rue de Brantôme 67100 STRASBOURG
AFSCO Madame Nicole HOAREAU Responsable Secteur petite enfance	10 rue Pierre Loti 68200 MULHOUSE
M.J.C. Drouot Madame Nelly HOUOT Animatrice	25 rue de Bretagne 68100 MULHOUSE
D.D.J.S. Madame Catherine IBERT Conseillère E.P.J.	Cité Administrative - rue de l'Hôpital Militaire 67084 STRASBOURG CEDEX
Observatoire Régional de l'Intégration Madame Assina IDIRI Responsable de l'Observatoire	1 rue de la Course 67000 STRASBOURG
C.S.C. Porte du Miroir Monsieur Amar IDIRI Animateur Jeunes	3 rue St.-Michel - B.P. 1274 68055 MULHOUSE CEDEX
Association Quartier Nord Madame Marie-France JAKOBOVIC Responsable	9 rue des Poilus 68000 COLMAR
Centre Socio-culturel du Val d'Argent Madame Jeanine JEANCLAUDE Formatrice	1 rue Osmont 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES
F.A.S. Paris Madame Agnès JOLIVET Chargée de Mission	209-211 rue de Bercy 75585 PARIS CEDEX 12

Mission Locale de Schiltigheim
Madame Anne-Isabelle JORDAN
Conseillère Technique

12 rue de la Robertsau
67300 SCHILTIGHEIM

Ass. Femme Africaine
Madame Marie JOS

Ville de Strasbourg
Madame Danielle JOUANNOT
Conseillère Municipale - Représentant Mme Trautmann

1 Place de l'Etoile
67000 STRASBOURG

F.A.S.
Monsieur Alain JUND
Délégué Régional Alsace

1 rue de la Course
67000 STRASBOURG

AFSCO
Madame Marthe KAGAN
Vice Présidente

10 rue Pierre Loti
68200 MULHOUSE

S.S.A.E.
Madame Claudine KAMMERER
Assistante Sociale

8 rue d'Oslo
68000 COLMAR

CEDIFF
Madame Horia KARADZIC
Animatrice

20 avenue du Président Kennedy
68200 MULHOUSE

Conseil de l'Europe - DPM
Madame Françoise KEMPF
Assistante Administrative

67075 STRASBOURG CEDEX

DRASS Alsace
Madame Brigitte KERN
IASS

Cité Administrative rue de l'Hôpital Militaire
67084 STRASBOURG CEDEX

J.E.F.A.I.
Madame Fatima KHALLOUKI
Présidente

7 rue des Vosges
90100 DELLE

Madame Amina KHELIL
Psychopédagogue

4 rue du Puits
67000 STRASBOURG

SDAS- Conseil Général
Madame Sylvie KHIL

Les Tamaris
54100 NANCY

AFSCO
Madame Elisabeth KIENTZ
CESF

10 rue Pierre Loti
68200 MULHOUSE

Association du Foyer Notre-Dame
Madame Christiane KIENTZ
Animatrice Socioculturelle

3 rue des Echasse - B.P. 70
67061 STRASBOURG CEDEX

CAE - PJJ
Madame Ursula KLEIN-GORIUS
Educatrice

10 bld du Président Poincaré
67000 STRASBOURG

Association N.P.F.
Madame Hatice KOCAKAYA
Présidente

8 rue des Bonnes Gens
67210 OBERNAI

Union Féminine Civique et Sociale Madame Geneviève KOHLER Déléguée	69 rue de Brunstatt 68200 MULHOUSE
C.S.C. Porte du Miroir Monsieur Mehmet KONUK Médiateur interculturel	3 rue St.-Michel - B.P. 1274 68055 MULHOUSE CEDEX
Ville de Mulhouse Madame Annick KUSTER Infirmière	7 rue du Chanoine Winterer 68100 MULHOUSE
Ville de Mulhouse Madame Thérèse L'HOPITALIER Assistante Sociale	7 rue du Chanoine Winterer 68100 MULHOUSE
Ass. Les Amies de l'Afrique Madame Jacqueline LAHILLE	
Délégation Régionale aux Droits des Femmes Madame Cathy LAURENT Déléguée Régionale	Hôtel du Préfet - Petit Broglie 67000 STRASBOURG
Madame Fatima LAZREG Styliste	117 avenue Aristide Briand 68200 MULHOUSE
Centre Médico-Social Monsieur Jean LEHODEY Assistant de service Social	27 rue Herschel 67200 STRASBOURG
Association Themis Monsieur Martin LELO Permanent	1a Place des Orphelins 67000 STRASBOURG
Centre Socio-Culturel Pax Madame Isma LEMBOUB	
AFSCO Madame Berta LEU Responsable Secteur	10 rue Pierre Loti 68200 MULHOUSE
I.S.S.M. Mademoiselle Louisa LEUPI Etudiante	4 rue Schlumberger 68200 MULHOUSE
Thé à la Menthe Madame Dahbia LIHYA Secrétaire	11 avenue de Rome 68000 COLMAR
D.D.J.S. Haut-Rhin Madame Annelise LIST Conseiller Technique et Pédagogique	Cité Administrative - rue Fleischhauer 68000 COLMAR
Centre Socioculturel de Koenigshoffen Madame Chantal LOTH Responsable secteur adulte	41 rue Virgile 67200 STRASBOURG
DSSS - Conseil Général - Centre de Circonscription Madame Nadine LOTZ Assistante Sociale	17 rue Leclerc 67300 SCHILTIGHEIM

Service de Prévention APSIS Madame Marie-Claire LUTRINGER Assistante Sociale	23 rue de la Sinne 68100 MULHOUSE
Maison pour Tous Madame Mireille LYNDE Directrice	54 rue de Soultz 68200 MULHOUSE
Observatoire Régional de l'Intégration Madame Murielle MAFFESSOLI Chargée d'Etudes	1 rue de la Course 67000 STRASBOURG
Mission Contrat de Ville de Mulhouse Madame Blandine MARCHAND Adjointe au Chef de Mission	39 avenue Kennedy 68100 MULHOUSE
CLAP Madame Dominique MARQUIS Correspondante Emploi-Formation	Place Cuvier 25200 BETHONCOURT
Cyclocœur Madame Isabelle MARTIN Conseillère Commerciale	36 rue Buhler 68100 MULHOUSE
Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Madame Michèle MAURER Assistante Sociale - Conseillère technique	8 boulevard Poincaré 67000 STRASBOURG
Mouvement Français pour le Planning Familial Madame Francine MAYER Animatrice	3a rue du Marais Vert 67000 STRASBOURG
CLAP Mademoiselle Djemila MAYSOU Lycéenne	Place Cuvier 25200 BETHONCOURT
Association "Réussir Ensemble" Madame Dalifa MEBIROUK Vice Présidente	49 rue de la Combe Mirey 25400 AUDINCOURT
Association "Réussir Ensemble" Madame Fadela MEBIROUK Animatrice bénévole	49 rue de la Combe Mirey 25400 AUDINCOURT
C.S.C. Porte du Miroir Madame Yasmina MEBIROUK	
AGATE Madame Yamina MECHAOUGUI Formatrice	2rue du Commandant François 67100 STRASBOURG
Association Najma Madame Samira MEJDAOUI Bénévole	6 rue Marie-Louise 68700 CERNAY
Association "Réussir Ensemble" Madame Martine MENON Présidente	49 rue de la Combe Mirey 25400 AUDINCOURT
J.E.F.A.I. Madame Francine METZGER Administrateur	7 rue des Vosges 90100 DELLE

Mouvement Français pour le Planning Familial Madame Marie-Françoise MEYER Animatrice	3a rue du Marais Vert 67000 STRASBOURG
Organisation Prévention Insertion Madame Patricia MEYER Educatrice Spécialisée	2 rue de Sélestat 67100 STRASBOURG
C.M.S. de Cronembourg Madame Claire-Lise MEYER Stagiaire	1 rue du St.-Gothard 67000 STRASBOURG
Ville de Mulhouse Madame Sylvie MILLAIRE Psychologue	7 rue du Chanoine Winterer 68100 MULHOUSE
CLAP-Lorraine Madame Odette MIMICA Chargée d'études	B.P. 2029 54100 NANCY
Planning Familial Madame Francine MINAZZI Conseillère et Présidente	39 rue du Mimosa 68400 RIEDISHEIM
M.J.C. Drouot Madame Gariba MISCHLER Animatrice	25 rue de Bretagne 68100 MULHOUSE
Union Féminine Civique et Sociale Madame Michelle MISLIN Déléguée Adjointe	19 rue Henner 68300 SAINT-LOUIS
Mademoiselle Louisa MISSARA Bénévole	
Association La Palmeraie Madame MISSIDI Présidente	17 rue Brulard 25000 BESANÇON
F.A.S. Monsieur Hossein MOKRY Chargé de Mission Jeunes	1 rue de la Course 67000 STRASBOURG
Alsace Plurielle Madame Dominique MORICI Chargée de Mission	42 rue de Bâle 68100 MULHOUSE
CLAP Madame Fatima MOUADJI Secrétaire locale Jeune	Place Cuvier 25200 BETHONCOURT
Madame Michèle MOURU Animatrice	94 rue Pierre Brossolette 68200 MULHOUSE
Association Najma Madame Malika NACER Bénévole	40 route de Guebwiller 68370 SOULTZ
Madame Zoubida NAILI Représentante de la CRIPI	44 rue Nationale 67800 BISCHHEIM

CLAP Madame Saadia NAÏM Animatrice Radio Amitié	Place Cuvier 25200 BETHONCOURT
Madame Myriam NISS Journaliste et Chargée d'études	17 rue Thiergarten 67000 STRASBOURG
C.S.C. Papin Madame Marie-Pauline ODELAIN Directrice	1 rue Papin 68200 MULHOUSE
Monsieur Abdelkader OFATAH Membre CRIPI	42 rue de la Passerelle 68200 MULHOUSE
CLAPEST - Centre de formation Monsieur Erdogan OGRETEN Directeur	1 rue des Vosges 67300 SCHILTIGHEIM
Association de Gestion Madame Kebira OMARI Médiatrice	2 rue Proudhon 25700 VALENTIGNEY
Organisation Prévention Insertion Madame Luce OSSWALD Educatrice Spécialisée	3 rue Ribérac 67100 STRASBOURG
Association Alsram Madame Hakima OUZZANI CHAHDI Bénévole	Hôpital Louis Pasteur - Home B poste 2675 68000 COLMAR
Consulat Général de Turquie Monsieur Halit OYMAN Attaché Chargé du Travail	10 rue Auguste Lamey 67000 STRASBOURG
Centre d'Information aux Droits des Femmes Madame Dominique PARMENTIER	2 Place du Marché aux Poissons 67000 STRASBOURG
ASSFAM Madame Marie-Claire PELLETEY Monitrice en ESF	23 rue de Luxembourg 90000 BELFORT
C.S.C. Neuhof Madame Anne PIEROT Conseillère ESF	67100 STRASBOURG
Planning Familial Mulhouse Madame Agnès PONCET Animatrice	27 rue des Perdrix 68170 RIXHEIM
C.S.C. Pax Madame Danielle POUSSARDIN Animatrice Formatrice	54 rue de Soultz 68200 MULHOUSE
U.R.A.F. Alsace Madame Suzanne RAETH Présidente	7 rue Sédillot 67000 STRASBOURG
Centre Socio-Culturel Pax Madame Fatima RAZIKI	

CRA CEREQ Alsace Madame Marie-Claude REBEUH Chargée d'Etudes	38 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG
Association "Réussir Ensemble" Madame Zinoba REDOUANI Animatrice bénévole	49 rue de la Combe Mirey 25400 AUDINCOURT
Mademoiselle Valérie RENCKLY	1 rue du Remblai 68200 MULHOUSE
M.J.C. Drouot Madame Niama REYMANN Formatrice	25 rue de Bretagne 68100 MULHOUSE
CLAPEST Monsieur Bernard ROLET Directeur	76 avenue des Vosges 67000 STRASBOURG
ACEP - Wittelsheim Madame Yolande ROQUÉ Coordinatrice	101 rue de Mulhouse 68310 WITTELSHEIM
CLAPEST Madame Petra ROSAY Chargée d'Etudes	76 avenue des Vosges 67000 STRASBOURG
C.S.C. Porte du Miroir Madame Viviane ROTA Formatrice linguistique	3 rue St.-Michel - B.P. 1274 68055 MULHOUSE CEDEX
Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP) Mademoiselle Bernadette ROUMIER Stagiaire	18 rue de Verdun 67000 STRASBOURG
CIF-CIDF Strasbourg Madame Béatrice ROUPPERT Responsable secteur juridique	2 Place du Marché aux Poissons 67000 STRASBOURG
Coordinatrice Petite Enfance auprès du FAS Madame Marie-Nicole RUBIO	1 rue de la Course 67000 STRASBOURG
C.S.C. Montagne-Verte Madame Joanna SAAD Conseillère E.S.F.	1 Quai de la Flassmatt 67200 STRASBOURG
Logiservice Madame Agnès SADOWSKA	Centre Commercial Esplanade 67000 STRASBOURG
Ass. P.A.M. Madame Nadia SAFER Educatrice	1 rue de Champagne 67100 STRASBOURG
Ass. Femme Africaine Madame Fatou SAMKHARDE	
Association Najma Madame Lamy SASI Bénévole	10 rue de Palerme 67000 STRASBOURG

C.C.A.S. de Valentigney Madame Claude-Françoise SAUMIER Directrice	4 rue Villedieu 25700 VALENTIGNEY
C.S.C. Papin Madame Eley SAYDIR	
Monsieur Serge SCHIELIN	1a rue de Bouxwiller 67000 STRASBOURG
Centre d'Orientation et d'Action Educative Madame Germaine SCHMOLL Psychologue	10 boulevard du Président Poincaré 67000 STRASBOURG
ANPE Mulhouse Monsieur Alphonse SCHNEIDER	13 rue Wilson - B.P. 1247 68054 MULHOUSE CEDEX
D.D.A.S.S. Bas-Rhin - Cellule Logement Madame Sabine SCHOESER Chargée d'étude	Rue de l'Hôpital Militaire 67000 STRASBOURG
Sémaphore Madame Bernadette SCHWARTZ Conseillère Emploi-Formation	9 rue du Moulin 68100 MULHOUSE
Observatoire Régional de l'Intégration Madame Ingrid SCHWINDLING Documentaliste	1 rue de la Course 67000 STRASBOURG
Alsace Plurielle Monsieur Aziz SEKRI Chargé de Mission	42 rue de Bâle 68100 MULHOUSE
JEEP HautePierre Madame Najette SELLAMI	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
C.S.C. Papin (Mulhouse) Madame Sémiha SIPAHI Médiatrice interculturelle	1 rue Papin 68200 MULHOUSE
JEEP HautePierre Madame Fatma SOUALI	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
JEEP HautePierre Madame Safia SOUALI	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
Cité Administrative Madame Danièle SOUVILLE Chargée de Mission	12 rue Coehorn 68091 MULHOUSE CEDEX
F.A.S. Madame Pascale STEENACKERS Secrétaire chargée du suivi administratif de la Rencontre	1 rue de la Course 67000 STRASBOURG
Université de Bamberg /RFA Madame Gabrielle STRASSBURGER Chargée d'études	44 avenue de Paris appt. 5447 68000 COLMAR

AGATE Monsieur Pierre ZECCHINI	2 rue du Commandant François 67100 STRASBOURG
Mairie de Thann Monsieur Damien STUDER Chef de projet	11 Place Joffre 68800 THANN
JEEP HautePierre Madame Naïma TALSSI	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
ASSFAM Madame Myriam THIROT Assistante sociale	23 rue de Luxembourg 90000 BELFORT
Association de Gestion Madame Denise TRAD Coordinatrice	2 rue Proudhon 25700 VALENTIGNEY
JEEP HautePierre Madame Fatma-Zohra TRAÏKIA	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
Consulat Général de Turquie Monsieur Fikrat ÜÇCAN Consul Général	10 rue Auguste Lamey 67000 STRASBOURG
Collège de Bourtzwiller Madame Anik VOGLER Coordinatrice DIJEN	16 rue de Toulon 68092 MULHOUSE CEDEX
P.A.M. Monsieur Rudi WAGNER Responsable du service éducatif	1 rue de Champagne 67100 STRASBOURG
COTRAMI Madame Claudie WANTZ Assistante Sociale	124 rue Vauban 68050 MULHOUSE CEDEX
Société, Droit et Religion en Europe auprès du CNRS Madame Nadine WEIBEL Anthropologue	23a rue Vauban 67000 STRASBOURG
Ass. P.A.M. Madame Elisabeth WETZLER Educatrice	1 rue de Champagne 67100 STRASBOURG
Centre Socio-culturel du Val d'Argent Monsieur Marc WINTERMANTEL Directeur	1 rue Osmont 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP) Madame Nedjaci YILMAZ Educatrice Scolaire	18 rue de Verdun 67000 STRASBOURG
Mission Intercommunale Madame Guler YILMAZ Animatrice	1 Marché aux Poissons 67500 HAGUENAU
Association La Palmeraie Madame ZAKHNOUN Membre C.A.	17 rue Brulard 25000 BESANÇON
JEEP HautePierre Madame Karima ZAOUÏ	1 place Chateaubriand 67200 STRASBOURG
Mademoiselle Beate ZIEGLER Etudiante	Fabrikstrasse 4 79102 FREIBURG (ALLEMAGNE)



Strasbourg, le 23 juin 1994
fmgeo19.94

MG-EO (94) 19 prov.

L'INTEGRATION DES IMMIGRES:
VERS L'EGALITE DES CHANCES

Réunion
sur

LES FEMMES IMMIGREES ET L'INTEGRATION

(Strasbourg, 22-24 juin 1994)

RESUME DE CONCLUSIONS

élaboré par

Jacqueline COSTA-LASCOUX
(Consultante)

VERSION PROVISOIRE

Note: Dans ce document, sont exprimées les opinions personnelles des experts ayant participé à la réunion, lesquelles ne sont pas nécessairement celles du Conseil de l'Europe ou des Etats-membres

Dans le cadre du Projet du Conseil de l'Europe intitulé "L'intégration des immigrés: vers l'égalité des chances", la réunion organisée du 22 au 24 juin 1994 sur "Les femmes immigrées et l'intégration" avait pour but de procéder à un échange d'expériences et de réflexions sur des projets en faveur des femmes immigrées.

Les projets examinés et discutés au cours de cette réunion, dans laquelle une vingtaine de pays étaient représentés, ont abordé la question de l'égalité des droits et de l'égalité des chances, les mesures destinées à prévenir les discriminations, la reconnaissance et le développement de la vie culturelle des femmes immigrées, la prise en compte de leurs besoins et de leurs aspirations spécifiques, la participation de celles-ci à l'élaboration des politiques.

Le point de vue des femmes est un "autre regard sur l'intégration" et sur la question de l'égalité réelle. Il s'inscrit dans la perspective plus large, des droits de l'homme. Les projets présentés ont décrit les conditions parfois très difficiles de vie et de reconnaissance des femmes immigrées dans les sociétés d'accueil. Ils se sont tous attachés à décrire des dispositifs pratiques et des initiatives concrètes. La comparaison des expériences a permis de souligner: les obstacles essentiels rencontrés par les femmes immigrées dans leur désir d'intégration; la richesse et la diversité des initiatives dont elles sont porteuses; le caractère immédiatement opératoire de certaines propositions présentés lors de la réunion.

Les obstacles à l'intégration:

La discussion a révélé à la fois de grandes convergences et des disparités de situations selon les pays d'accueil et les caractéristiques socio-économiques des groupes de femmes immigrées.

1. Les convergences signalées tournent autour de quelques aspects essentiels:
 - le statut juridique des femmes immigrées, trop souvent dépendant des conditions restrictives du regroupement familial;
 - les difficultés linguistiques particulièrement pour les primo-arrivantes ou les femmes de la première génération - les mères;
 - l'absence de qualification professionnelle ou, notamment pour les réfugiés, la non reconnaissance de leur qualification antérieure par défaut d'équivalence des diplômes;
 - l'isolement des femmes mères de familles nombreuses, absorbés par les tâches domestiques;
 - l'origine rurale et l'analphabétisme créant des obstacles difficiles à surmonter dans des sociétés urbaines et touchées, actuellement, par la concurrence sur le marché du travail.
2. La diversité des situations est fonction de trois facteurs principaux:
 - les pays d'accueil ont des politiques d'intégration très différentes et certains n'ont aucune disposition spécifique à l'égard des femmes immigrées;
 - les conditions de logement, d'éducation, de protection sociale varient d'un pays, d'une région, d'une ville à l'autre;

- dans certains pays, une majorité de femmes sont en situation irrégulière, sujettes à l'exploitation, à des conditions de travail particulièrement pénibles et sont parfois conduites à se prostituer pour survivre.

Ce constat général étant fait, les projets discutés ont révélé la diversité des situations et des actions menées. Cette richesse d'informations et de propositions concerne l'objet même des pratiques, les populations impliqués dans les actions et les moyens qui ont été utilisés.

Actions prioritaires et intégration à long terme

1. Tous les projets présentés soulignent le rôle essentiel de l'alphabétisation et de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Certains projets sont inclus dans des programmes extensifs soutenus par les pouvoirs publics, d'autres sont des initiatives locales et avec peu de moyens matériels. Mais quelles que soient les conditions de l'enseignement, les intervenants indiquent certaines conditions nécessaires à cet apprentissage:

- une familiarisation progressive à la société d'accueil pour aider à la motivation des femmes;
- la préférence donnée, dans une première étape, à la langue parlée et à une initiation à la conversation;
- le rôle sécurisant de médiatrices issues du même milieu que les femmes qui viennent suivre les cours;
- la formation des enseignants et des travailleurs sociaux qui travaillent avec les femmes immigrées;
- l'élaboration d'un matériel et de contenus pédagogiques adaptés;
- l'organisation de modes de garde des enfants pour les mères venant au cours de langue, notamment pour les femmes seules, mais pas seulement.

2. Certains projets expriment le souci de diversifier les origines, nationales ou sociales des femmes qui suivent un enseignement dans la langue du pays d'accueil; d'autres, préfèrent des cours "ciblés" sur certains groupes de femmes de la même origine ou ayant des problèmes similaires. Quelques projets témoignent du caractère positif d'une extension de l'apprentissage linguistique à d'autres activités culturelles qui favorisent les relations avec l'environnement social, et plus encore, à une formation professionnelle ou à une préparation à l'emploi.

La discussion a révélé: la nécessité de sortir des normes pédagogiques académiques, de respecter le caractère volontaire de la participation des femmes à ces formations linguistiques, mais aussi d'accompagner les cours de langue d'une connaissance plus vaste de la vie familiale et professionnelle et des institutions de la société de résidence. Mais une interrogation est soulevée sur le "modèle d'intégration" qui peut être imposé à travers cette initiation linguistique et culturelle à la société d'accueil.

3. Les projets relatifs à l'action culturelle

De nombreuses intervenantes ont indiqué l'importance, pour valoriser l'image des femmes immigrées, de favoriser leur expression culturelle. L'expérience de groupes de théâtre, par exemple, de journaux ou d'émissions de télévision qui montrent leur capacité de création et encouragent la communication avec des milieux différents, contribue à motiver les femmes et à leur donner confiance en elles. Parallèlement, toutes les actions organisées autour de la

connaissance du patrimoine culturel du pays de résidence, qui devient ainsi un patrimoine partagé et accessible, semble répondre à un désir de connaissance que les femmes immigrées n'osent pas toujours formuler. La présentation de leur propre culture entre ainsi dans une relation de réciprocité.

4. La formation professionnelle ou la préparation à l'emploi se heurte au bas niveau de qualification ou à l'absence de qualification de nombreuses femmes immigrées. Cela est particulièrement vrai pour les femmes les plus âgées. Cependant, le travail de formation ou de préformation, même s'il ne débouche pas toujours sur un emploi, notamment du fait du chômage important dans plusieurs pays européens, est en quelque sorte une préparation à la formation des filles. Acquérir une certaine familiarité avec les contraintes du monde du travail, visiter des entreprises, permet d'accepter l'idée même d'une activité professionnelle des femmes.

5. Les problèmes de santé, physique ou psychologique, des femmes immigrées font l'objet de plusieurs projets. Aux mauvaises conditions matérielles, qui retentissent sur le bien être des familles immigrées, aux conditions de logement dans des appartements insalubres ou exigus, aux conditions de travail très pénibles des femmes travaillant comme domestiques ou dans des ateliers de couture, par exemple, s'ajoutent, dans certains pays le coût et le non-remboursement des frais médicaux. Des associations ont ouvert des permanences d'accueil et des consultations qui bénéficient à des milliers de femmes. Les consultations gynécologiques et de planning familial rencontrent souvent des résistances culturelles, mais le travail d'information obtient des résultats remarquables. Plus que dans d'autres domaines, l'intervention de médiatrices issues du milieu est indispensable, ainsi que la formation des personnels de santé.

Plusieurs participants ont souligné la nécessité d'associer les maris à l'information sur le planning familial.

De même, la question de l'aide aux femmes âgées est apparue comme devant être dès maintenant envisagée; les besoins médicaux, l'isolement et la détresse psychologique de ces femmes sont rarement pris en compte.

D'une façon plus générale, la majorité des projets et des réflexions présentées dans la discussion ont mis en avant le souci d'aider les femmes à construire leur propre identité, mais au sein de la famille, qui reste un lieu de soutien et de solidarité y compris lorsqu'il y a des conflits ou des ruptures. Les actions menées avec des jeunes filles fugueuses montrent ainsi l'importance du rétablissement du lien familial, lorsque cela est possible. Le travail avec les femmes est souvent un travail avec l'ensemble de la famille, dans lequel mères et filles doivent être associées, pour préserver la communication entre les générations.

Toutefois, la conservation des relations avec le milieu d'origine doit, là encore, se faire sur la base du volontariat.

Certaines femmes veulent s'émanciper de leur communauté, qu'il s'agisse de réfugiées qui ont fui les persécutions ou de femmes qui refusent certaines pratiques traditionnelles contraignantes. A plusieurs reprises, le problème du développement des intégrismes religieux a été soulevé.

Les populations concernées

1. Le choix des personnes ou des groupes en direction desquels les actions devraient être menées est discuté. Certains projets sont délibérément centrés sur une communauté particulière; d'autres préfèrent travailler avec des femmes d'origines diverses y compris des femmes ayant acquis la nationalité du pays d'accueil ou étant nées et scolarisées dans ce pays; d'autres encore s'attachent à une situation particulière, comme celle des femmes "clandestines"

ou des femmes en rupture familiale. Souvent, le choix est dicté par les circonstances : situations de détresse; groupes particulièrement discriminés.

2. Un point important a été souligné : la difficulté d'atteindre les femmes isolées. Les projets présentés témoignent d'une grande imagination dans les moyens : de l'entretien improvisé dans la rue, sur le marché, aux contacts pris par l'intermédiaire de l'école, de la permanence d'accueil au numéro téléphonique permettant un contact anonyme. Dans "l'invisibilité générale" des femmes immigrées, certaines sont totalement ignorées par la société d'accueil et par l'environnement social, par les institutions et les services publics.

Un second point a été relevé : l'implication des pères et des maris. Plusieurs actions sont organisées pour associer les hommes, leur expliquer le but poursuivi et vaincre leurs réticences.

3. Une réflexion s'avère nécessaire sur la question des lieux qu'il convient de privilégier pour rencontrer les femmes et pour leur proposer des formations, des enseignements et des rencontres. Tous les projets insistent sur l'importance du local et sur les conditions matérielles d'accueil. Inévitablement, cette interrogation renvoie à celle sur les moyens.

Les moyens de l'intégration

1. Les projets diffèrent très sensiblement selon les moyens matériels et financiers dont ils disposent. Les uns bénéficient des subventions de l'Etat ou des collectivités locales, d'une diffusion nationale; d'autres sont portés par le bénévolat et localisés.

2. Plus gravement, nombre de projets présentés, malgré leurs succès, arrivent à la fin de l'aide qui leur était accordée. Tous les participants regrettent le manque de suivi qui risque de mettre fin à des expériences originales et réussies. Or il est remarquable que les discussions aient fait apparaître deux aspects auxquels les intervenants sont attachés :

- les projets ont pour vocation de s'arrêter lorsque le but est atteint
- l'action auprès des femmes immigrées est fondée sur la responsabilisation et non sur l'assistanat.

Mais la fin d'un projet ne peut être déterminée par le seul manque de moyens.

3. Un accord se fait sur la nécessité de construire l'intégration avec le temps et en profitant de l'expérience de certains échecs momentanés. Les aides sont trop souvent à court terme et sous la condition de résultats immédiats, difficiles à obtenir dans ce domaine du travail social et de l'action culturelle.

4. L'idée centrale de l'apprentissage de l'autonomie signifie l'implication directe des femmes immigrées dans les projets les concernant. Cela suppose également que les pouvoirs publics les associent, par des concertations et par le partenariat, à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques.

Les femmes immigrées demandent à sortir de l'invisibilité sociale et culturelle; elles demandent aussi à être entendues dans les débats et les décisions. La discussion qui a eu lieu sur la conception de l'intégration montre qu'elles ont des idées qui sont rarement été prises en considération.

Orientations générales

Les projets présentés, par leur richesse et leur variété, ont déjà en eux-même valeur de propositions. Pour appuyer certains aspects positifs dont ils apportent la preuve, quelques propositions peuvent être brièvement formulées :

- toute politique en direction des femmes immigrées devrait être élaborée avec leur concours, tant au niveau des mesures projetées que de leur mise en oeuvre
- des lieux de rencontre, d'accueil, de formation, des aides matérielles sont nécessaires et qui ne soient pas seulement accordés à titre précaire ou expérimental
- une attention particulière doit être portée aux discriminations qui subsistent dans la loi à l'égard des femmes immigrées, notamment du fait de leur statut juridique dépendant
- l'aide à la création d'emplois pour des formatrices et des médiatrices issues des milieux de l'immigration devrait être systématiquement envisagée
- la situation des femmes immigrées est trop complexe pour être traitée comme un question se résumant à une origine nationale, religieuse ou une questions de génération. La diversité des actions est nécessaire. Ainsi, la reconnaissance de la qualification antérieure devrait pouvoir être prise en compte; la condition spécifique des femmes âgées ou la condition des femmes exploitées devrait faire l'objet de mesures adaptées.

En conclusion, les politiques à l'égard des femmes immigrées n'atteindront leurs objectifs que si leur fondement est celui des droits de l'homme et la lutte contre les discriminations.

D.N.A. 13/11/94

Femmes de l'immigration

L'Observatoire régional de l'intégration organise le 29 novembre à la Filature de Mulhouse, une rencontre de réflexion sur le thème: «Femmes de l'immigration: images et réalités».

«En Alsace, on compte près de 60 000 femmes étrangères. La féminisation grandissante de la population active étrangère est un indicateur fondamental et une réalité régionale. Le taux d'activité des femmes étrangères est passé de 22,9 à 27,8% de 1982 à 1990. 40% des demandes d'emploi émanant d'étrangers sont le fait de femmes, dont plus des trois quarts sont hors CEE», soulignent les organisateurs.

Au cours de cette journée, quatre ateliers thématiques seront organisés: Quelle for-

mation pour les femmes immigrées et quelle insertion sur le marché du travail? Quelle ouverture de la femme immigrée vers l'extérieur au quotidien? Quel rôle de la femme immigrée dans la cellule familiale et quelle fonction de transmission aux enfants? Jeunes filles d'origine étrangère: comment se situent-elles face à leur double culture?

Parallèlement à ces ateliers, plusieurs interventions et débats sont prévus autour du thème de l'immigration féminine, ses enjeux en France et en Europe, sur l'emploi et la formation.

Renseignements et inscriptions: Assina Idri, Observatoire régional de l'intégration, 1, rue de la Course, Strasbourg, ☎ 88.52.29.52

Etre immigrées aujourd'hui

Où en sont les femmes d'origine étrangère ? Pour mieux cerner les réalités, une journée leur est consacrée mardi 29 novembre à la Filature.

C LE MARDI 29 novembre, L'Observatoire régional de l'immigration, le FAS (fonds d'action sociale) et la délégation régionale aux droits des femmes organisent un colloque à la Filature à Mulhouse, sur le thème « Femmes de l'immigration : images et réalités ».

« Lorsque nous nous réunissons, nous évoquons les difficultés ou problèmes auxquels sont confrontées les femmes de l'immigration, explique Assina Idiri, responsable de l'OFRI. Nous souhaitons évoquer toutes ces questions, en mobilisant nos réseaux respectifs. »

Depuis 20 ans, beaucoup de choses ont changé dans le monde de l'immigration. « On est passé d'une immigration de travail, de main d'oeuvre, à une immigration familiale, indique Alain Jund, directeur régional du FAS. En Alsace, 45 % des étrangers sont des femmes, les rapports ont complètement changé. La région compte 60 000 femmes étrangères, selon les chiffres du dernier recensement (1990). Pourtant, on fonctionne trop souvent sur des schémas vieux de 20 ans ou sur des clichés. On imagine toutes les femmes étrangères recluses chez elles, portant un tchador. Aujourd'hui, le taux d'emploi des portugaises en âge de travailler est supérieur (52 %) au taux des femmes françaises par exemple. »

Le taux d'activité des femmes étrangères est passé de 23 à



Mieux comprendre la réalité des femmes issues de l'immigration, leurs attentes aussi. (Photo « L'ALSACE »)

des vecteurs d'intégration : elles jouent souvent un rôle de médiatrice, elles comptent dans l'éducation, elles contribuent à la cohésion d'un quartier. » Là encore, le colloque doit permettre de faire ressortir la réalité. Les personnes qui interviendront autour des tables rondes sont des gens qui sont en contact quotidien avec des femmes de l'immigration. Beaucoup de travailleurs sociaux, de personnes

ont de nombreuses questions, souhaitent avoir des clés pour mieux comprendre. « Et nous manquons d'outils et de connaissances. »

LE PROGRAMME

Le colloque réunira des formateurs, travailleurs sociaux, responsables institutionnels, militants associatifs, qui ont tous une expérience à partager. Traitée les associations

monde de l'immigration ont été invitées pour apporter leur témoignage lors des échanges avec la salle.

Après l'introduction du colloque par les organisateurs à 9 h, Jacqueline Costa-Lascoux, directeur de recherches au CNRS, fera une conférence (10 h) sur le thème de « l'immigration féminine en France aujourd'hui : enjeux et perspectives en Europe. » A 11 h, Sabbah Chaib (Institut d'études politiques de Paris) parlera de « l'emploi et la formation, quelle place pour les femmes de l'immigration ? »

L'après-midi, les participants sont invités à choisir un atelier parmi quatre propositions. Atelier 1 : quelle formation pour les femmes immigrées ? Quelle insertion sur le marché du travail ? Atelier 2 : quelle ouverture de la femme immigrée vers l'extérieur au quotidien ? Atelier 3 : quel rôle de la femme immigrée dans la cellule familiale ? Quelle fonction de transmission aux enfants ? Atelier 4 : jeunes filles d'origine étrangère : comment se situent-elles face à leur double culture ?

Les participants trouveront également sur place de la documentation (ouvrages et publications récentes) sur les questions liées à l'immigration féminine.

F.M.

Le colloque se déroulera dans la salle modulable de la Filature. Possibilité de se restaurer à midi. Enseignement/inscriptions : Observatoire régional de l'immigration, 1, rue

L'immigration, côté femmes

● ● ● Une rencontre régionale « Femmes de l'immigration : images et réalités » s'est tenue, hier, à la Filature à Mulhouse. L'occasion de faire le point sur la situation en Alsace et surtout de tourner le dos aux clichés.

Près de 300 personnes, travailleurs sociaux, élus ou membres d'associations, ont assisté à ce colloque organisé conjointement par l'Observatoire régional de l'intégration (ORI), le Fonds d'action social (FAS) et la Délégation régionale aux droits des femmes.

Lors d'une conférence « sur l'immigration féminine en France aujourd'hui », Jacqueline Costa-Lascoux, directeur de recherche au CNRS, a parlé de « ces femmes de la cité qui accumulent les activités de discrimination et occupent les secteurs les moins valorisés de la vie sociale ». Elle a évoqué le cas de « femmes âgées abandonnées, de jeunes qui se mobilisent et de celles qui ef-

fectuent des stages d'insertion... » Les participants ont ensuite choisi l'un des quatre ateliers - formation et insertion, ouverture vers l'extérieur, cellule familiale, et double culture - menant à des débats et à la synthèse finale.

Une cassure

« Cette journée est une première en Alsace, explique Alain Jund, délégué régional du Fas. Il s'agit de faire le point sur les femmes issues de l'immigration pour déboucher ensuite sur une piste de réflexion et une évaluation des besoins et des difficultés. Les immigrées connaissent une multitude de trajectoires et pourtant deux clichés demeurent :

la femme et le foulard ou la femme et l'intégration. Il faut savoir que les Portugaises sont plus nombreuses à travailler que les Françaises par exemple et que les femmes turques ne sont pas aussi figées qu'on le dit. »

Assina Idiri, responsable de l'ORI poursuit : « Depuis vingt ans et l'arrêt de l'immigration de main d'oeuvre, les choses ont changé, il y a eu une cassure. Il faut maintenant resituer la femme dans la famille car c'est elle qui va recréer l'équilibre, c'est elle la clef de l'intégration. Et pour l'instant, elle cumule trop de handicaps. »

Selon le dernier recensement effectué par l'ORI, l'Alsace comptait en 1990, 57.461 femmes étrangères, dont 12.157 Turques et 8.788 Marocaines. Le taux d'activité de ces femmes est passé de 22,9 % à 27,8 % de 1982 à 1990, accentuant ainsi la féminisation de la population active étrangère. Actuellement, 40 % des demandes d'emploi des étrangers sont le fait de femmes.

K.D.

A Mulhouse, des femmes immigrées apprennent le français par le biais du code de la route. (Photo DNA)



**LES PARUTIONS DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE
L'INTEGRATION 1992 / 1993 / 1994**

◆ *Cahier de l'Observatoire n°1*

*L'immigration en Alsace 1982/1990 - Première esquisse - Document provisoire -
58 pages - Avril 1992*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°2*

*L'accueil des familles rejoignantes en Alsace
66 pages - Septembre 1992*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°3*

*La population étrangère en Alsace : constats, évolutions 1982/1990, localisation
15 pages - Septembre 1992*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°4*

*La population étrangère à Strasbourg : constats, évolutions 1982/1990
8 pages - Septembre 1992*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°5*

*La population étrangère à Mulhouse : constats, évolutions 1982/1990
13 pages - Septembre 1992*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°6*

*La population étrangère à Colmar en 1990
6 pages - Novembre 1992*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°7*

*La création d'entreprises par les étrangers en Alsace : constats, évolutions
57 pages - Décembre 1992*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°8*

*Actes de la rencontre régionale de réflexion "Création d'entreprises et intégration
en Alsace" du 28 Janvier 1993 à Colmar - 60 pages - Mai 1993*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°9*

*Pour un état des lieux de la Petite Enfance en ALSace
Communication au Colloque du FAS "Petite enfance et développement des quartiers"
14 Mai 1993 - Tome 1 et 2*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°10*

*L'accession à la propriété par les étrangers en Alsace : approche particulière sur la
communauté turque à Barr, Bischwiller et Reichshoffen - 116 pages + annexes - Juin 1993*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°11*

*Les associations issues de l'immigration en Alsace - Etat des lieux
Première partie achevée, 38 pages, Mars 1994*

◆ *Cahier de l'Observatoire n°12*

*Actes de la journée d'information, de formation et de réflexion du 1/02/94
"Intégration, Insertion, Assimilation", 49 pages + annexes, Mai 1994*

◆ *Cahier de l'Observatoire n° 13*

*Actes de la Table Ronde du 24 Juin 1994
"Accession à la propriété par les immigrés en Alsace". 50 pages + annexes. Décembre*

COLLOQUE

Tenir compte de la diversité

Un colloque sur le thème « Femmes de l'immigration : images et réalités » s'est tenu mardi à la Filature à Mulhouse.

Le recensement de 1990 fait apparaître une population étrangère en Alsace de 130.000 personnes. 45 % sont des femmes. Elles sont de plus en plus nombreuses à rechercher un emploi, à s'inscrire dans des stages de formation. « On est passé depuis plusieurs années d'une immigration de main d'oeuvre à une immigration familiale, indique Alain Jund, et on fonctionne encore sur des schémas dépassés ou des clichés ».

Le colloque qui s'est tenu mardi à la Filature de Mulhouse, à l'initiative de l'Observatoire régional de l'intégration, du FAS et de la délégation régionale des droits des femmes, et dont les ateliers ont abordé différents thèmes d'actualité (formation

pour les femmes immigrées et insertion, ouverture vers l'extérieur, rôle dans la famille, situation des jeunes filles), avait pour but d'apporter quelques pistes de réflexion quant aux nouveaux enjeux liés à l'immigration féminine étrangère aujourd'hui.

IMAGE

TRADITIONNALISTE

Jacqueline Costa-Lascoux, directeur de recherche au CNRS, a brossé une situation de l'immigration féminine en France. Après une longue période où les femmes ont été exclues des politiques d'intégration, elles ont été placées au centre des propos : « On présentait les femmes comme les vecteurs de l'intégration, on a dit que tout allait dépendre d'elles... »

Avec malgré tout, une certaine image traditionaliste qui perdure, les affaires de cours moins positifs. Si on persiste à dire que les femmes réussissent mieux à l'école, elles sont aussi nombreuses à être au chômage et la visibilité de certains problèmes cache d'autres réalités.

« Je crois qu'il faut être vigilant, rien n'est simple, souligne M^{me} Costa-Lascoux. Il faut essayer au maximum de diversifier les images. »

Si les femmes restent les gardiennes du foyer, d'un certain patrimoine culturel, elles ne sont pas que cela. Elles sont de plus en plus nombreuses à prendre des responsabilités dans les associations, à travailler.

TROP DE JUGEMENTS DE VALEUR

M^{me} Costa-Lascoux déplore l'absence d'une véritable stratégie de l'intégration. « Les autorités publiques n'ont pas pris la mesure de l'instabilité de la situation, de la désorientation parfois. (...) Les médias exploitent des schémas et accentuent la détresse. »

Elles sont de plus en plus nombreuses à demander la naturalisation française, une démarche volontaire d'autant plus significative qu'elle émane souvent de personnes qui n'ont jamais été à l'école (35%) et qui ont un faible niveau de revenus. Une réalité qui n'existait pas il y a dix ans.

« Si le phénomène migratoire s'inscrit dans une situation

post-coloniale et s'accompagne de représentations négatives des cultures, ce qui compte, c'est l'égalité en dignité des personnes, explique Jacqueline Lascoux. Aujourd'hui, il n'y a pas une seule société qui ne soit traversée par des oppositions et des conflits. Il y a une diversité d'interprétations et de courants. On n'a pas besoin non plus de tout comprendre de l'autre, il peut garder aussi une part de secret. Une reconnaissance de la situation de l'autre et de sa façon de voir les choses est indispensable. On a trop usé de jugements de valeur. »

Frédérique MEICHLER

Les actes du colloque seront disponibles à l'Observatoire régional de l'intégration, 1, rue de la Course 67000 Strasbourg, tél. 88.52.29.52.